



Ville de Romorantin-Lanthenay

Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Diagnostic

janvier 2007

SOMMAIRE

La problématique urbaine	5	des plans nationaux et du Plan Régional	
Les voies de communication	7	de Santé Publique du Centre	35
Saint-Marc, un quartier enclavé	9	Nutrition et lutte contre l'obésité	36
Le logement	10	Addictions	36
Moins de nouvelles habitations au sud	10	Santé mentale et prévention du suicide	37
Plus de 7 logements sur 10 sont des maisons		Une dynamique de réseau santé-précarité portée par	
individuelles	12	le CCAS et le Centre hospitalier de Romorantin	37
Le nombre de personnes par logement diminue	14	Les violences faites aux femmes	37
Le parc locatif social	15	Les problématiques enfance - jeunesse	39
La population	16	La petite enfance	39
Plus d'habitants au nord de la Sauldre	16	La scolarité	40
La population continue de croître	16	<i>Les effectifs baissent dans les établissements de la ZEP</i> 40	
Mais les quartiers sud se dépeuplent	17	<i>Un niveau scolaire préoccupant, surtout en français</i>	41
Près d'un tiers des ménages sont constitués par		<i>La mise en place du PRE se heurte à des difficultés</i>	
des personnes seules	20	<i>d'emploi du temps des enfants</i>	41
De nombreuses familles monoparentales		La santé des enfants scolarisés	42
dans les quartiers sud	21	L'enfance en danger	42
Une concentration de population étrangère		Les jeunes en difficulté	43
dans certains quartiers	21	Vers la mise en place d'un projet éducatif local	43
Une forte proportion d'ouvriers		L'animation dans les quartiers, l'intégration	
à Saint-Marc et aux Favignolles	22	des jeunes et des adultes, la citoyenneté	44
Des femmes moins souvent actives,		Une ville bien équipée	44
en particulier à Saint-Marc	23	Une vaste palette d'activité	45
Un faible niveau de formation		Des incivilités qui traduisent avant tout un mal-être	
dans les quartiers sud	24	des jeunes	47
Des activités distinctes selon les quartiers	25	L'apprentissage du français, premier pas	
Les problématiques sociales	26	vers l'intégration	47
Un revenu moyen inférieur au territoire		Le contexte économique et	
de référence	26	l'insertion professionnelle	48
Les familles monoparentales se concentrent		Une économie en reconstruction	48
aux Favignolles	27	Principales réalisations appuyées par le contrat	
Une baisse récente du chômage qui s'accompagne		de site à Romorantin	48
d'une précarité accrue	28	La reconversion des activités s'accompagne	
Plus de la moitié des bénéficiaires du RMI habitent		d'une plus grande précarité des emplois	49
le sud de Romorantin	29	La formation et l'insertion professionnelle	50
Autres minima sociaux	31	Les commerces et services de proximité	
Les problèmes budgétaires sont au cœur		dans les quartiers sud	51
des préoccupations des familles	32	2 000 emplois sur les zones d'activités	52
La "Courte Échelle", épicerie sociale municipale	33	ANNEXE 1 : Programme de Réussite Educative	
Les problématiques de santé	34	de la ville de Romorantin-Lanthenay	54
Une densité d'équipements ou de professionnels		ANNEXE 2 : Récapitulatif des Institutions, structures,	
de santé plus faible au sud	34	associations présentes dans les quartiers sud de	
Une mortalité prématurée supérieure dans		Romorantin	59
les classes défavorisées	35	ANNEXE 3 : Principales opérations réalisées dans les	
Une consommation de médicaments plus importante		quartiers sud au cours des dix dernières années	61
à Romorantin qu'en Loir-et-Cher	35		
Des actions de prévention diversifiées issues			

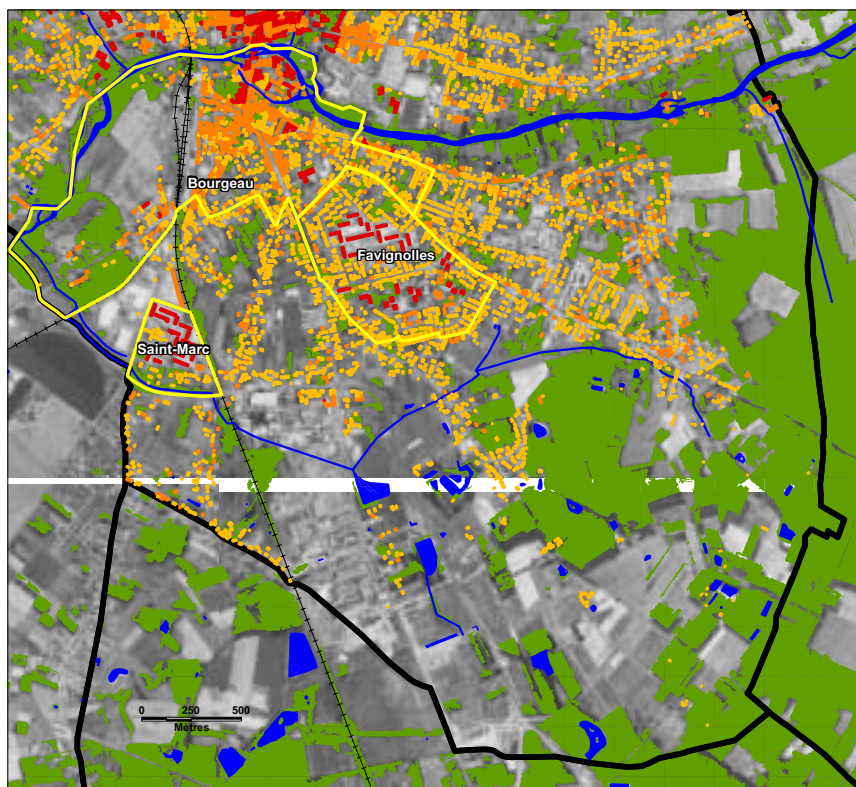
Romorantin-Lanthenay Occupation du sol



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

-  limites communales
-  limites de quartier
-  centre ville
-  zone boisée
-  routes principales
-  A85
-  hydrographie

Les quartiers sud de Romorantin-Lanthenay



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

-  limites communales
-  limites de quartier
-  zone boisée
-  voie ferrée
-  hydrographie

Hauteur des bâtiments d'habitation

-  10 m et plus
-  de 6 à 10 m
-  moins de 6 m

Observatoire de l'Economie et
des Territoires de Loir-et-Cher

La problématique urbaine

Traversée par la Sauldre d'est en ouest, la ville de Romorantin s'est développée à partir d'un castrum situé sur l'île Marin ou l'île de la Motte. Les premières habitations se sont plutôt implantées sur la rive droite de la Sauldre, à l'abri des inondations. Occupée dès le XII^{ème} siècle, la rive gauche a réellement pris son essor au XIX^{ème}, avec l'implantation des usines Normant (draperies). Le Bourgeau est alors devenu un quartier ouvrier.

L'extension de la ville au sud a été favorisée par la construction de nouveaux ponts, ainsi que de la ligne de chemin de fer.

Au début des années 1960, pour faire face à l'afflux de nos compatriotes d'Afrique du Nord, la par-

tie sud de la ville a été choisie pour la création de deux cités HLM, l'une dans le quartier Saint-Marc, l'autre dans celui des Favignolles. Bien que de hauteur modérée (R + 3 ou R + 4), les nouveaux immeubles tranchaient nettement avec l'habitat traditionnel de Romorantin.

Le territoire de Romorantin-Lanthenay est réparti en trois grands secteurs dont la fonction dominante est respectivement :

- l'habitat
- les activités économiques
- l'espace ouvert naturel

La zone d'habitat

Elle est située pour l'essentiel **au centre du territoire**, de part et d'autre de la voie ferrée et de la rivière. Elle est encadrée au nord et au sud par des espaces naturels et bordée à l'ouest par des axes importants de communication. Elle peut être divisée en plusieurs secteurs : **le centre ville** (cœur historique de Romorantin), **le nord** (zone très étendue où la structure radiale du réseau viaire prédomine - quartier mixte avec une dominante résidentielle),

l'est (zone caractérisée par un habitat regroupant d'anciennes maisons ouvrières), **l'ouest** (quartier marqué par la présence du centre hospitalier autour duquel se sont implantés des maisons individuelles et des logements collectifs) et **le sud** (présence de la gare, zone mixte comprenant des habitations et des commerces et où sont situés notamment les deux quartiers HLM Saint-Marc et Les Favignolles).

Les activités économiques

Traditionnellement, les activités commerciales et de services sont localisées en centre ville. L'espace commercial est dense, les boutiques sont implantées en rez-de-chaussée des bâtiments. La Halle, reconstruite très récemment, constitue l'élément phare du commerce de proximité.

Deux grands pôles commerciaux se sont toutefois organisés en périphérie, au nord et au sud, autour de grandes surfaces ; ils comprennent de nombreuses enseignes nationales.

A noter également la **présence d'un centre com-**

mercial au cœur du quartier des Favignolles.

Les entreprises industrielles et artisanales sont implantées en grande partie sur les zones d'activités. Plusieurs d'entre elles sont de création récente, auprès des grands axes de communication (routes de Blois et d'Orléans au nord, A 85 au sud), permettant aux entreprises des liaisons plus aisées et limitant les nuisances pour la population. Ce desserrement était de surcroît indispensable, les zones insérées dans le tissu urbain étant saturées.

Les principales voies de communication et les zones d'activités de Romorantin-Lanthenay



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

L'espace naturel ouvert

Caractéristique du paysage de la Sologne, avec ses étangs, ses bouleaux et ses bruyères, cet espace

se retrouve principalement au nord de la ville, ainsi qu'en périphérie sud-est.

Les voies de communication

Les principales voies de desserte routière

La desserte de Romorantin a connu récemment un saut qualitatif important grâce à la **mise en service de l'A 85 avec un échangeur situé au sud de la ville** sur le territoire de Villefranche-sur-Cher (octobre 2001). Cet équipement fournit un accès rapide et aisé au réseau autoroutier national et en particulier à l'A 71 et l'A 20. D'ici quelques mois, lorsque l'A 85 sera achevée, c'est tout l'ouest de la France qui sera accessible par autoroute.

La ville est également située au carrefour de nombreuses routes départementales. Les plus

importantes sont :

- la D 765 qui relie Romorantin à Blois (donc à l'A 10). Cette voie contourne aujourd'hui la ville par l'ouest et le sud pour rallier l'échangeur sur l'A 85 ;
- la D 922, qui mène à Orléans au nord, à l'échangeur et la N 76 au sud ;
- la D 724, qui assure les liaisons entre la sous-préfecture et les deux autres villes principales du bassin, Salbris à l'est (accès à l'A 71) et Selles-sur-Cher au sud-ouest.

La voirie urbaine

Comme dans toute ville traversée par une rivière, les axes structurants convergent vers les ponts.

Dans la partie nord, voies prolongeant les départementales :

- Avenue de Paris, Bd du Maréchal Lyautey, Faubourg d'Orléans ;
- Avenue de Blois et rue du 8 mai ;
- Avenue de Salbris.

Au sud de la Sauldre :

- Rue du Président Wilson et rue de Selles-sur-Cher ;

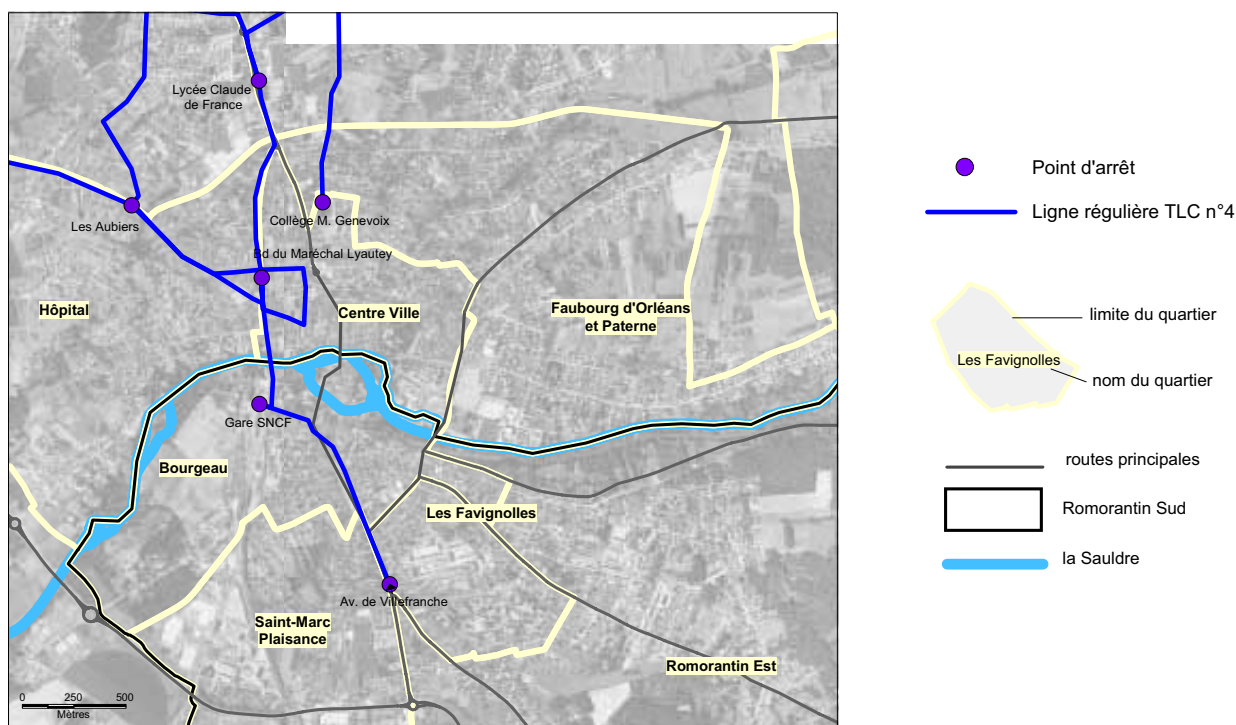
- Avenue de Villefranche et route de Langon ;
- Rue des Papillons ;
- Rue de la Roche - rue de Piégu.

Il convient de souligner le rôle important du Bd Jean Jaurès qui facilite le transit nord - sud sans passer par le centre ville et dessert notamment la gare.

Si l'irrigation radiale s'effectue dans l'ensemble correctement, on note en revanche un déficit en liaisons interquartiers transversales.

Les transports collectifs

Les lignes de transports collectifs



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

La ligne 4 des Transports du Loir-et-Cher relie Romorantin à Blois et Vierzon. Au sein de la ville, elle dessert 6 arrêts dont la gare SNCF, le Lycée Claude de France et le quartier Saint-Marc.

La ligne 15 "desserte de Romorantin" est un circuit urbain. Ouverte en 2004, elle ne fonctionne qu'en

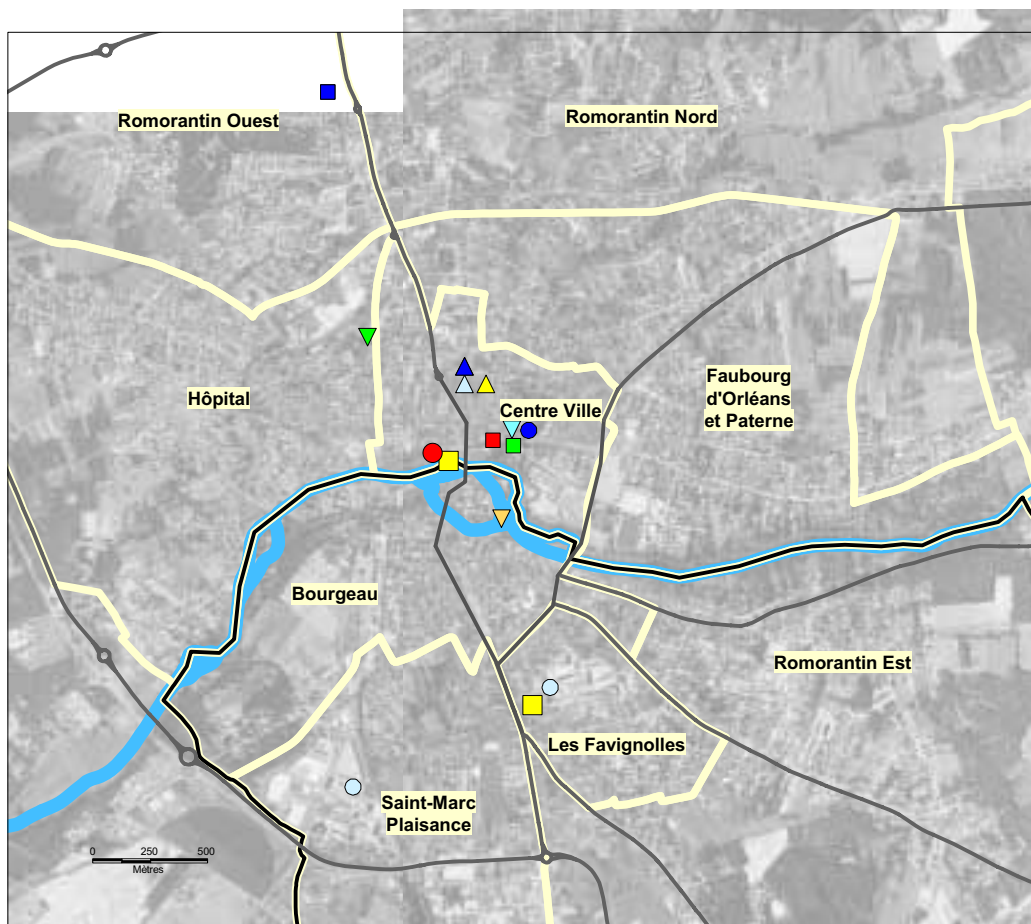
période scolaire, le matin, autour de midi et en fin de journée. Bien qu'ouverte à toute la population, elle est surtout utilisée par les lycéens. Son trajet part de la gare et y revient, en desservant les quartiers sud, les collèges, les lycées, le centre aéré. Il y a notamment plusieurs arrêts aux Favignolles et 2 à Saint-Marc.

Les services généraux

En tant que sous-préfecture, Romorantin-Lanthenay dispose d'une palette de services généraux bien étoffée. Beaucoup d'entre eux sont localisés dans le cœur historique de la ville ou à proximi-

té, c'est-à-dire au nord de la Sauldre. Pour irriguer les quartiers sud, des mairies annexes ont été implantées à Saint-Marc et aux Favignolles.

Les services généraux



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite »

- Sous-Préfecture
- mairie
- mairie annexe
- gendarmerie
- police municipale
- commissariat de police
- bureau de poste

- ▼ CCAS
- ▼ permanence du service social du Conseil Général
- ▼ permanence du conciliateur de justice
- ▲ permanence CRAM
- ▲ Centre CPAM
- ▲ permanence MSA

- limite du quartier
- Les Favignolles
- nom du quartier
- routes principales
- Romorantin Sud
- la Sauldre

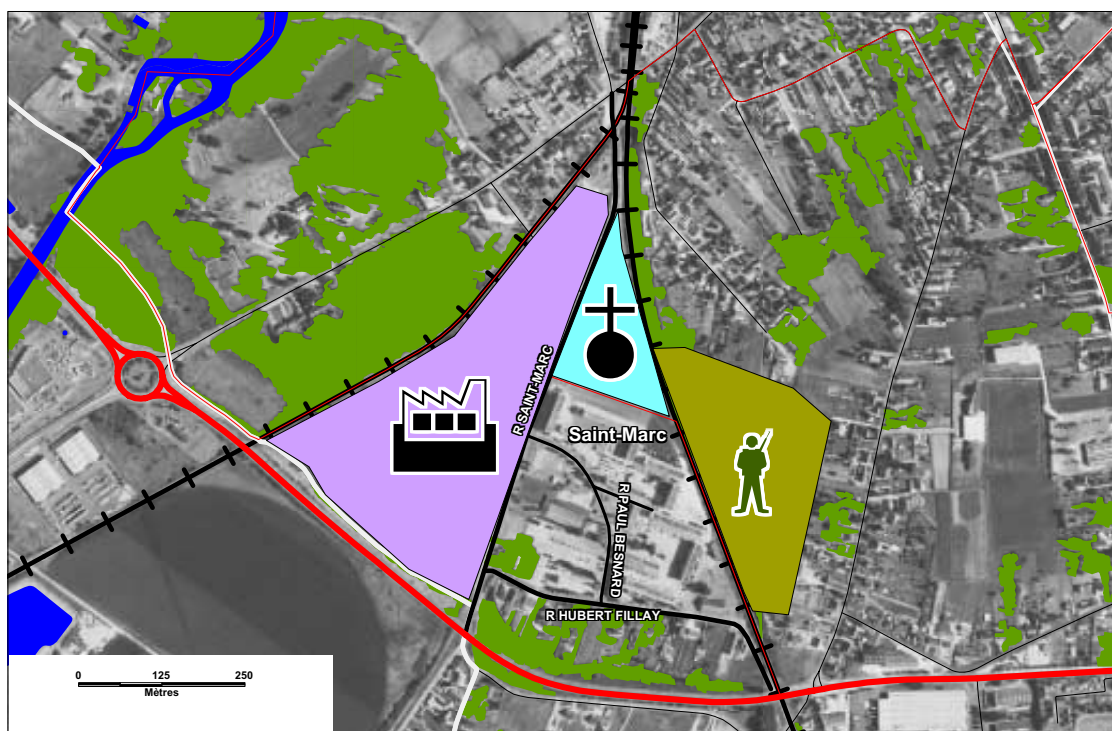
Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source Observatoire

Saint-Marc, un quartier enclavé

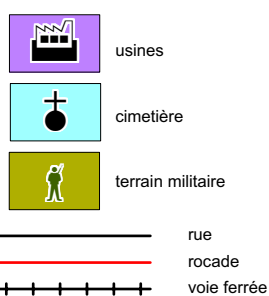
Le quartier Saint-Marc pose un problème spécifique. Éloigné du centre-ville, le quartier a été construit entre le cimetière, un terrain militaire, la voie ferrée, des usines, auxquels s'est ajoutée depuis la rocade. Il n'existe que deux accès au quartier, rue Hubert Fillay et rue Saint-Marc, reliés par la rue Paul Besnard qui le traverse en arc de cercle. Cette configuration urbaine isole le quartier du reste de la ville et procure aux habitants un **sentiment d'en-**

ferment. Le plan d'aménagement interne renforce de surcroît cet enclavement : l'accès à la majorité des immeubles se fait en effet par des impasses et des passages piétons plus ou moins bien délimités. On peut ajouter que la liaison naturelle vers le centre-ville par la rue Saint-Marc est particulièrement délaissée en raison de son aspect (usines, pas d'habitations, ni de verdure, absence de trottoirs).

Le quartier Saint-Marc



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite »



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

Le logement

Moins de nouvelles habitations au sud

En 1999, Romorantin-Lanthenay comptait 8 694 logements, dont 7 810 résidences principales (89,8 %). Le sud regroupe un peu plus de 42 % de ces dernières.

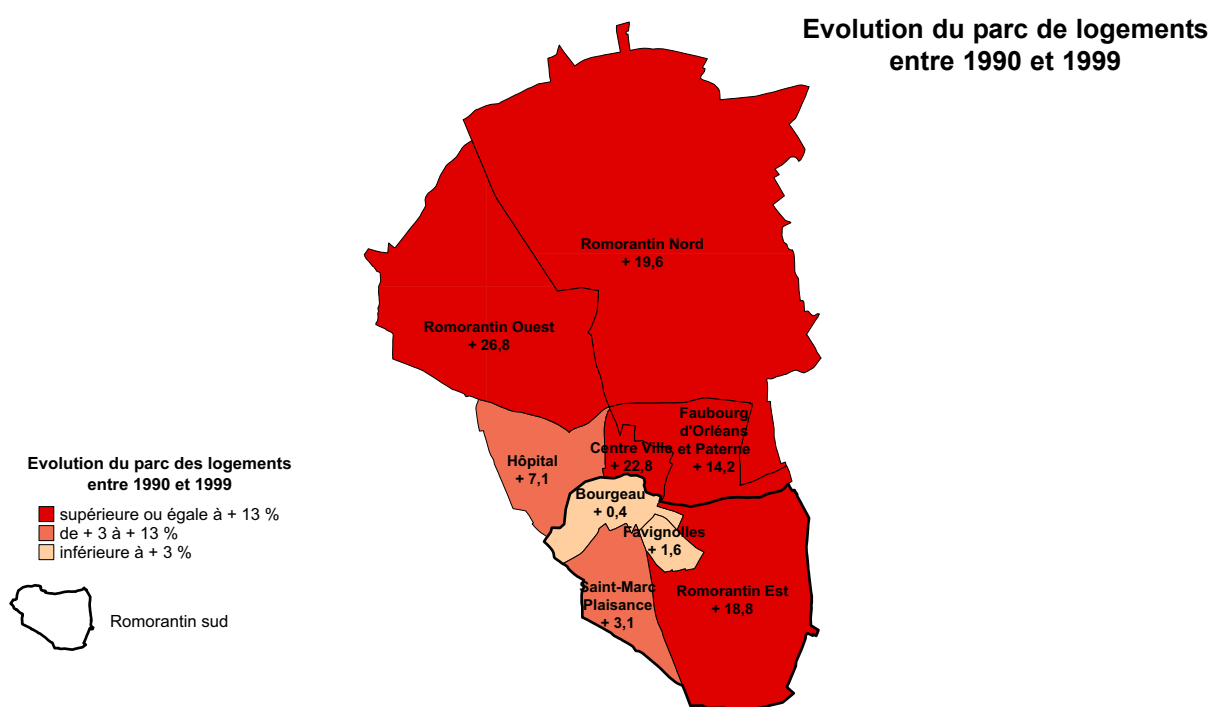
La vacance est spécialement élevée (en 1999)

dans les quartiers du Bourgeau et de Saint-Marc. Elle est en revanche plus modérée dans celui des Favignolles. Globalement, le taux de vacance de la ville est toutefois identique à la moyenne départementale.

Répartition du parc de logements en 1999

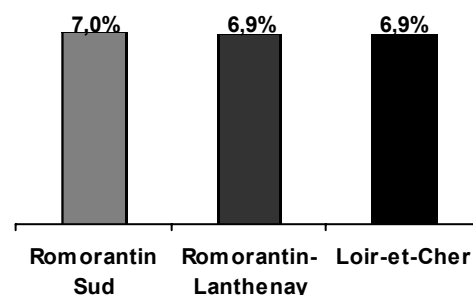
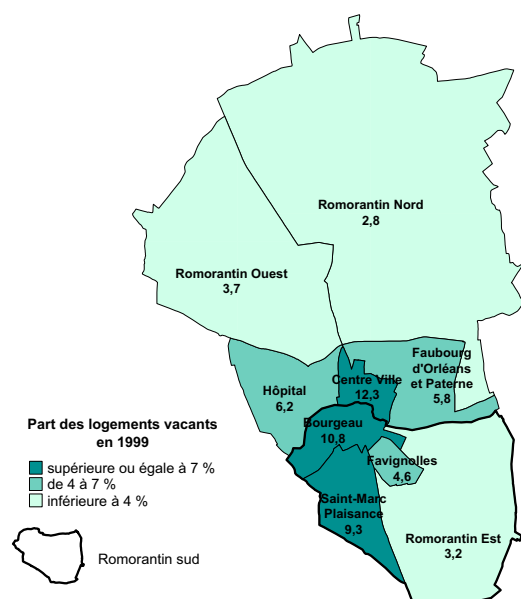
	Résidences principales	Logements vacants	Parc total
Bourgeau	885	113	1 042
Saint-Marc - Plaisance	631	66	708
Favignolles	989	48	1 046
Romorantin est	784	27	839
Total Romorantin sud	3 289	254	3 635
Romorantin nord	4 521	347	5 059
Total Romorantin	7 810	601	8 694

D'après source : INSEE- RGP



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

Part des logements vacants en 1999



D'après source : INSEE- RGP

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

La construction de logements s'est montrée dynamique depuis 1990, puisque le parc a augmenté de 12 % entre ces deux dates, contre + 6,8 % seulement pour l'ensemble du Loir-et-Cher. **L'urbanisation a toutefois profité davantage au nord qu'au sud** (+ 5 %). Il y a eu notamment peu ou pas de constructions dans les quartiers déjà très denses du Bourgeau, de Saint-Marc et des Favignolles. Dans ces quartiers, le nombre de résidences principales s'est d'ailleurs légèrement contracté, alors que celui des logements vacants a

explosé. Pour l'ensemble de la ville, ces derniers ont en conséquence augmenté de 28 %, alors que la moyenne est de 2,3 % pour le département. Le phénomène de rejet des grands ensembles ressort donc ici avec une particulière intensité. Par ailleurs, de nouvelles zones d'habitat ont été créées dans la période récente et des opérations HLM se sont insérées dans le tissu urbain, contribuant au maintien d'une certaine mixité du logement dans la partie nord de la ville.

Evolution du parc de logements entre 1990 et 1999 (en %)

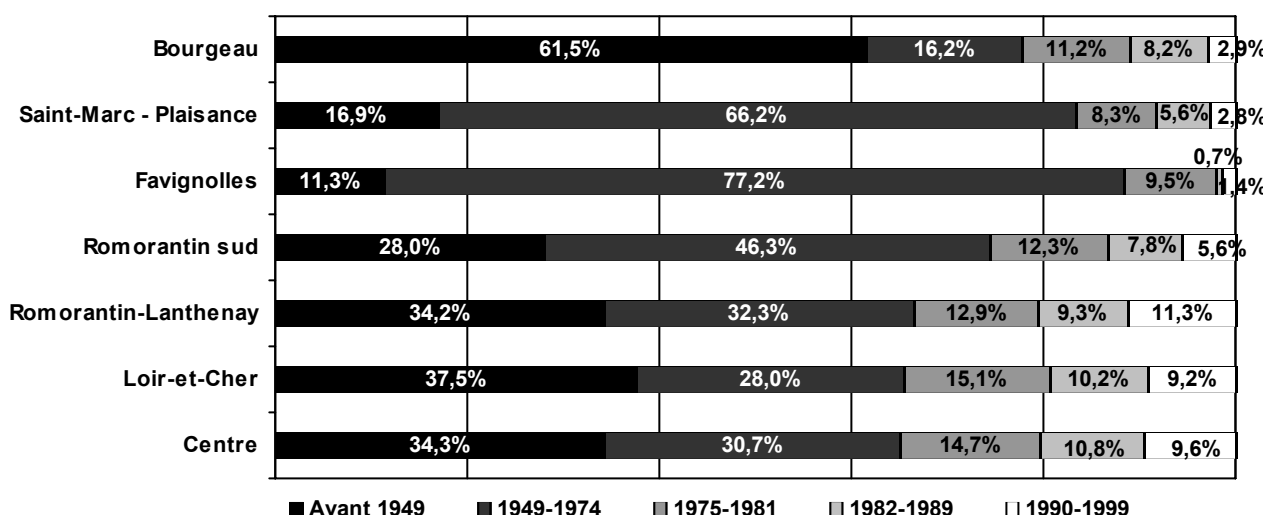
	Parc total	Résidences principales	Logements vacants
Bourgeau	+ 0,4	- 0,8	+ 16,5
Saint-Marc - Plaisance	+ 3,1	- 0,2	+ 46,7
Favignolles	+ 1,6	- 0,7	+ 118,2
Total Romorantin sud	+ 5	+ 3,6	+ 32,3
Total Romorantin	+ 12	+ 11,7	+ 28,1
Loir-et-Cher	+ 6,8	+ 10,1	+ 2,3

D'après source : INSEE- RGP

Le parc de logements de Romorantin-Lanthenay ne présente pas de caractère particulier sur le plan de son ancienneté. On remarque cependant une proportion plus importante que dans les territoires de

référence de logements construits entre l'après-guerre et 1974, période durant laquelle sont sorties de terre les cités de Saint-Marc et des Favignolles.

Répartition des logements en 1999 selon leur date de construction



D'après source : INSEE- RGP

Les logements sont d'ailleurs globalement confortables à Romorantin-Lanthenay. La part de ceux présentant un déficit de commodités est de 12,5 %, alors qu'elle est supérieure à 19 % en Loir-et-Cher.

Ces différents constats ont évidemment évolué depuis 1999, notamment dans le quartier du **Bourgeau**. La vacance enregistrée dans ce quartier (l'un des plus anciens, rappelons-le) correspondait en effet à un état de dégradation important. **Des actions ont été engagées** (OPAH, ORAC, Cœur de Pays), avec des résultats tangibles. Initialement prévue entre 2001 et 2003, l'OPAH (conduite sur

l'ensemble de la ville) a été prolongée en 2004 puis en 2005. Elle a engendré la réhabilitation de plus de 480 logements. Parmi ceux-ci, près d'une centaine qui étaient vacants ont été remis sur le marché. En complément, la municipalité a mené une opération de restructuration urbaine (trottoirs, mobilier urbain) permettant de rendre au quartier un aspect accueillant.

Il convient de signaler que **des opérations de rénovation des logements** avaient été préalablement conduites dans les quartiers de **Saint-Marc et des Favignolles** au cours des années 90.

Plus de 7 logements sur 10 sont des maisons individuelles

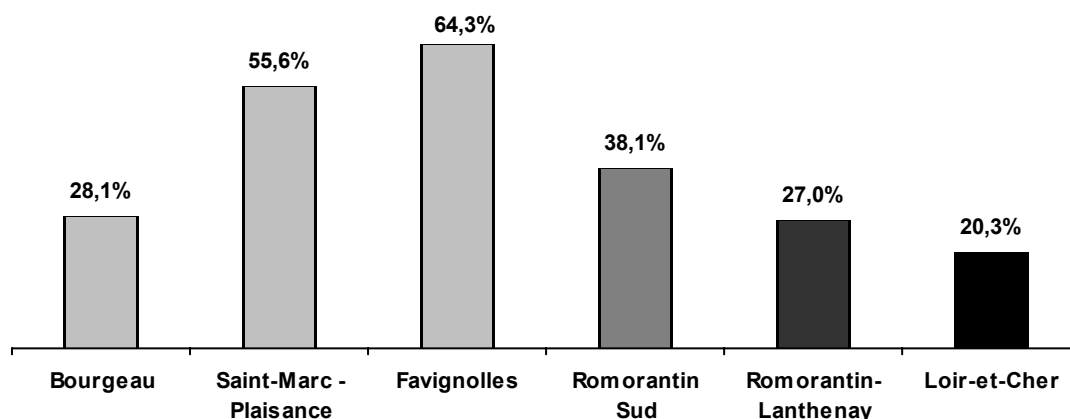
Malgré une composante urbaine assez importante, **la part des logements individuels est élevée** (71 % en 1999), héritage de la tradition rurale du territoire. Elle est en particulier nettement supérieure à celles de Vendôme (49 %) et Blois (33 %).

De surcroît, cette proportion s'est probablement accrue dans la période récente. En effet, 82 % des nouvelles habitations mises en chantier entre 1999

et 2005 sont des maisons individuelles.

Cela fait d'autant plus ressortir **la spécificité du sud de la ville, où l'habitat collectif est nettement plus développé que dans le nord et l'est**. Aux Favignolles, près de deux résidences principales sur 3 sont situées dans des immeubles collectifs et plus d'une sur deux dans le quartier Saint-Marc - Plaisance.

Part de l'habitat collectif dans les résidences principales en 1999



D'après source : INSEE- RGP

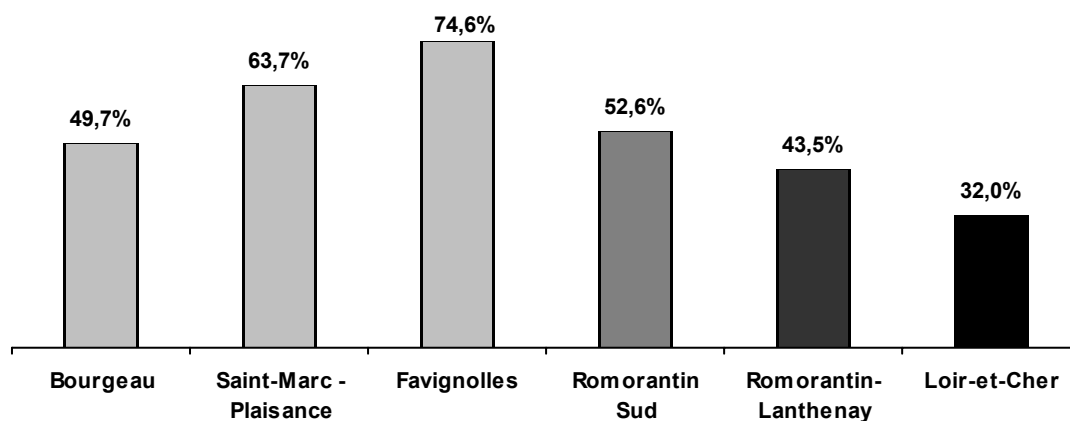
Les nouvelles constructions redessinent cependant peu à peu une nouvelle carte de Romorantin. En effet, sur les 1 200 dépôts de permis de construire émanant de particuliers recensés sur la ville entre 2000 et 2006, plus des deux tiers concernaient la partie nord.

Le poids de la maison individuelle dans l'habitat romorantinais explique la proportion importante des propriétaires : près de 54 % en 1999. C'est un peu

moins qu'en moyenne dans le département et la région (respectivement 64 % et 60 %), mais nettement plus que dans les deux autres grandes villes du Loir-et-Cher (Blois : 35 %, Vendôme : 45 %).

En lien avec l'implantation de l'habitat collectif, la part des ménages locataires est prépondérante dans les quartiers de Saint-Marc et des Favignolles. Dans ce dernier, elle atteint 75 %.

Part des ménages locataires de leur logement en 1999

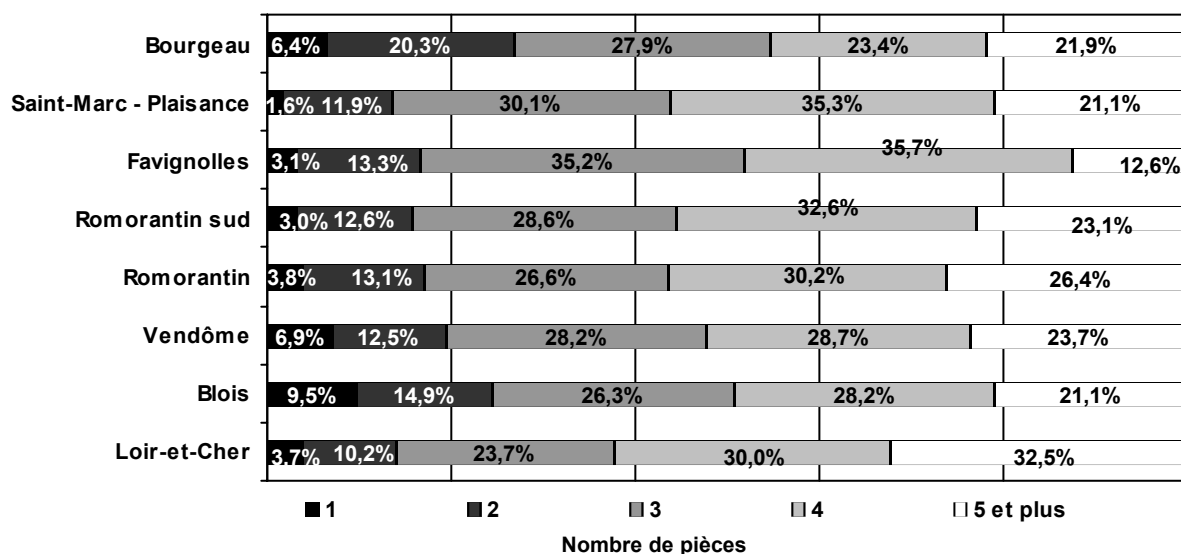


D'après source : INSEE- RGP

Les logements de Romorantin-Lanthenay sont de taille assez importante. La part de ceux comprenant 5 pièces ou plus, si elle apparaît inférieure à la moyenne départementale, se situe au-dessus des

proportions enregistrées à Blois et Vendôme. Les T3 et T4 sont particulièrement nombreux aux Favignolles (70 % des logements), ainsi qu'à Saint-Marc, mais dans une moindre mesure.

Répartition des logements en 1999 selon la taille



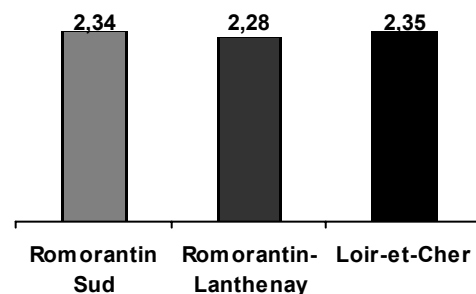
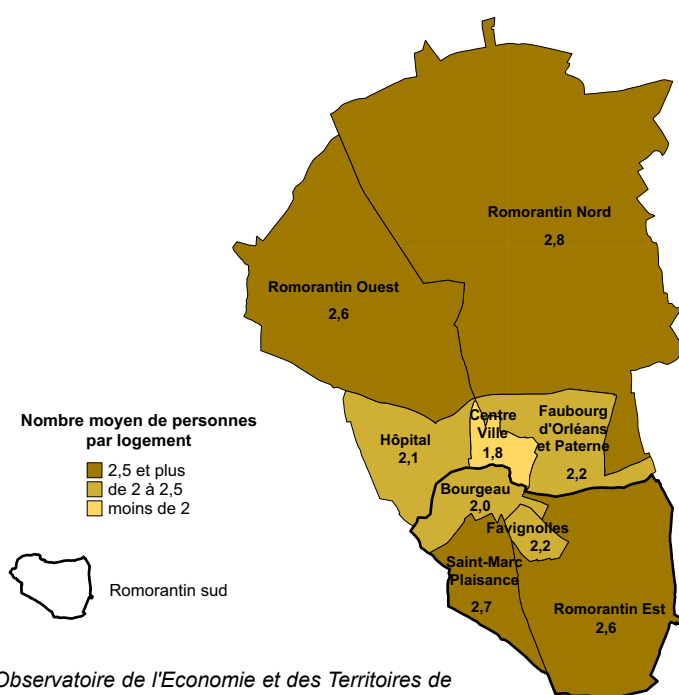
D'après source : INSEE- RGP

Le nombre de personnes par logement diminué

Phénomène général dû à une concordance de plusieurs facteurs (éclatement de la cellule familiale, augmentation du nombre de personnes seules, notamment âgées, etc.), le nombre moyen d'habitants par logement s'est réduit entre les deux derniers recensements. En 1999, il s'établit pour l'ensemble de la ville à 2,28 (2,47 en 1990). Ce taux est

légèrement inférieur à la moyenne départementale, mais Romorantin se distingue une nouvelle fois par rapport à Blois et Vendôme (autour de 2,16). Parmi les quartiers sud, une densité plus forte est enregistrée à Saint-Marc, alors qu'elle est plus faible aux Favignolles et au Bourgeau.

Nombre moyen de personnes par logement en 1999



D'après source : INSEE- RGP

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

Le parc locatif social

Fin 2005, Romorantin-Lanthenay compte 1 796 logements HLM. Deux bailleurs sociaux se partagent l'essentiel du parc : l'OPAC de Loir-et-Cher et la SA Jacques Gabriel qui en regroupent ensemble un peu plus de 93 %.

Les logements sociaux sont de plus grande taille à Saint-Marc, où les type 4 et type 5 représentent 54 % du parc, contre 34 % aux Favignolles et 31 % au Bourgeau. Les Favignolles comptent une proportion importante de type 3 (39 %), alors qu'au Bourgeau, les petits logements (types 1 bis et 2) sont de loin les plus nombreux : 45 %.

Les immeubles ne sont pas de grande hauteur, R + 3 ou R + 4. Chaque cage d'escalier comprend ainsi entre 5 et 9 logements à Saint-Marc maximum à Saint-Marc. C'est également le cas dans la très grande majorité des cas aux Favignolles (71 %), où l'on recense également une petite dizaine de montées comprenant de 10 à 19 logements et autant avec 20 logements ou plus.

La vacance¹ s'est accélérée dans le quartier Saint-Marc depuis le dernier recensement. Elle atteint 27 % des logements sociaux (OPAC et Jacques Gabriel), alors qu'elle n'est que de 9,3 % aux Favignolles. L'image du quartier est dégradée au point que les habitants ne veulent plus aller y

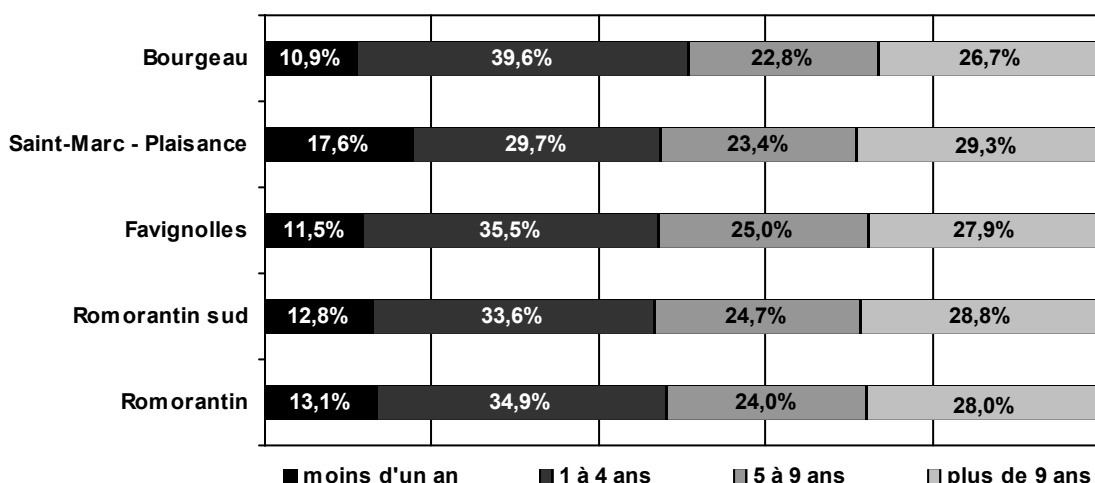
vivre. Beaucoup le quittent d'ailleurs, comme en atteste **le taux de rotation² particulièrement élevé en 2005** : 29 % ; il est inférieur ou égal à 10 % aux Favignolles et au Bourgeau. Ce phénomène touche davantage le parc de Jacques Gabriel (taux de 34 %).

Saint-Marc présente une autre singularité : la part des locataires du parc social présents depuis moins d'un an est plus importante que dans les autres quartiers, mais c'est également le cas pour ceux qui y résident depuis plus de 9 ans. On a donc d'un côté une population très installée et de l'autre, des personnes très nouvellement arrivées ou qui ne restent pas.

Comme mentionné précédemment, l'OPAC a réhabilité tous les appartements de son parc aux Favignolles entre 1994 et 1998 (l'Office est majoritaire dans ce quartier). Depuis, ils ont été maintenus en bon état, en particulier grâce à la présence des gardiens.

Au cours des cinq dernières années, 63 logements sociaux ont été construits à Romorantin, tous dans la partie nord. Un début de rééquilibrage commence donc à se faire jour. Dans le sud, on peut indiquer que 7 logements ont été restaurés.

Répartition des locataires du parc HLM selon la durée de présence



D'après sources : OPAC de Loir-et-Cher, SA Jacques Gabriel

1. Seule la vacance de plus de trois mois est considérée ici, pour tenir compte du temps nécessaire à l'éventuelle remise en état avant l'entrée d'un nouveau locataire.

2. Le taux de rotation représente le nombre de locataires partis au cours de l'année rapporté au nombre total de logements.

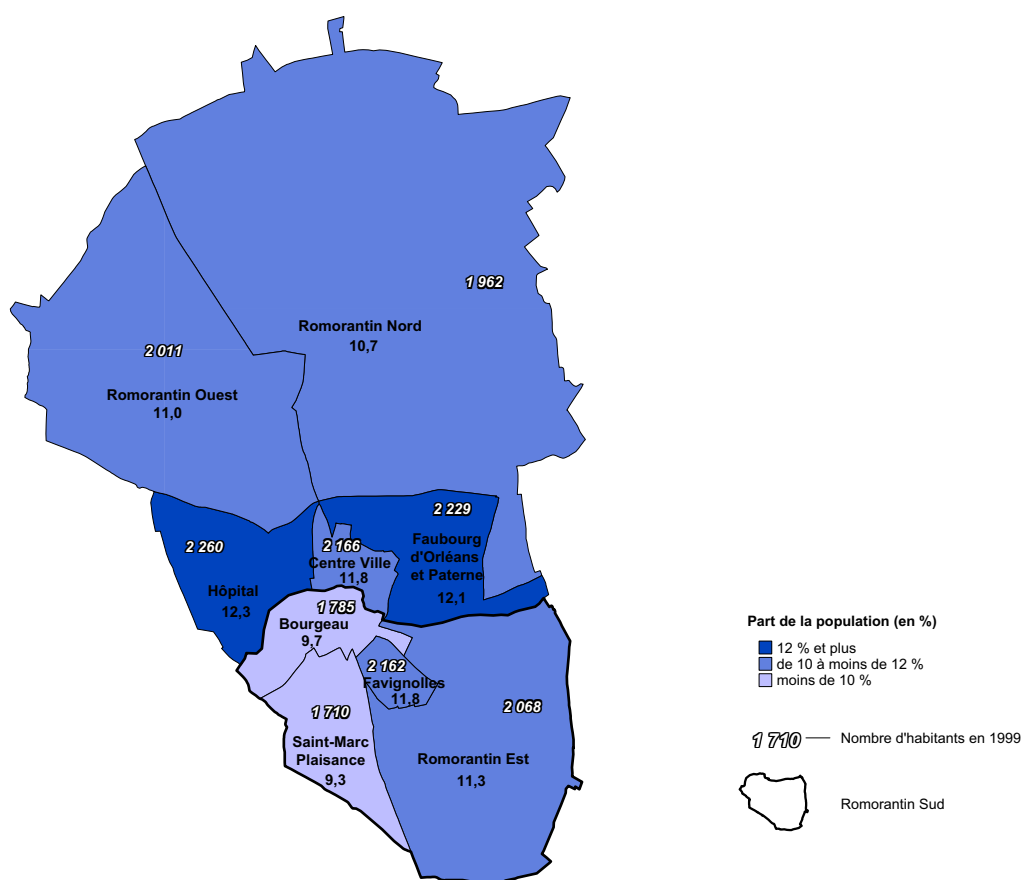
La population

Plus d'habitants au nord de la Sauldre

La répartition de la population de Romorantin-Lanthenay apparaît assez équilibrée entre les différents quartiers, chacun d'eux comprenant entre 9 et 12 % du total. Au final, la partie située au nord de la

Sauldre regroupe 58 % des habitants et le sud 42 %. Cette répartition a sensiblement évolué depuis 1990, puisqu'elle était à cette date de 55 % / 45 %.

Répartition de la population de Romorantin-Lanthenay par quartier en 1999³



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

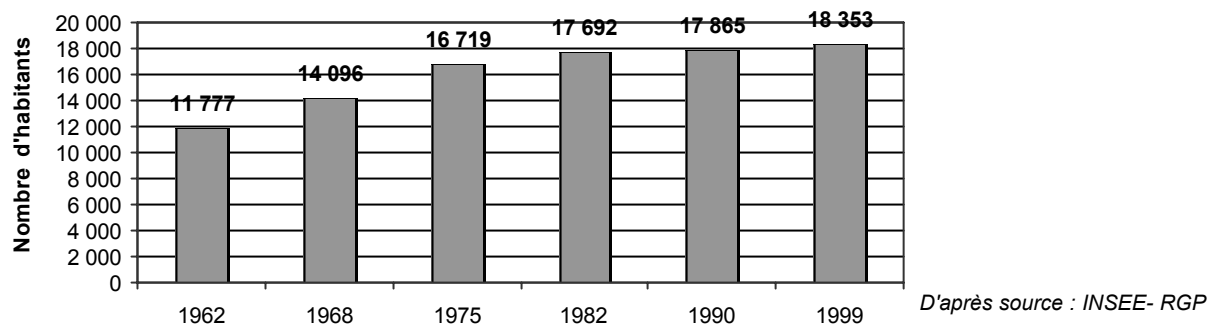
La population continue de croître

Entre 1962 et 1975, avec la création des nouvelles cités, la ville a vu sa population augmenter de 5 000 habitants. La croissance démographique s'est ensuite ralentie progressivement, comme pour l'en-

semble du Loir-et-Cher. En 1999, Romorantin compte 18 350 personnes, ce qui en fait **la deuxième ville du département**.

³ Les quartiers s'entendent ici au sens de l'INSEE (IRIS).

Evolution de la population de Romorantin-Lanthenay depuis 1962

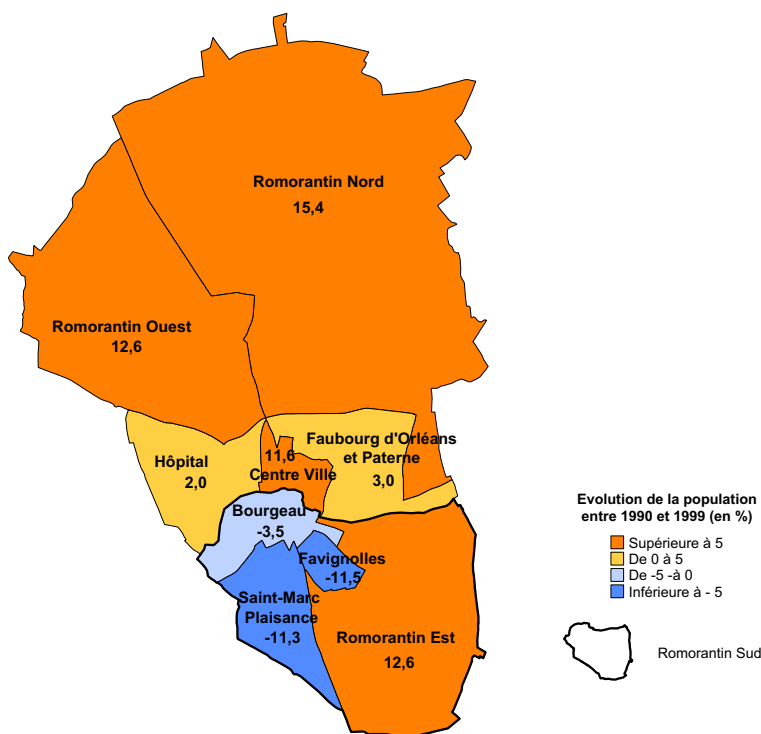


Entre les deux derniers recensements, la population de Romorantin s'est accrue de 2,7 % (environ 490 personnes), soit un peu moins que l'ensemble du Loir-et-Cher (+ 3 %). Cette évolution apparaît nettement plus positive que celle des deux autres grandes villes du département (Blois : - 0,3 %, Vendôme : + 1%). Elle correspond de sur-

croît à un nouvel élan puisque la croissance avait été très faible entre 1982 et 1990 (+ 1 %). Le phénomène de péri-urbanisation, très visible aux alentours des autres agglomérations, semble avoir moins touché la capitale de la Sologne qui dispose encore sur son territoire de zones constructibles.

Mais les quartiers sud se dépeuplent

Evolution de la population des quartiers de Romorantin-Lanthenay entre 1990 et 1999



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

Au sein même de la ville, l'évolution globale masque cependant des disparités très importantes entre les différentes parties du territoire romorantinois. Les gains de population se sont concentrés au nord de la Sauldre, tandis que les quartiers sud ont perdu des habitants. Le phénomène est plus particulièrement sensible à Saint-Marc et aux Favignolles (diminution de plus de 11 %), mais plus mesuré dans le Bourgeau. Pour les deux premiers,

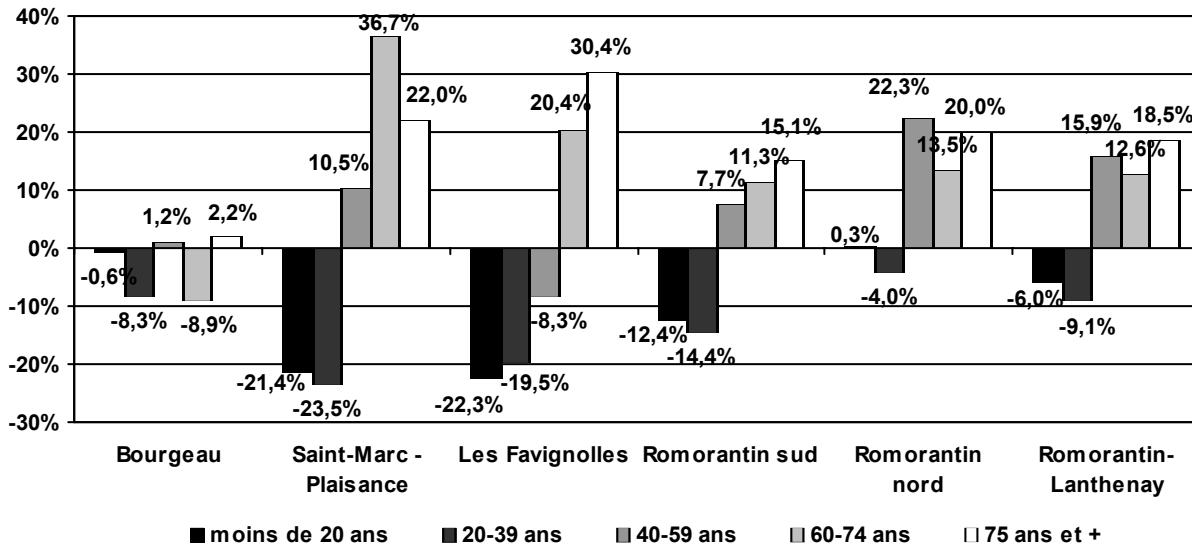
les nouvelles aspirations des ménages en matière de cadre de vie (maison individuelle, calme...) s'ajoutent à une image dégradée.

La dépopulation des quartiers sud s'accompagne d'une mutation sociologique. Les déficits les plus importants concernent en effet les enfants et les jeunes adultes (20-40 ans) qui assurent le renouvellement démographique, alors qu'une certaine stabilité est constatée dans la partie de nord

de la ville. On constate à l'inverse une augmentation importante des plus de 60 ans. Autre point à souligner : les évolutions sont très divergentes selon le sexe. Le nombre de femmes a diminué de 15 % à Saint-Marc, deux fois plus que pour les hommes

(- 7,6 %). Aux Favignolles, c'est le phénomène inverse qui est constaté, avec toutefois un écart moindre : - 14,1 % pour les hommes, - 9,1 % pour les femmes. Ces mouvements ne sont à l'évidence pas sans répercussion sur la vie de ces quartiers.

Evolution de la population des quartiers sud de Romorantin-Lanthenay entre 1990 et 1999 par tranche d'âge



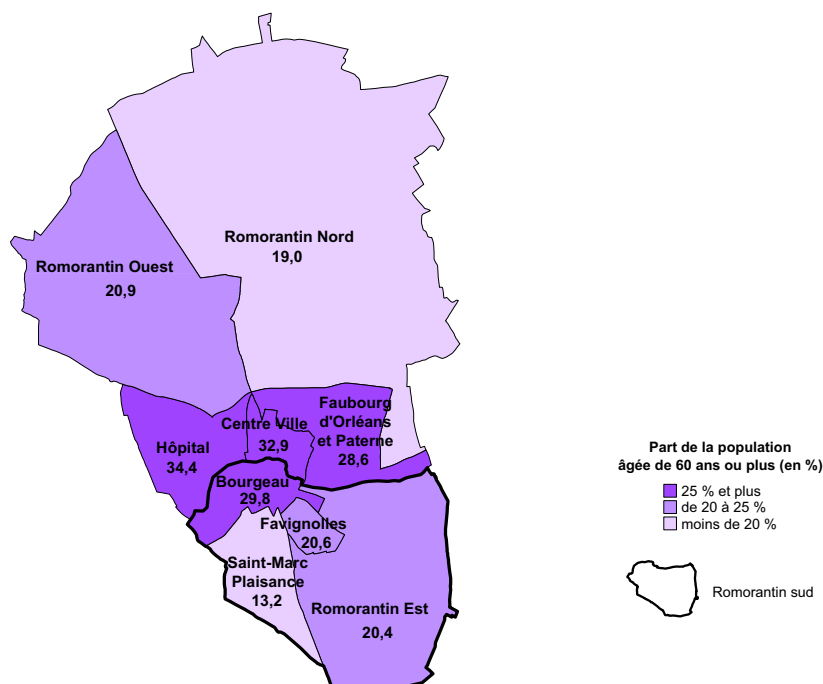
D'après source : INSEE- RGP

Le vieillissement de la population entre les deux derniers recensements apparaît **un peu plus rapide** à Romorantin-Lanthenay que dans l'ensemble du Loir-et-Cher. L'évolution est comparable à celle de Vendôme, ce qui tendrait à indiquer que les deux sous-préfectures attirent les personnes âgées de leur territoire respectif, en raison de leur offre éten-

due de services.

La part des seniors se situe toutefois en deçà de la moyenne départementale en 1999 ; elle est en particulier inférieure de 3 points à celle de Vendôme. Elle varie beaucoup au sein des quartiers sud : de 13,2 % à Saint-Marc à 29,8 % au Bourgeau.

Part de la population âgée de plus de 60 ans par quartier à Romorantin-Lanthenay en 1999



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

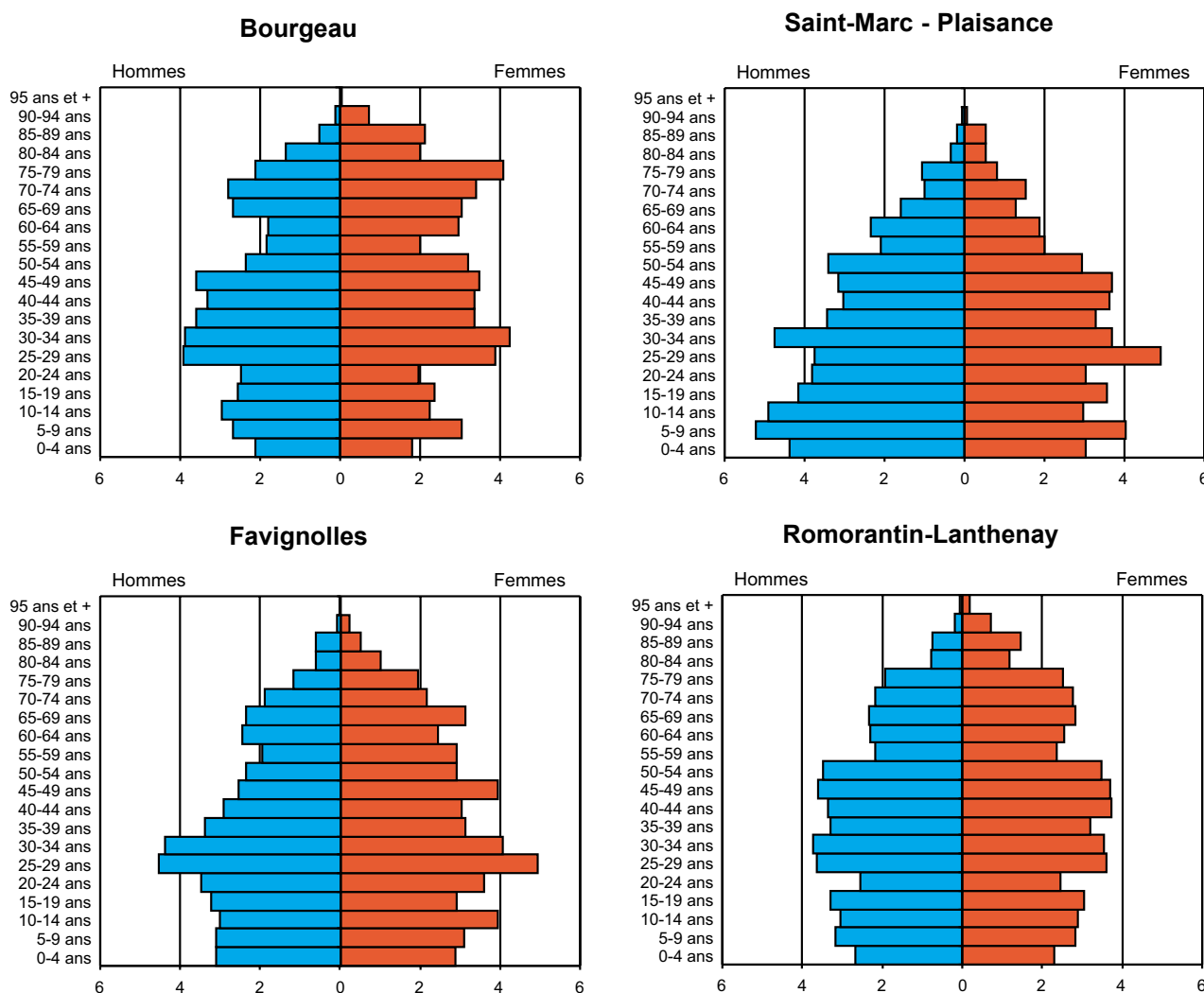
	Evolution de la population de 60 ans et plus entre 1990 et 1999 (en %)	Part de la population de 60 ans et plus en 1999 (en %)
Bourgeau	- 4,3	29,8
Saint-Marc - Plaisance	+ 32,4	13,2
Favignolles	+ 23,2	20,6
Romorantin-Lanthenay	+ 14,9	24,8
Blois	+ 9,9	20,4
Vendôme	+ 15,8	27,8
Loir-et-Cher	+ 10,5	26,2

D'après source : INSEE- RGP

La structure par âge de la population se révèle d'ailleurs très différente d'un quartier à l'autre. **Saint-Marc accueille encore une importante proportion de jeunes**, les Favignolles se distinguent par le poids des 25-35 ans, tandis que le **Bourgeau** présente les caractéristiques d'un **territoire marqué par le vieillissement**. Le renouvellement de la population y a pourtant été plus important

qu'ailleurs puisque plus de 35 % des habitants sont venus s'y installer entre 1990 et 1999. A l'opposé, les migrants ne représentent que 22,2 % des personnes vivant à Saint-Marc, soulignant ainsi le manque d'attractivité du quartier. La proportion est très voisine de l'ensemble de la ville aux Favignolles (26,8 %).

Répartition par âge quinquennal et par sexe de la population en 1999 (en %)



D'après source : INSEE- RGP

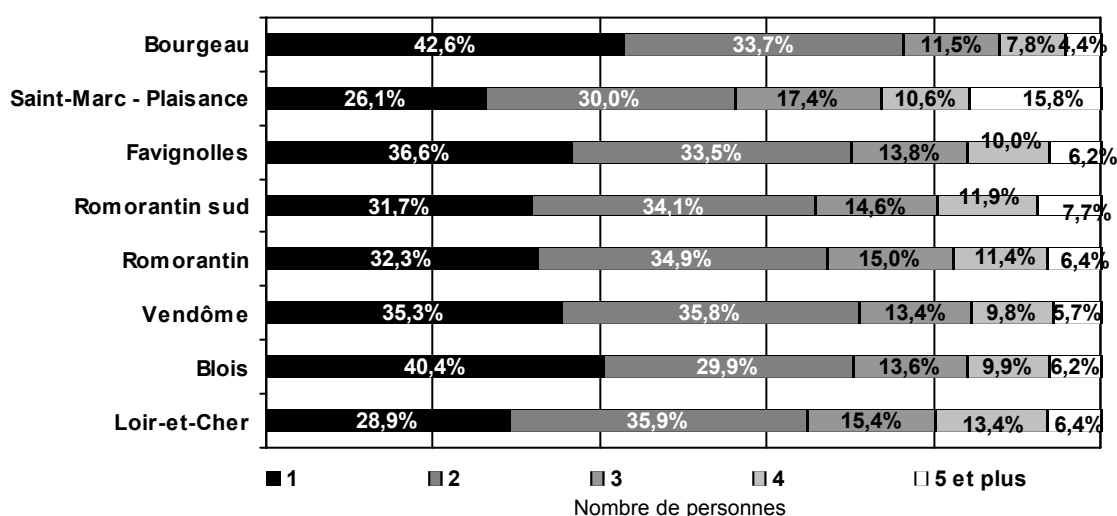
Près d'un tiers des ménages sont constitués par des personnes seules

L'allongement de la durée de vie a également pour conséquence **l'augmentation du nombre des personnes isolées**. D'autres facteurs entrent en ligne de compte, comme les ruptures conjugales, par exemple. C'est un phénomène qui touche en premier lieu les villes. En 1999, **près d'un tiers des ménages de Romorantin-Lanthenay sont composés d'une seule personne**, contre 29 % en moyenne pour le Loir-et-Cher. La spécificité du tissu démographique de la ville ressort cependant de nouveau, les proportions étant plus élevées à Vendôme (35 %) et surtout à Blois (40 %). Dans le

quartier du Bourgeau, vieillissant comme nous l'avons vu et où les logements sont souvent de petite taille, cette part s'élève à près de 43 %.

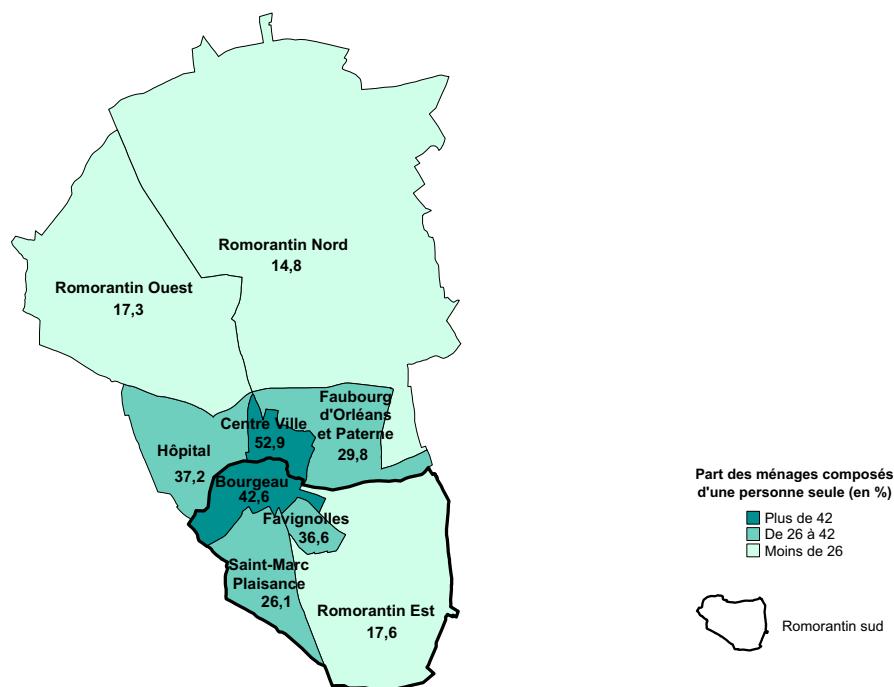
Inversement, la baisse de la natalité influe sur la taille des familles. La part de celles comptant 5 personnes ou plus s'est ainsi réduite entre 1990 et 1999, passant de 7,8 % à 6,4 %. Elles sont cependant encore bien représentées à Saint-Marc. Ce quartier comprend également une part plus importante qu'ailleurs de ménages de 3 personnes.

Répartition des ménages en 1999 selon la taille



D'après sources : INSEE - RGP

Part des ménages composés d'une seule personne selon les quartiers de Romorantin-Lanthenay en 1999



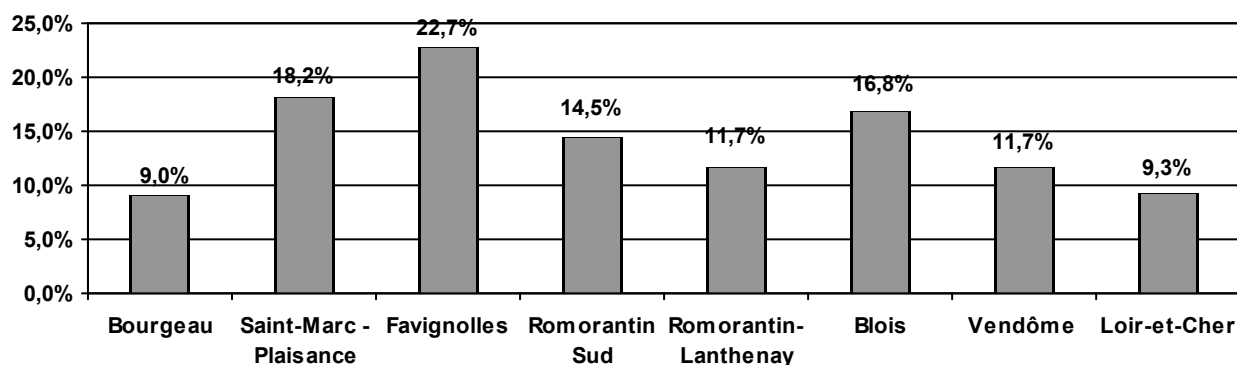
Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

De nombreuses familles monoparentales dans les quartiers sud

L'éclatement de la famille constitue l'une des données socio-démographiques essentielles de la dernière décennie. Le nombre de familles monoparentales ne cesse de croître. En 1999, c'est le cas pour plus d'une famille sur 10 à Romorantin. Cette situation s'accompagne souvent d'une situation financière

et sociale précaire, engendrant une concentration sur les quartiers où domine l'habitat social. Ainsi, la **proportion de familles monoparentales atteint presque 23 % aux Favignolles** et dépasse 18 % à Saint-Marc.

Part des familles monoparentales en 1999



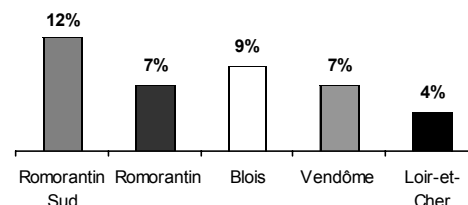
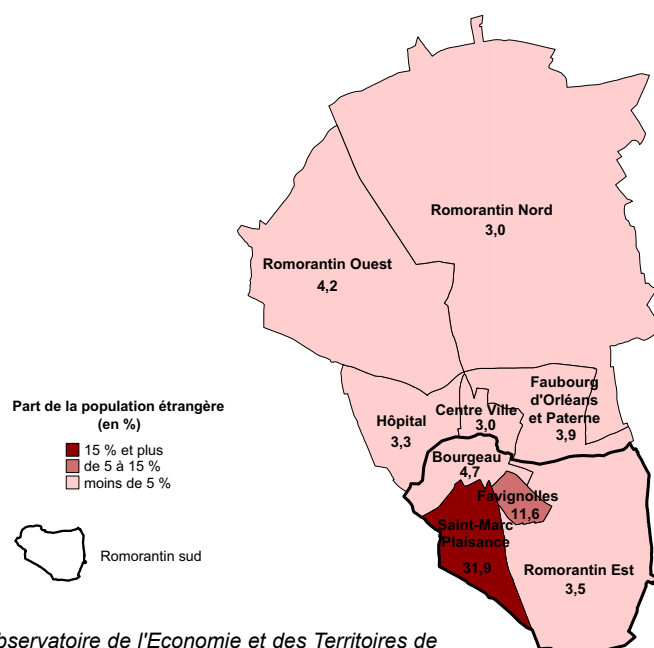
D'après source : INSEE - RGP

Une concentration de population étrangère dans certains quartiers

En 1999, Romorantin-Lanthenay comptait 7 % d'habitants de nationalité étrangère, soit autant qu'à Vendôme et un peu moins qu'à Blois (9 %). La moyenne départementale était de 4 %. Mais cette population n'est pas répartie harmonieusement sur le territoire communal. La proportion est un peu plus élevée aux Favignolles, tout en restant mesurée

(12 %), alors qu'elle s'élève à **près d'un tiers dans le quartier Saint-Marc**. Ce dernier abrite en effet une très importante communauté turque. Ce regroupement, ajouté à l'aspect enclavé de ce territoire, crée une situation d'exclusion qui devient de plus en plus difficilement acceptable.

Part des personnes de nationalité étrangère en 1999



D'après source : INSEE- RGP

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : INSEE- RGP

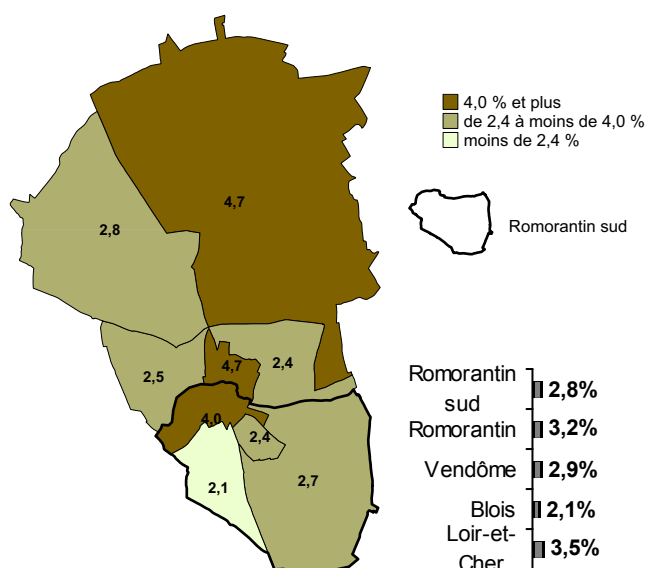
Une forte proportion d'ouvriers à Saint-Marc et aux Favignolles

La tradition industrielle de Romorantin-Lanthenay ne s'est pas démentie tout au long du XX^{ème} siècle. Originellement implantés dans le Bourgeau, les ménages ouvriers se sont déplacés vers les nouvelles cités. Ainsi, parmi les personnes de plus de 15 ans, on compte 3 ouvriers sur 10 dans les quartiers de Saint-Marc et des Favignolles. Dans ces deux territoires, la proportion de ménages retraités est plus faible qu'en moyenne (en particulier à Saint-Marc), alors qu'elle est plus élevée au Bourgeau, ce que laissait déjà entrevoir la pyramide des âges.

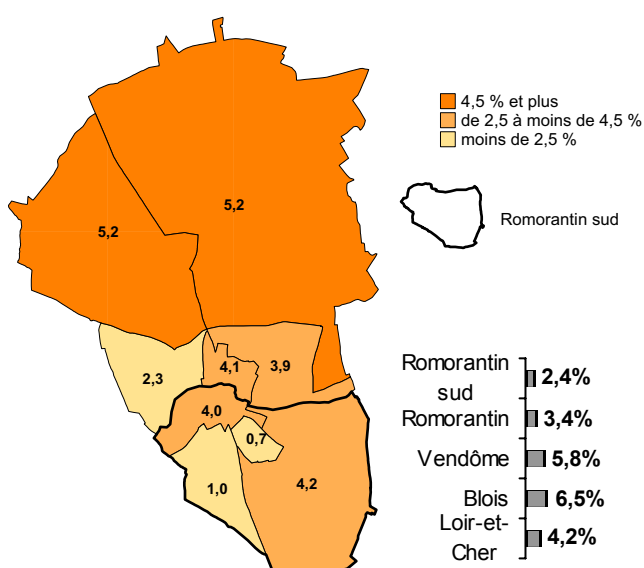
Globalement, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins présents à Romorantin-Lanthenay qu'en Loir-et-Cher (plus de 2 points de moins qu'à Vendôme, par exemple), encore moins dans les quartiers sud. De même, on note une représentation peu élevée des professions intermédiaires aux Favignolles et, dans une moindre mesure, à Saint-Marc. **Les personnes sans activité professionnelle sont en proportion supérieure à la moyenne dans les quartiers sud**, en particulier à Saint-Marc (plus d'un habitant sur 4).

Répartition de la population de plus de 15 ans en 1999 selon la catégorie socioprofessionnelle

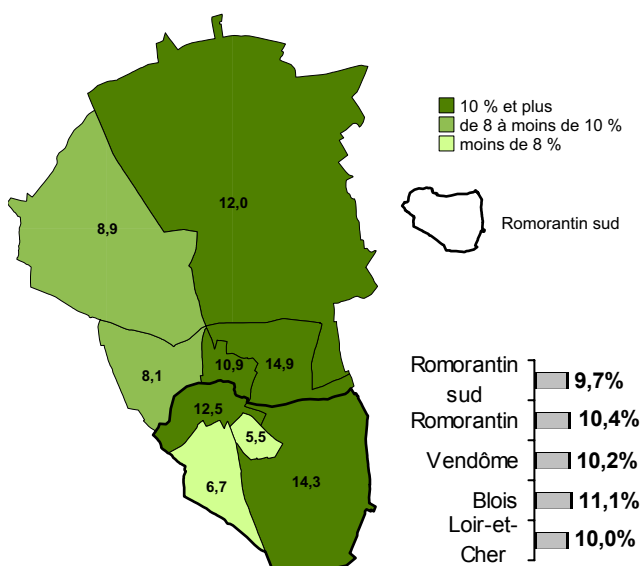
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises



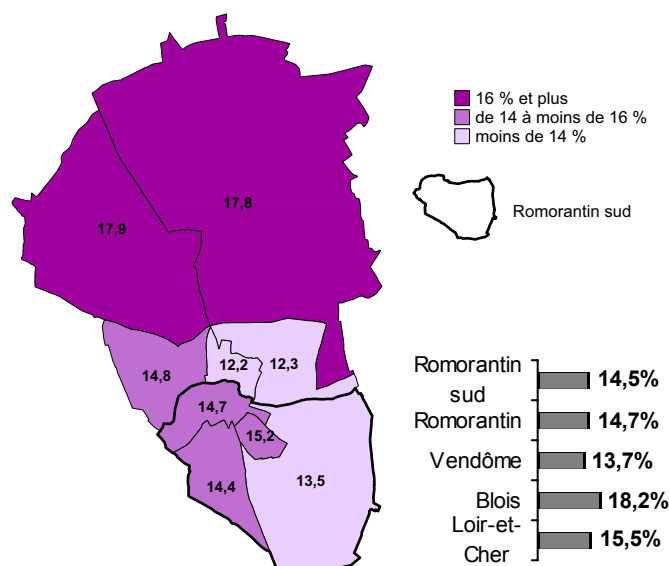
Cadres - professions intellectuelles supérieures



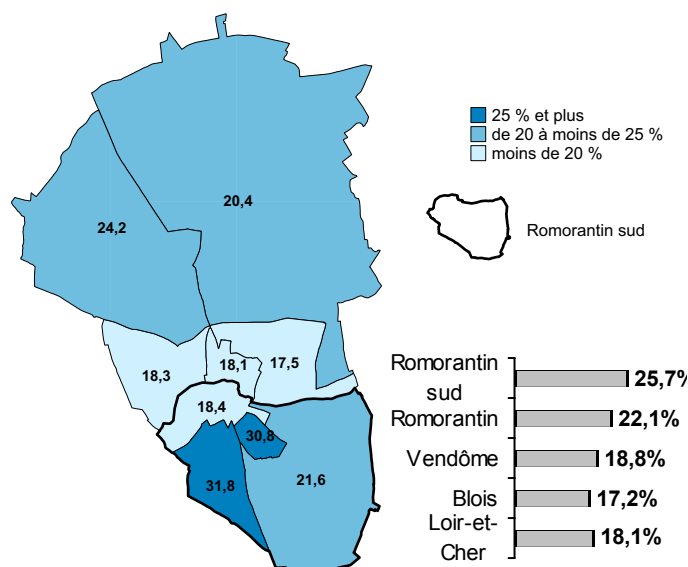
Professions intermédiaires



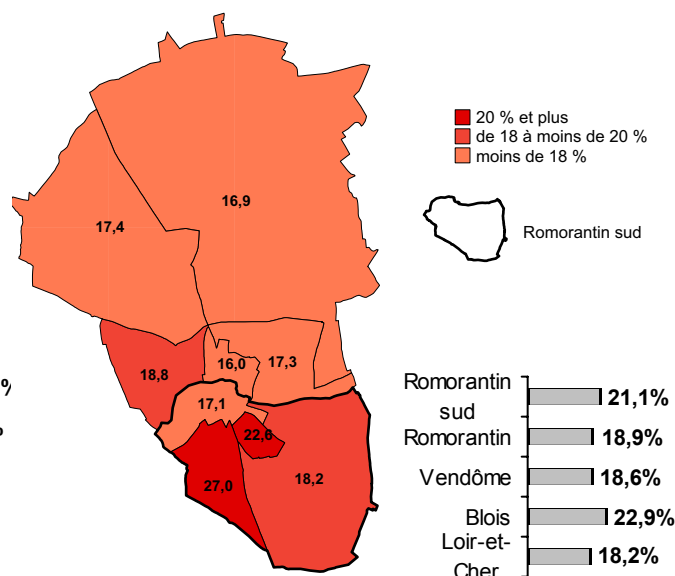
Employés



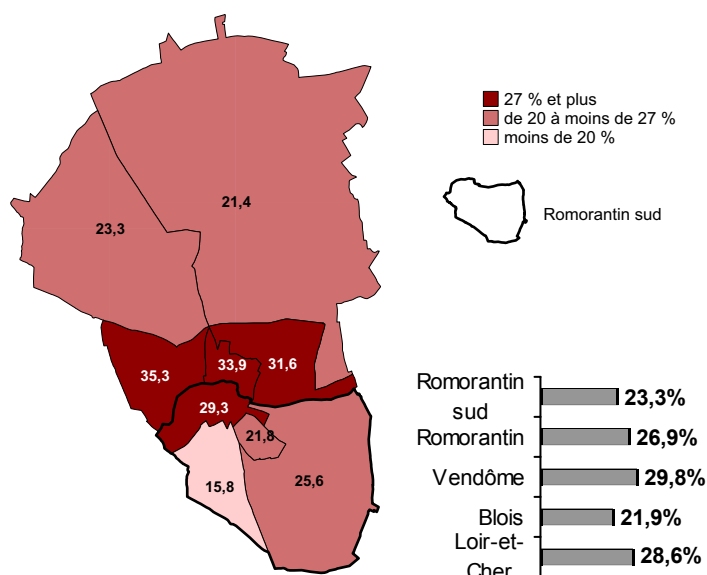
Ouvriers



Sans activité professionnelle



Retraités

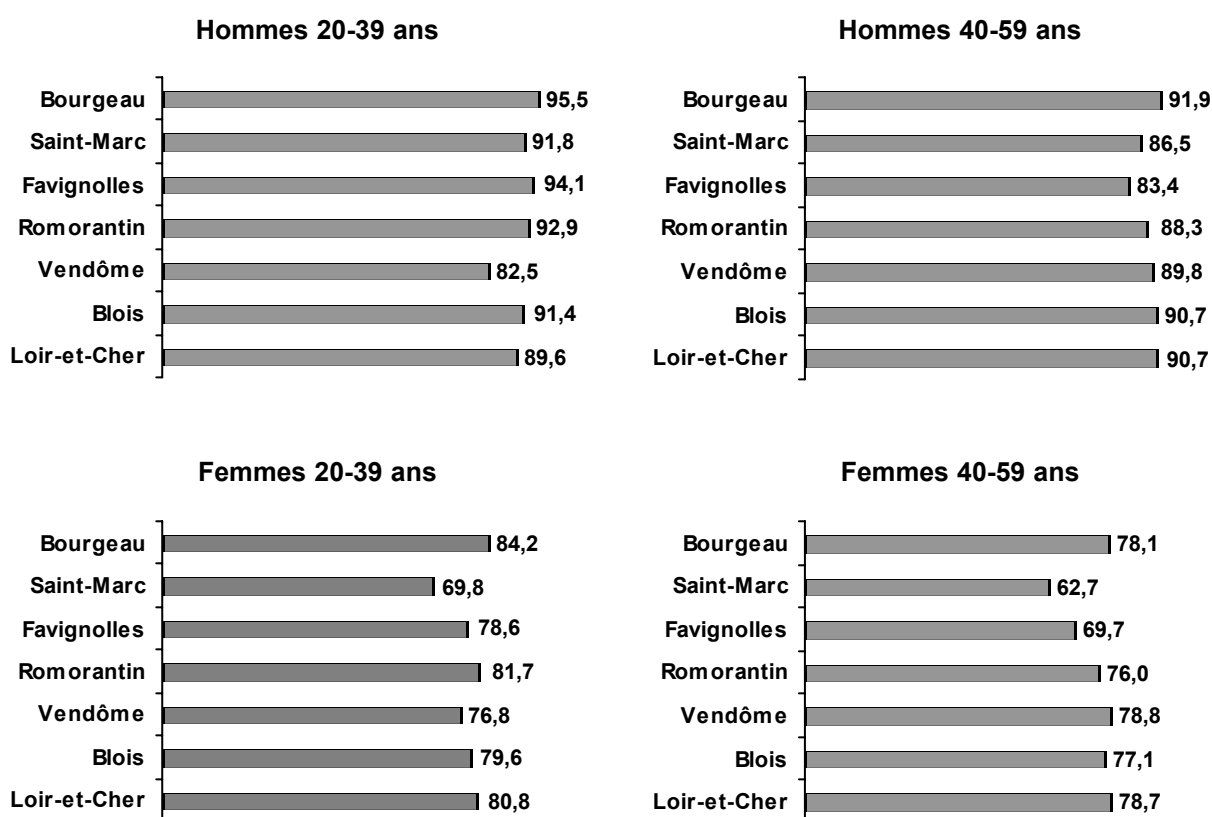


Des femmes moins souvent actives, en particulier à Saint-Marc

Alors que les **taux d'activité** enregistrés à Romorantin-Lanthenay sont plutôt supérieurs à ceux des territoires de référence, surtout pour les 20-39 ans, ils apparaissent sensiblement **inférieurs pour les femmes de Saint-Marc et des Favignolles**, quelle que soit la tranche d'âge. L'écart est particulièrement important pour Saint-Marc (environ 12 points de moins que la moyenne

de la ville) et explique la part élevée de personnes sans activité professionnelle précédemment pointée. Cette situation n'est évidemment pas sans lien avec la présence d'une forte communauté turque : aux habitudes culturelles, voire confessionnelles, s'ajoute cependant un **faible niveau de formation** (voir ci-après), accentué par un **défaut de maîtrise de la langue française**.

Taux d'activité en 1999 (en %)



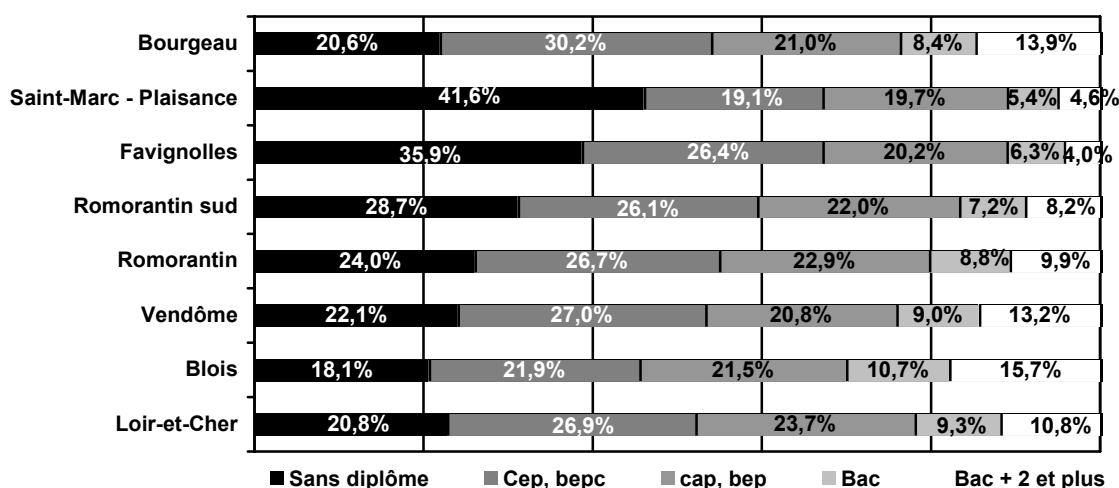
D'après source : INSEE- RGP

Un faible niveau de formation dans les quartiers sud

Près d'un Romorantinais de plus de 15 ans sur 4 n'est titulaire d'aucun diplôme, proportion supérieure à la moyenne départementale et à celle de Vendôme. La population de **Saint-Marc** est la plus désavantagée en ce domaine (**plus de 4 personnes sur 10**), mais celle des Favignolles est également très concernée. A l'inverse, les titulaires d'un

diplôme égal ou supérieur au Bac sont moins nombreux à Romorantin (18,7 %) que dans le département (20,1 %) ou à Vendôme (22,2 %). Dans les quartiers précédemment cités, leur part se situe aux environs de 10 %. Au Bourgeau, la répartition est en revanche proche de celle du Loir-et-Cher.

Répartition de la population de plus de 15 ans en 1999 selon le niveau de formation



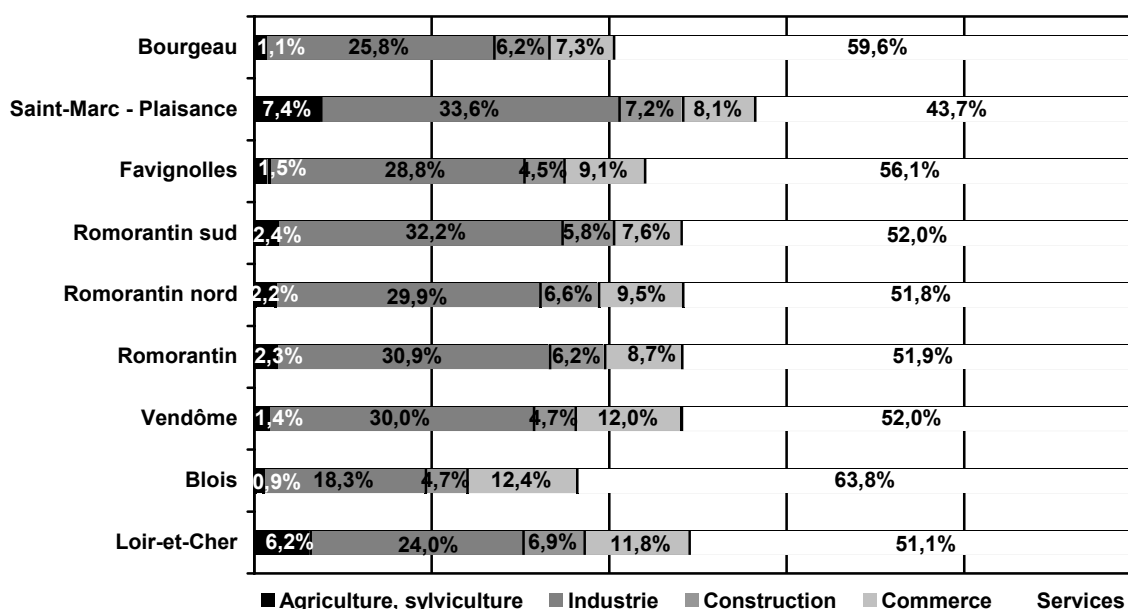
D'après source : INSEE- RGP

Des activités distinctes selon les quartiers

Au recensement de 1999, la structure par grand secteur d'activité de la population active occupée n'était pas très différente de celle de Vendôme. Le poids de l'industrie y était plus important que dans l'ensemble du département. Au sein de la ville, une certaine spécialisation apparaissait selon le lieu de résidence. Ainsi, le **quartier Saint-Marc** se distingue par le **nombre d'actifs travaillant dans l'agriculture et la sylviculture**. Les ressortissants turcs, majoritairement d'origine rurale (Anatolie centrale, bords de la Mer noire) sont en effet fréquemment

employés dans des **travaux saisonniers** (fraises, asperges, etc.), en particulier les femmes. Beaucoup d'hommes travaillent dans le bâtiment, comme le laisse entrevoir la part des actifs de ce secteur. A l'opposé, les habitants de ce quartier sont moins nombreux dans les services. C'est au contraire dans ces derniers que les actifs des Favignolles sont les plus présents. Le travail tertiaire constitue également la principale caractéristique des habitants du Bourgeau.

Répartition de la population active occupée par grand secteur d'activité en 1999

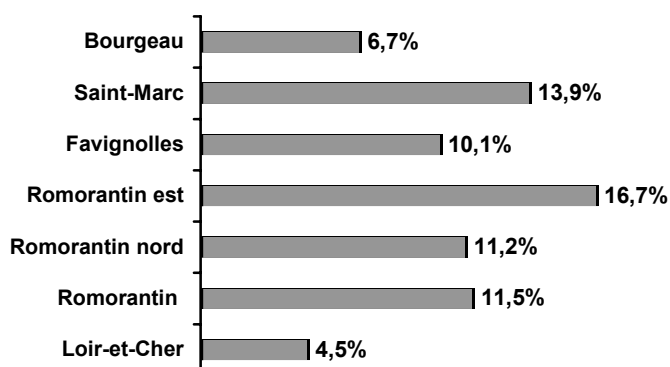


D'après source : INSEE- RGP

En 1999, près de 12 % des actifs romorantinois travaillaient dans l'industrie automobile, soit 3 fois plus qu'en moyenne départementale. L'arrêt des chaînes de production de Matra Automobiles a eu de lour-

des conséquences pour la main d'œuvre locale. Les quartiers potentiellement les plus touchés sont Romorantin est (contigu aux Favignolles) et Saint-Marc.

Part des actifs travaillant dans l'automobile en 1999



D'après source : INSEE- RGP

Les problématiques sociales

D'une manière générale, les cités HLM connaissent aujourd'hui une concentration sans précédent de personnes ou de familles défavorisées. Durant la période récente, en effet, l'accès au crédit a été nettement plus aisé et le nombre de candidats à la pro-

priété s'est envolé, laissant dans les quartiers populaires les habitants les plus démunis. Il convient d'aller plus loin dans l'étude des caractéristiques des populations concernées et d'appréhender leurs difficultés dans toutes leurs dimensions.

Un revenu moyen inférieur au territoire de référence

En 2003 (dernières données disponibles), le revenu moyen des Romorantinois s'élève à 14 387 euros, contre 15 668 euros en moyenne départementale. L'écart n'est pas mince, plus de 8 % ; il est du même ordre avec Vendôme. Le résultat de Blois est en revanche très voisin.

En parallèle, **la part des ménages Romorantinois non imposés dépasse les 50 %**. Elle est supérieure de 3,6 points à la moyenne du Loir-et-Cher.

Revenu moyen et part des ménages non imposés en 2003

	Revenu moyen en euros	Ecart entre Romorantin et les autres territoires	Part des ménages non imposés (en %)
Romorantin-Lanthenay	14 387		50,7
Vendôme	15 712	- 8,4	49,0
Blois	14 458	- 0,5	48,3
Loir-et-Cher	15 668	- 8,2	47,1

D'après source : Direction des Services Fiscaux

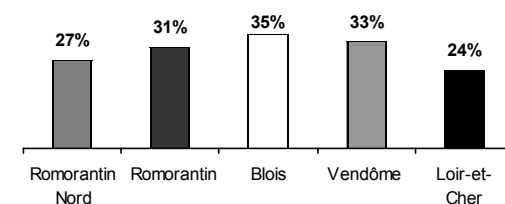
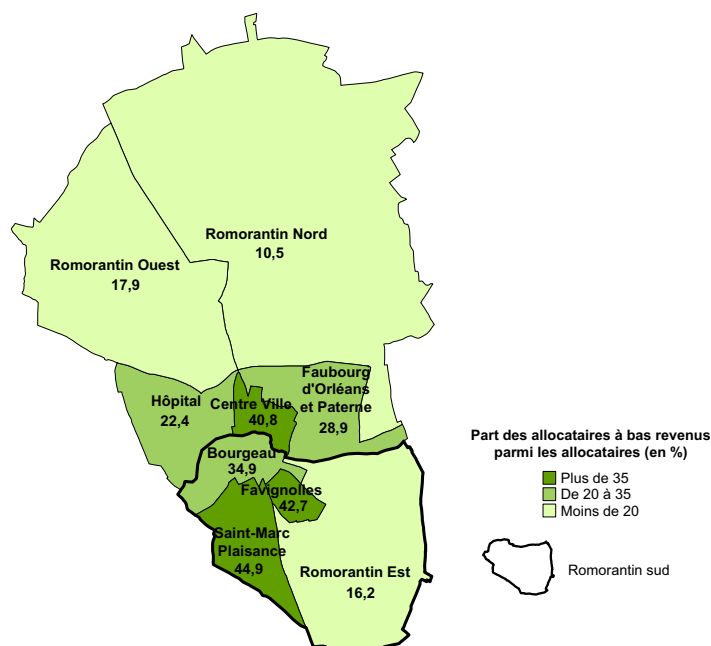
Les informations ne sont pas mobilisables à une échelle infra communale. D'autres sources permettent cependant de pointer **la faiblesse des ressources des habitants de Saint-Marc et des Favignolles**.

La part des allocataires CAF à bas revenus⁴ est comprise entre 43 % et 45 % dans ces deux quartiers, alors qu'elle est de 31 % pour l'ensemble de la ville, qui se situe en dessous des valeurs atteintes à

Blois et Vendôme. En complément, on peut indiquer que selon les déclarations recueillies par les bailleurs sociaux auprès de leurs locataires, 6 ménages sur 10 auraient un niveau de ressources inférieur ou égal à 30 % du plafond HLM à Saint-Marc et un peu moins de la moitié aux Favignolles. La moyenne de la ville (pour les deux sociétés OPAC et Jacques Gabriel) se situerait à 4 ménages sur 10 ; la proportion serait légèrement moins élevée au Bourgeau.

4. Sont considérés comme ménages à bas revenus ceux qui perçoivent moins de la moitié du revenu par unité de consommation médian (734,99 euros en 2004). Le revenu pris en compte est le revenu mensuel disponible avant impôt, comprenant les ressources propres (revenus d'activité, allocations chômage, pensions, retraites, autres revenus imposables) et les prestations versées par la Caf. Pour pouvoir tenir compte des économies d'échelle, ce revenu global mensuel est rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, selon l'échelle d'équivalence ainsi définie : l'allocataire compte pour 1 UC, les autres adultes et enfants à charge de 14 ans et plus comptent pour 0,5 UC, les enfants à charge de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC. Un ajout de 0,2 UC est effectué dans le cas d'une famille monoparentale.

Part des allocataires CAF à bas revenus en 2005



D'après source : CAF

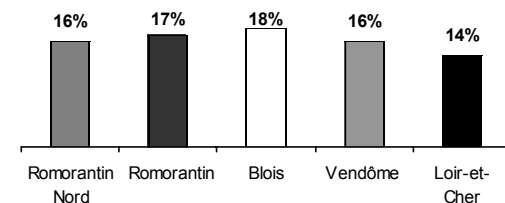
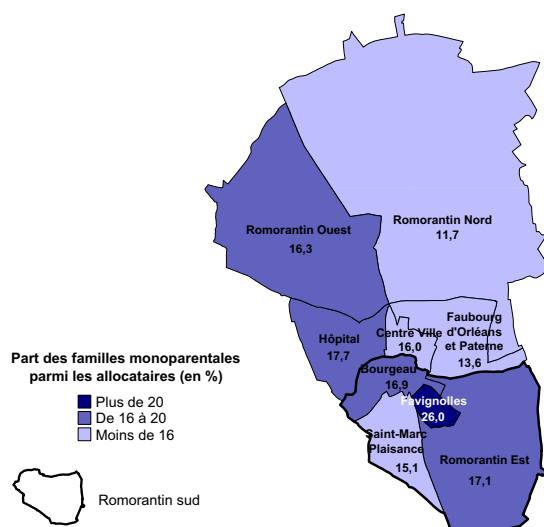
Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher
d'après source : CAF

Les familles monoparentales se concentrent aux Favignolles

Le recensement de 1999 avait déjà mis en évidence la **forte proportion de familles monoparentales dans les quartiers sud**. Depuis cette date, il semble que des évolutions assez importantes se soient produites, conduisant à une **concentration encore plus marquée de celle-ci sur les Favignolles**, où elles représentent 26 % des

familles allocataires CAF en 2005. En revanche, la proportion est nettement moindre à Saint-Marc : 15 % seulement, soit moins que la moyenne de la ville. Ce phénomène apparaît d'ailleurs réellement spécifique aux Favignolles, les valeurs étant très proches les unes des autres dans les autres parties du territoire romorantinais.

Part des familles monoparentales parmi les allocataires en 2005



D'après source : CAF

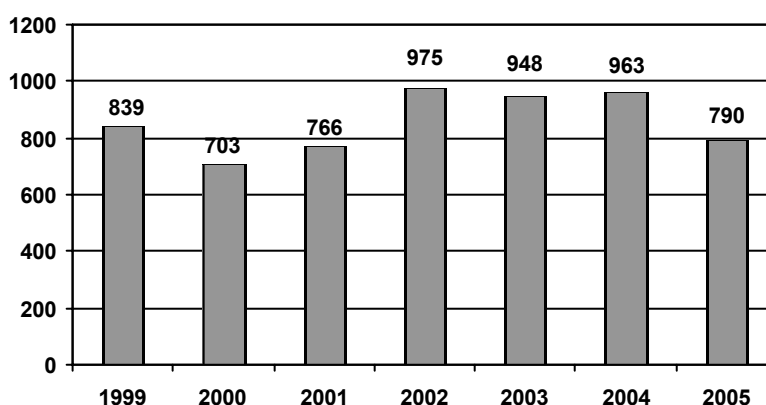
Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source : CAF

Une baisse récente du chômage qui s'accompagne d'une précarité accrue

La fermeture de Matra a entraîné en 2002 une hausse très importante du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'est ensuite stabilisé, puis a nettement reculé en 2005. Cette diminution est due à plusieurs facteurs, parmi lesquels ceux tenant à des modifications dans la gestion des demandes ont eu le plus fort impact.

Parallèlement, le nombre des chômeurs de catégorie 6 a augmenté. Ils représentent 12 % du total fin 2005 ; contre un peu plus de 8 % fin 2003. C'est le signe que les emplois offerts sont plus fréquemment précaires (missions d'intérim de courte durée, CDD).

Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1 de Romorantin-Lanthenay au 31/12



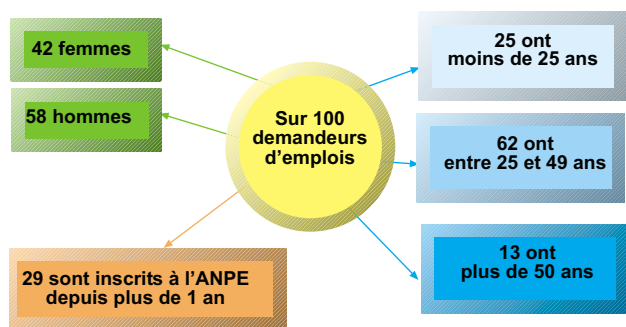
D'après source : ANPE

Au début de l'année 2006, les Favignolles regroupaient 19 % des chômeurs de Romorantin et Saint-Marc près de 15 % ; rappelons qu'en 1999, ces quartiers abritaient respectivement 12 % et 9 % de

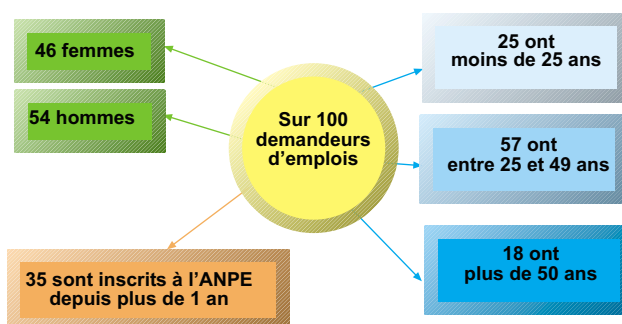
la population. Le Bourgeau représentait en revanche 7 % des chômeurs, contre 10 % pour les habitants.

Typologie des demandeurs d'emploi de Romorantin-Lanthenay

Quartiers sud



Quartiers nord



D'après source : ANPE

- Les chômeurs de la catégorie 1 sont les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, n'ayant pas travaillé plus de 78 heures durant le mois précédent leur inscription. Cette catégorie est celle qui est utilisée pour suivre l'évolution du chômage.
- Les chômeurs de la catégorie 6 sont les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant travaillé plus de 78 heures durant le mois précédent leur inscription.

Quelques caractéristiques des chômeurs des quartiers sud

- 57 % sont inscrits en catégorie 1, contre 52 % dans la partie nord. Inversement, ils sont moins nombreux en catégorie 6 (9 % contre 13 %), ce qui tendrait à indiquer qu'ils ont plus difficilement accès à des emplois de courte durée.
- 58 % sont des hommes, contre 54 % dans la partie nord (55 % dans les quartiers nord de Blois) ;
- 62 % ont entre 25 et 49 ans, 57 % au nord (66 % quartiers nord de Blois). La part des moins de 25 ans est identique au nord et au sud : 25 % ;
- 29 % sont inscrits à l'ANPE depuis un an ou plus, contre 35 % au nord ;
- la répartition par nationalité reflète celle de la population : 77 % de Français (94 % au nord) et 13 % de Turcs ;

- ils sont majoritairement ouvriers, en particulier non qualifiés ;

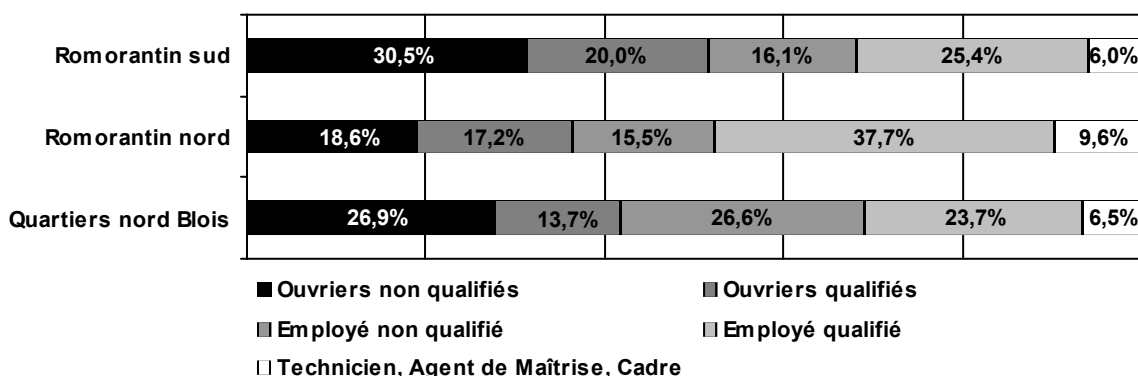
- plus d'un quart (26 %) n'ont aucune formation, contre 17 % au nord (25 % quartiers nord de Blois) ;

- les chômeurs hommes ont plus fréquemment le permis de conduire (78 %, contre 74,5 % au nord). Inversement, une femme sur 3 n'est pas titulaire du permis au sud, alors que c'est le cas pour 28 % seulement au nord ;

- près d'un chômeur sur 4 ne possède aucun moyen de locomotion (1 sur 5 au nord) et plus de 8 % circulent à vélo, proportion quasiment identique quel que soit le territoire ;

- les trois quarts des bénéficiaires du RMI sont inscrits à l'ANPE, toutes catégories confondues (dont 61 % en catégorie 1), contre seulement 63 % au nord.

Répartition des demandeurs d'emploi (catégorie 1) par qualification



D'après source : ANPE - janvier 2006

Plus de la moitié des bénéficiaires du RMI habitent le sud de Romorantin⁷

Fin 2005, on recensait **459 bénéficiaires du RMI à Romorantin-Lanthenay**. Avec leurs ayants droit, cela représentait un peu moins de 900 personnes couvertes par le dispositif, soit 4,9 % de la population (moyenne départementale 3,2 %). **Près de 52 % des bénéficiaires habitent le sud de la ville** (rappelons que ce territoire rassemblait 42 % de la population en 1999). La proportion de érémistes est de 25 pour 1 000 habitants à Romorantin, autant qu'à Vendôme (moyenne départementale 17 pour 1 000). Elle est du même ordre au Bourgeau, mais nettement supérieure à Saint-Marc (42) et plus encore aux Favignolles (51).

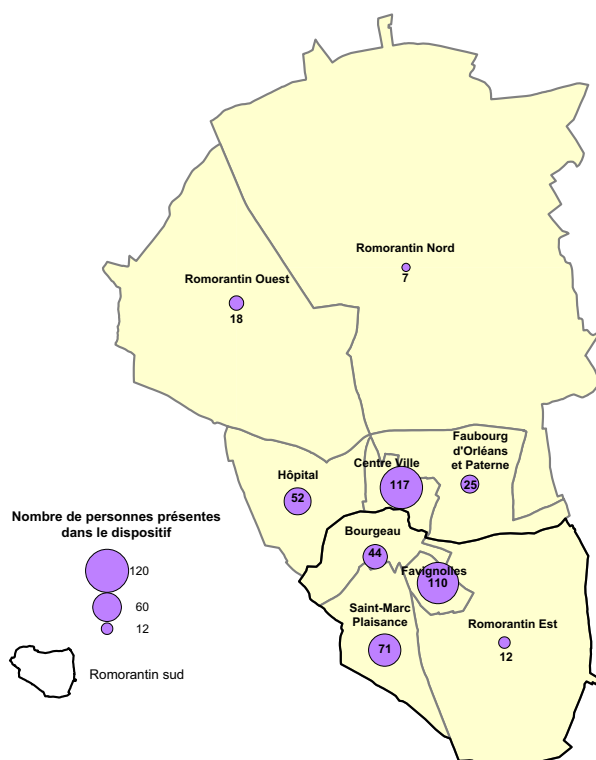
A Romorantin plus qu'ailleurs en Loir-et-Cher, la

part des femmes parmi les bénéficiaires est importante : 62 %, contre 54 % en moyenne départementale. Cette situation est particulièrement aiguë aux Favignolles (70 %) et, dans une moindre mesure, à Saint-Marc (66 %). Elle apparaît très liée à la monoparentalité puisque 4 bénéficiaires sur 10 sont des mères isolées aux Favignolles et 25 % pour l'ensemble de la ville, alors que dans les territoires de référence, les valeurs se situent entre 17 et 18 %.

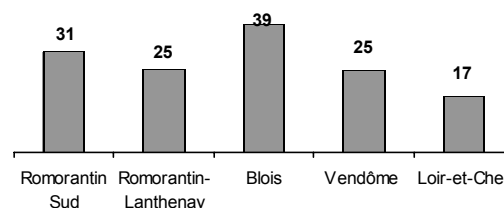
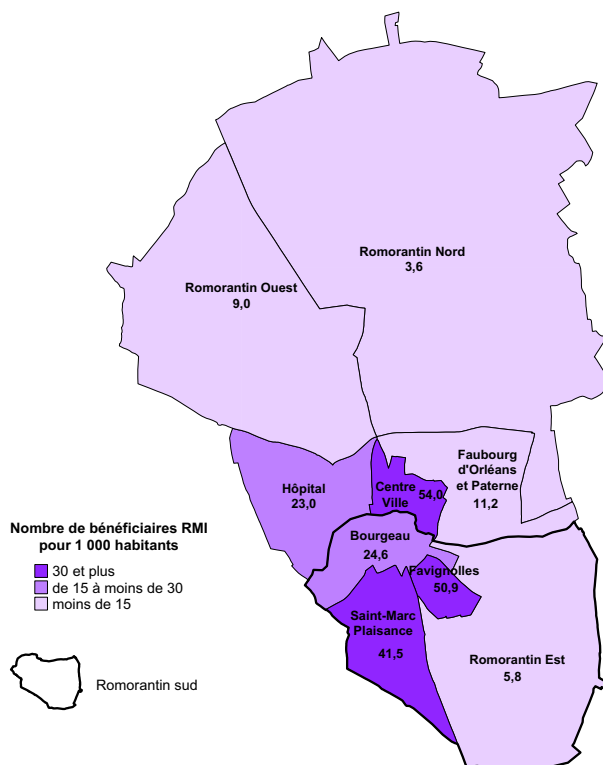
La part des couples avec personne à charge est spécialement élevée à Saint-Marc. Le Bourgeau se distingue par une forte proportion de personnes seules.

7. Ces données sont extraites de la base communiquée au début de janvier 2006 par le Conseil général, qui recense l'ensemble des bénéficiaires avec droits ouverts au 31/12/2005 (ensemble des bénéficiaires payés ou suspendus).

Nombre de personnes présentes dans le dispositif au 31/12/2005

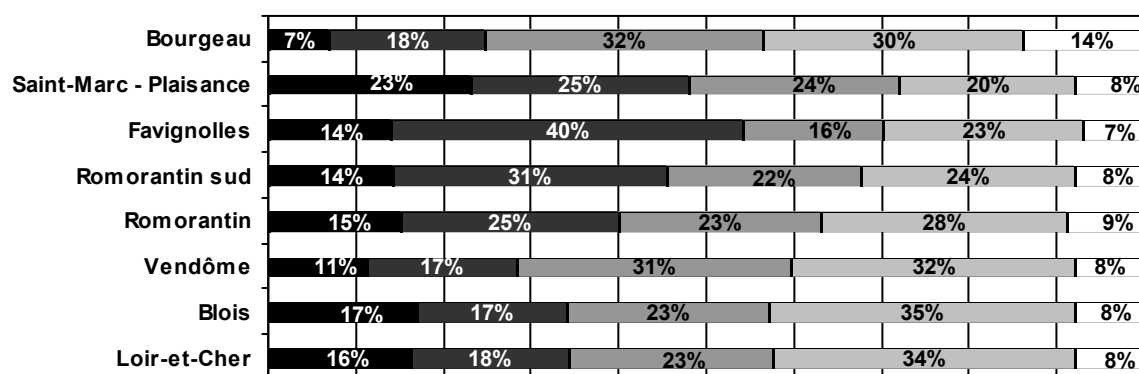


Nombre de bénéficiaires du RMI pour 1 000 habitants au 31/12/2005



D'après sources : Conseil général (données Perceval), INSEE-RGP

Répartition des bénéficiaires du RMI selon la situation de famille



■ Couple avec personne à charge ■ Mère isolée ■ Femme seule ■ Homme seul □ Autres cas

D'après sources : Conseil général (données Perceval), INSEE-RGP

Les bénéficiaires du RMI ont en général un faible niveau de formation. La part de ceux classés en niveau V bis ou VI est de 51 % pour Romorantin-Lanthenay, comme pour le Loir-et-Cher. Les valeurs sont très proches à Blois et Vendôme. En revanche,

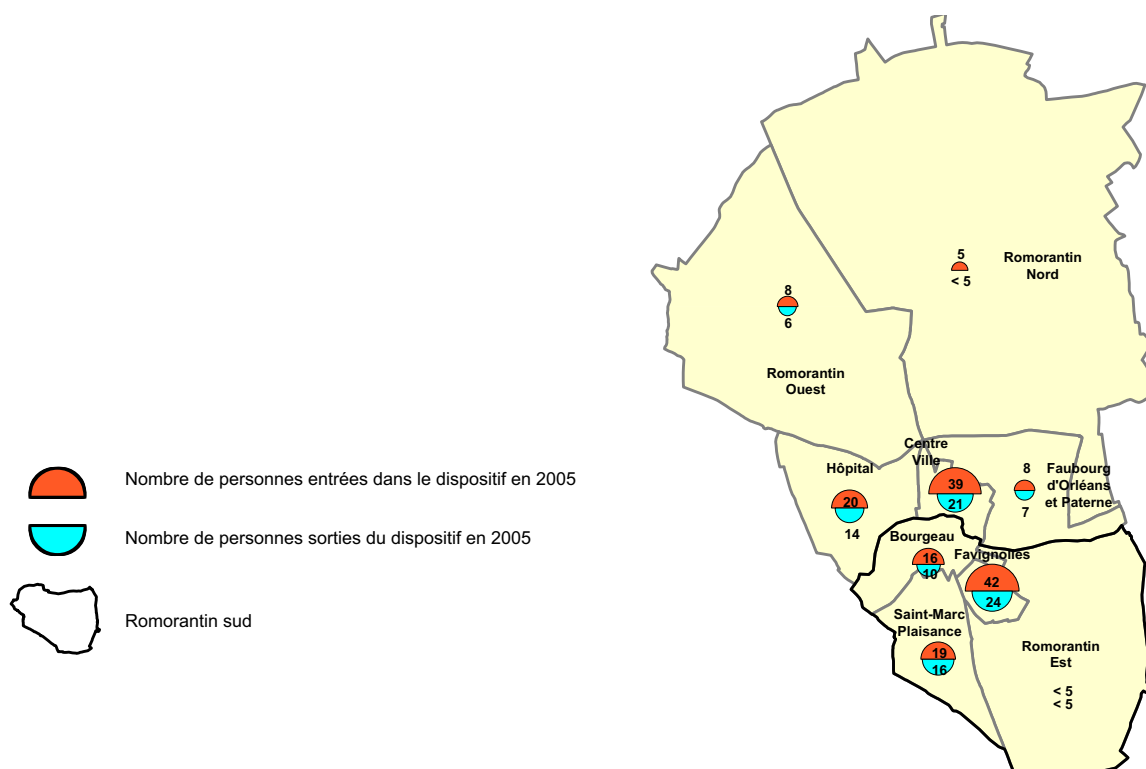
elle atteint 56 % aux Favignolles et 61 % à Saint-Marc. La proportion est plus faible au Bourgeau (45 %). Mais c'est dans ce dernier que l'ancienneté moyenne dans le dispositif est la plus élevée : 51,5 mois, contre 44,3 pour Romorantin (49 mois en

Loir-et-Cher). Elle est en revanche moins longue à Saint-Marc et aux Favignolles : 37 mois.

Les bénéficiaires de nationalité étrangère sont proportionnellement moins nombreux à Romorantin qu'à Vendôme ou Blois : 15 %, contre respectivement 18 % et 27 % ; la moyenne départementale est de 14 %. La valeur est proche aux Favignolles (15,5 %), faible au Bourgeau (6 %), mais beaucoup plus élevée à Saint-Marc (41 %) où les résidents étrangers sont très nettement majoritaires, comme cela a été mentionné.

Globalement, le Loir-et-Cher a enregistré moins de sorties du RMI que d'entrées en 2005. Le ratio est de 0,81 sortie pour 1 entrée. Il est plus défavorable à Romorantin (0,65) et davantage encore aux Favignolles (0,57). Il est en revanche plus proche de l'équilibre à **Saint-Marc** (0,84), où l'on compte la plus **forte proportion d'entrants qui avaient déjà été présents dans le dispositif auparavant** : 42 %. Les valeurs des autres territoires (y compris villes et département) sont voisines de 35 %.

Nombre de personnes entrées et sorties du dispositif RMI en 2005



D'après sources : Conseil général (données Perceval)

Autres minima sociaux

L'Allocation Parent Isolé (API)

En lien avec la part des familles monoparentales, on constate que 3,0 % des ménages allocataires CAF de Saint-Marc et 3,3 % pour les Favignolles bénéfi-

cient de l'API, alors que la moyenne de la ville est de 1,8 % (autant qu'à Vendôme) ; celle du Loir-et-Cher est de 1,5 %.

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

La part des bénéficiaires de l'AAH est plus élevée à Romorantin-Lanthenay (10 %) que dans l'ensemble du département (7 %) et qu'à Blois et Vendôme. On est au même niveau que la ville aux Favignolles, alors que la proportion est nettement moindre à

Saint-Marc (4 %). Cette situation est-elle due à un problème d'accessibilité des logements, au manque de logements adaptés, à une gestion des difficultés interne à la communauté, ou aux caractéristiques de la population ?

Les problèmes budgétaires sont au cœur des préoccupations des familles

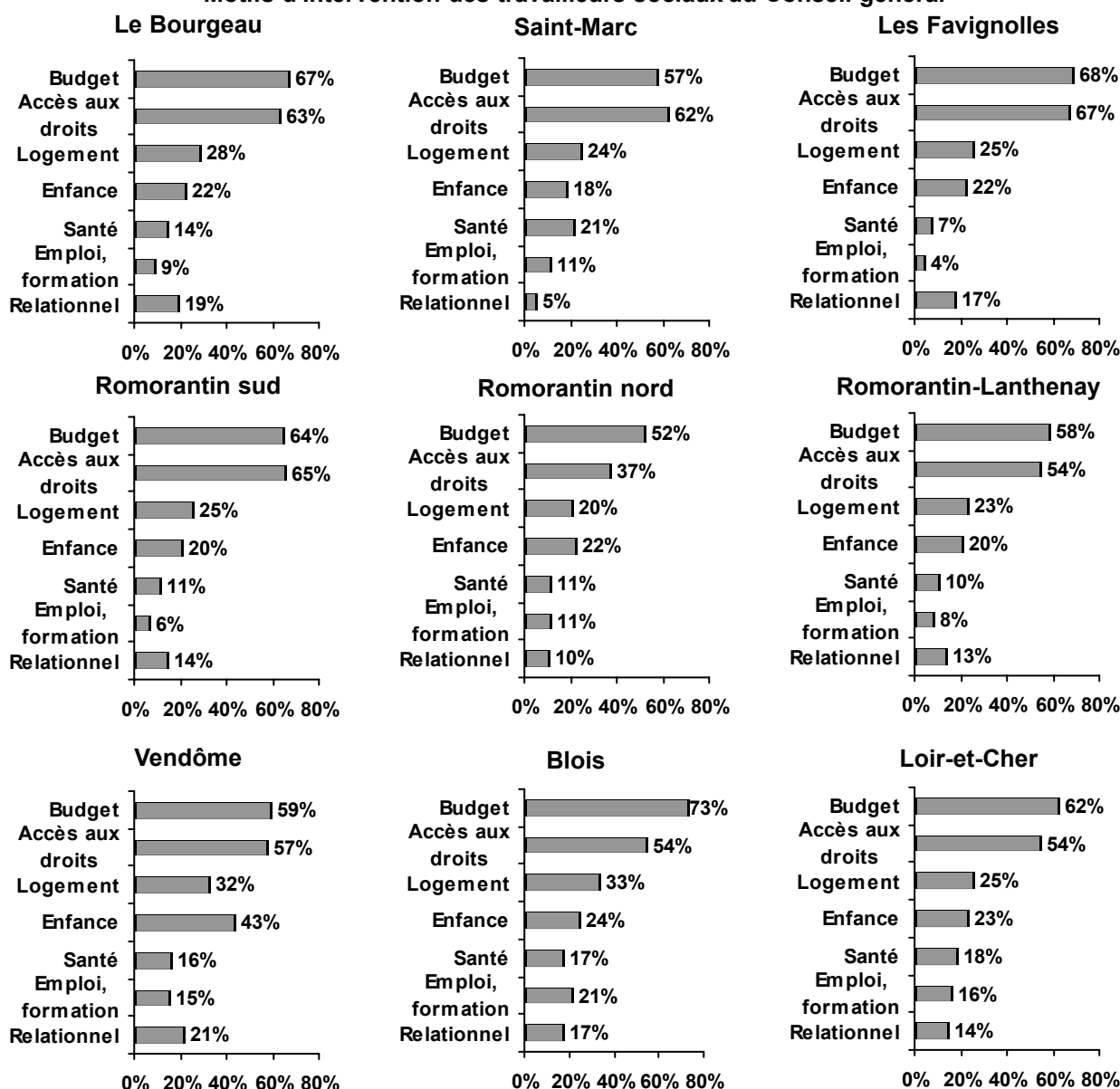
Les services sociaux du Conseil général ont rencontré 645 ménages romorantinois en 2005. Une grande majorité d'entre eux (58 %) habitent les quartiers sud, dont 30 % aux Favignolles, 14 % à Saint-Marc et 8 % au Bourgeau.

La composition familiale reflète celle déjà mise en évidence précédemment, avec une présence importante de familles monoparentales aux Favignolles et de couples avec enfants à Saint-Marc (près d'une famille sur 2 dans les deux cas). Plus d'un ménage sur 10 se trouve en situation précaire sur le plan du logement, c'est-à-dire en foyer, en caravane, hébergé chez des amis ou sans domicile. Plus de 80 % sont locataires en général. On

remarque cependant à Saint-Marc une proportion plus élevée qu'ailleurs d'accédants à la propriété (9 % contre 5 % en moyenne à Romorantin).

Les **motifs d'intervention les plus fréquents** sont de loin les **difficultés financières et l'accès aux droits** (RMI ou CMU par exemple). Quelques caractéristiques particulières sont à signaler : les questions de santé ont une place assez importante à Saint-Marc, alors qu'elles apparaissent plutôt moins fréquemment à Romorantin que dans les territoires de référence. L'emploi et la formation sont des motifs peu évoqués à Romorantin en comparaison du département et des deux autres grandes villes, en particulier aux Favignolles.

Motifs d'intervention des travailleurs sociaux du Conseil général⁸



D'après source : Conseil général

8. Une intervention peut avoir plusieurs motifs. La somme est donc bien supérieure à 100. Le classement a été établi en prenant comme référence l'ordre du Loir-et-Cher.

La "Courte Échelle", épicerie sociale municipale

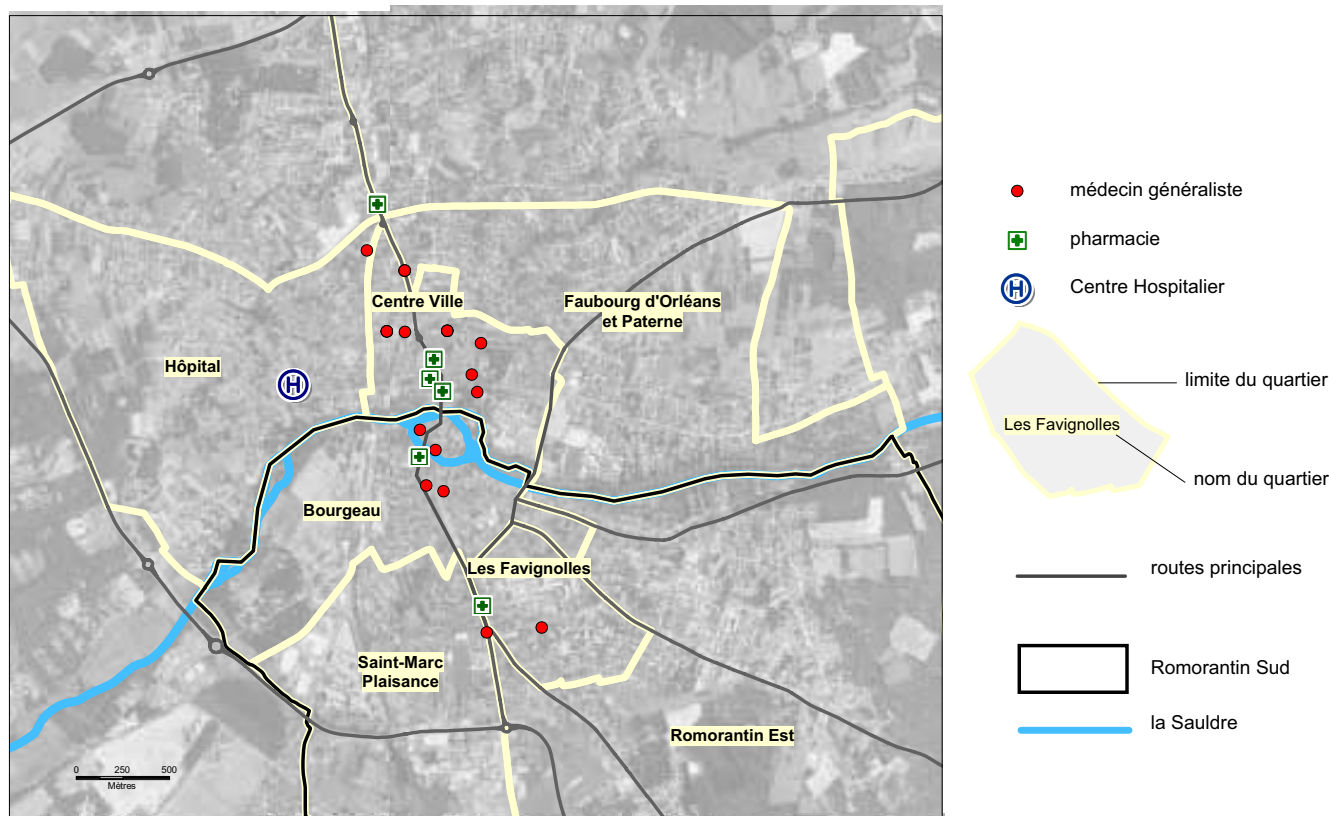
Pour venir en aide aux plus démunis, la municipalité a créé une épicerie sociale. En relation avec le service social et en partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux de la ville, ce service est chargé de

dispenser l'aide alimentaire octroyée par le CCAS. Un agent de liaison est chargé du suivi individuel des bénéficiaires. Elle est localisée près du centre historique (mail de l'Hôtel Dieu).

Les problématiques de santé

Une densité d'équipements ou de professionnels de santé plus faible au sud _____

Les services de santé



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

Les besoins des habitants de Romorantin en matière de santé sont globalement bien couverts. Le Centre Hospitalier dispose d'une capacité de 149 lits en soins de courte durée et de 155 lits pour les soins de longue durée. Outre les domaines classiques de médecine, chirurgie et obstétrique, le CHR est doté d'un service de psychiatrie comprenant une spécialité en psychiatrie infanto-juvénile. Il abrite également un service d'urgence de proximité (UPATOU) qui a géré près de 16 000 passages en 2005. Le service de maternité est classé en niveau 1, réservé aux femmes dont la grossesse ne présente a priori aucun risque ; il a réalisé 660 accouchements en 2005.

La ville compte une vingtaine de médecins généralistes, dont 6 sont situés dans la partie sud : 1 à Saint-Marc, 1 aux Favignolles et 4 au Bourgeau. Sur les 7 pharmacies, une se trouve au Bourgeau et une aux Favignolles. Les cabinets dentaires, au nombre d'une dizaine, sont pour la plupart positionnés au nord de la Sauldre, à l'exception d'un seul

qui est situé dans l'île Marin (Bourgeau). De même, les 2 ophtalmologistes ont leur cabinet dans la partie septentrionale de la ville.

L'offre de soins est complétée par les consultations de la protection maternelle et infantile, du centre de planification et d'éducation familiale (sous compétence du Conseil général) et des associations spécialisées dans le domaine des addictions (Vers un Réseau de Soins / Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 41).

Cependant, il faut s'assurer que l'accessibilité à cette offre est bien réelle : transports, délai d'attente pour les rendez-vous, accès aux soins pour les bénéficiaires de la CMU... En effet, le développement de l'accompagnement aux soins des personnes en difficultés sociales s'avère parfois nécessaire lorsque celles-ci ne sont pas en mesure de se mobiliser pour entamer une démarche de soins. La DDASS n'a pas connaissance de l'existence d'une structure sur Romorantin assurant ce type d'accompagnement.

Une mortalité prématurée supérieure dans les classes sociales défavorisées

Si l'état de santé de la population française est très bon et l'espérance de vie des français une des plus longues, il existe de fortes disparités-inégalités de santé tant au niveau territorial (Nord / Sud) que sociale.

En effet il existe un écart important d'espérance de vie selon la catégorie socioprofessionnelle et, loin de se résorber, celui-ci aurait plutôt tendance à se creuser. Cet écart est essentiellement dû à une mortalité évitable prématurée (avant 65 ans) supérieure dans les classes sociales les plus défavorisées. On retrouve beaucoup plus de décès avant 65 ans en rapport avec les conséquences de l'alcoolisme, du tabagisme, d'une mauvaise hygiène

de vie mais aussi plus de suicides ou de morts par accidents de la circulation.

L'évaluation de l'état de santé d'une population repose sur différents indicateurs dont certains ne sont pas significatifs au niveau d'un quartier. Le Groupement Régional de Santé Publique du Centre travaille actuellement à l'élaboration d'un tableau de bord et sur les différents niveaux territoriaux d'étude de ces indicateurs.

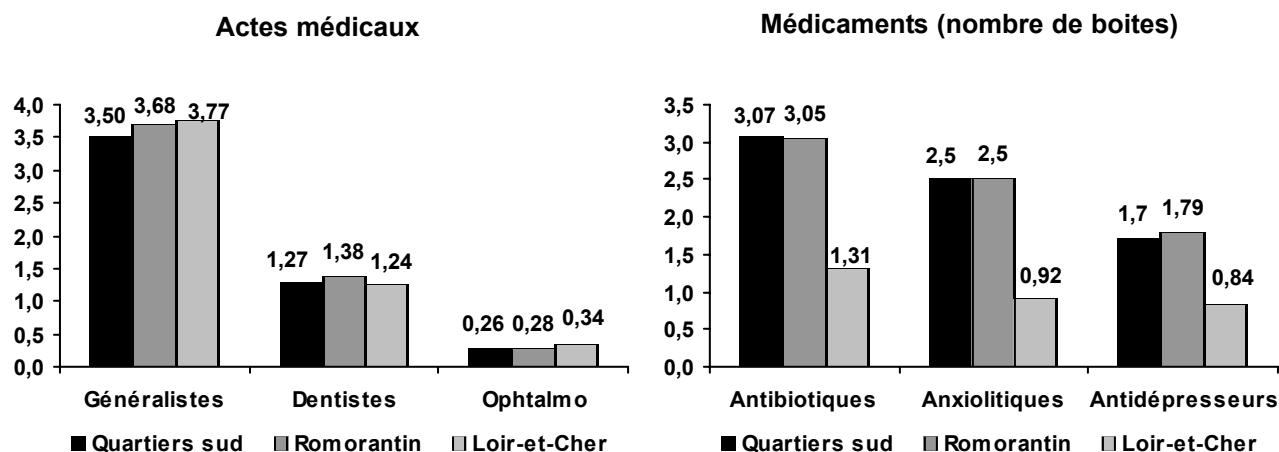
Quelques données ont été fournies par la Caisse primaire d'Assurance Maladie sur la consommation d'actes médicaux et de médicaments

Une consommation de médicaments plus importante à Romorantin qu'en Loir-et-Cher

La consommation d'actes médicaux en 2005 est peu différente dans les quartiers sud que dans l'ensemble de la ville ou le département. En revanche, on constate une consommation beaucoup plus élevée des trois principales familles de médicaments retenues dans ce type d'analyse. Ce phénomène

concerne Romorantin dans son ensemble, les valeurs obtenues pour les quartiers sud se révélant quasiment identiques à la moyenne. Les ratios du nombre de boîtes par habitant sont 2 à 3 fois supérieurs à ceux du Loir-et-Cher, l'écart le plus important concernant les anxiolitiques.

Consommation médicale par habitant en 2005



D'après sources : CPAM de Loir-et-Cher - INSEE (RGP 99)

Des actions de prévention diversifiées issues des plans nationaux et du Plan Régional de Santé Publique du Centre

- Des actions de prévention primaire sont développées au sein des établissements scolaires par les infirmières et des intervenants en éducation à la santé qui abordent différentes thématiques : sexualité, nutrition et hygiène bucco-dentaire, hygiène de vie, santé mentale, addictions...(voir également plus loin la santé des enfants scolarisés).
- Education à la sexualité / contraception-IVG / pré-

vention des infections sexuellement transmissibles

Le centre de planification et d'éducation familial, positionné au sein du centre hospitalier, intervient également auprès des jeunes dans les établissements scolaires. Un centre d'information, de diagnostic, de dépistage et de traitement des infections sexuellement transmissibles est ouvert au centre hospitalier depuis novembre 2006.

Les professionnels relèvent des problématiques de tabous autour de la sexualité, de non appropriation de l'information, de prises de risques (diminution de

l'utilisation du préservatif), de grossesses non désirées, d'IVG.

Nutrition et lutte contre l'obésité

Des habitudes alimentaires saines contribuent à limiter la survenue de maladies et d'incapacité (maladies cardio-vasculaires, diabète, obésité, ostéoporose ...). Or, la progression de l'obésité est confirmée chez les enfants. Chez les adultes, la précarité peut créer des troubles du comportement alimentaire qui peuvent déboucher sur l'obésité. Quant aux personnes âgées, elles sont à haut risques de malnutrition, ce qui compromet à plus ou moins long terme l'autonomie dans leurs activités de la vie quotidienne et est responsable d'épisodes infectieux par l'immunodépression qu'elle induit.

Des actions de prévention et de lutte contre l'obésité ont été mises en place par le CCAS, destinées en particulier aux personnes fréquentant l'épicerie sociale, mais aussi aux personnes âgées. Au départ, la sensibilisation à l'équilibre alimentaire se faisait à base de recettes délivrées (sous forme de dessin) avec les produits distribués par la Courte Echelle. Peu à peu, d'autres activités sont venues s'ajouter, pour répondre à l'intérêt et aux attentes exprimés : ateliers de cuisine, préparation et partage d'un repas une fois par mois (cuisine mise à disposition par Batiss'Caf), réunions par petits groupes pour des informations plus compètes sur l'équilibre alimentaire.

La dimension activité physique dans le contrôle du

poids est également prise en compte. Des marches sont désormais organisées. L'expérience récente et réussie d'un cours de gymnastique devrait être rééditée.

Outre l'intérêt de ces démarches sur le plan de la santé, elles favorisent la "resocialisation" de personnes se trouvant souvent en situation d'exclusion et de perte de confiance en soi. Cet aspect est conforté par l'organisation de semaines de "vacances", durant lesquelles le rappel des fondamentaux alimentaires s'accompagne d'activités artistiques, culturelles, etc. De même, les repas et certaines activités associent d'autres groupes, dont des personnes âgées, favorisant un dialogue entre générations.

Les repas rassemblent en moyenne entre vingt et trente personnes, les marches une dizaine ; les réunions "équilibre et bien-être" sont organisées avec des groupes plus restreints (moins de 5 personnes). La semaine de vacances de l'été 2006 a connu une fréquentation variant entre 10 et 20 personnes selon les ateliers.

Des actions ont également entreprises dans les écoles (voir plus loin le paragraphe "déséquilibre alimentaire" dans le sous-chapitre scolarité).

Addictions

"La notion de conduite addictive comprend à la fois les addictions aux substances psychoactives mais également les addictions comportementales, sans substances psychoactives. L'addiction se caractérise en effet par la dépendance, soit l'impossibilité répétée de contrôler un comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance des conséquences négatives. Toutes les addictions sont à prendre en compte, qu'elles soient liées ou non aux substances : tabac, alcool, drogues illicites, médicaments ou jeu. Elles atteignent gravement ceux qui en dépendent, mais aussi leur entourage et l'ensemble de la société. Elles sont aussi souvent à l'origine de handicaps, d'isolement,

de violence et de précarité." (extrait synthèse plan addictions 2007/2011 X. Bertrand).

Les associations spécialisées (Vers un réseau de soins, ANPAA, Vie Libre ...) et le réseau addictions 41 qui rassemble des professionnels libéraux, institutionnels, associatifs des établissements sanitaires et sociaux, interviennent sur cette problématique. Une semaine d'information sur la thématique "Alcool" a été mise en place en mai 2006 à destination de la population du Romorantinais et des professionnels. 300 personnes ont bénéficié d'une information.

Santé mentale et prévention du suicide

La souffrance psychique des jeunes est prise en compte au sein de la PAIO de Romorantin à travers la mobilisation d'une psychologue. Elle est chargée d'aider, de soutenir, conseiller et orienter les jeunes confrontés à des difficultés psychologiques qui freinent leur insertion professionnelle. Elle apporte

également un appui technique aux conseillers de la PAIO et est un acteur majeur du réseau partenarial.

La PAIO est l'un des pivot à l'origine de l'émergence d'un réseau "prévention du suicide" sur le Romorantinais.

Une dynamique de réseau santé-précarité portée par le CCAS, la PAIO et le centre hospitalier de Romorantin

Une coordination santé-précarité s'est constituée depuis 2000 autour de partenaires de professionnels et bénévoles sanitaires et sociaux de Romorantin. Cette dynamique portée aujourd'hui par le CCAS, la PAIO et le centre hospitalier de Romorantin est à l'origine de journées thématiques

sur la problématique alcool, la prévention du suicide, ou encore l'accès aux droits. Ces journées d'échanges ont permis de créer du lien entre les divers professionnels, et ont conduit à la création d'un maillage territorial autour de ces diverses problématiques.

Les violences faites aux femmes

Parmi les multiples formes de violences, la violence conjugale constitue un grave problème de société qui atteint tous les milieux sociaux, toutes les cultures et qui commence à être de plus en plus dénoncé.

La violence conjugale est considérée comme un processus au cours duquel, dans le cadre d'une relation de couple, un partenaire adopte à l'encontre de l'autre des comportements agressifs, violents et destructeurs.

Dans l'immense majorité des cas, la violence est le fait de l'homme. Elle peut s'exercer sous diverses formes :

- verbale (insultes, menaces, chantages).
- psychologique (comportement ou propos méprisant, dénigrant les opinions, les valeurs, ou les actes).
- physique (coups et sévices corporels).
- sexuelle (sexualité forcée avec brutalités physiques et menaces, exploitation sexuelle, viols).
- économique (privation de moyens ou de biens essentiels, confiscation de ressources).

Deux ou plusieurs formes d'agressions peuvent être simultanément infligées à la femme au cours d'incidents répétés et souvent de plus en plus sévères qui entraînent des blessures, des séquelles affectives et psychologiques graves. Différentes études ont montré que la dangerosité du partenaire aug-

mente avec le temps, pouvant conduire à des violences extrêmes, voire à l'homicide.

En 2005, en France, 4 412 viols sur des majeurs (es) ont été recensés par le ministère de l'intérieur, soit une fréquence d'un viol commis toutes les deux heures. **Chaque jour en Loir-et-Cher, une femme est victime de violences conjugales.**

Ces violences conjugales ont de **multiples conséquences sur la santé des femmes** :

- **atteintes physiques**, telles que contusions, plaies, fractures, brûlures. Les lésions se situent principalement au visage, crâne, cou, extrémités des membres ;

- d'autre part, on estime que les femmes victimes de violences font cinq fois plus de **tentatives de suicide** ;

- au niveau **psychiatrique**, les dépressions sont fréquentes : plus de 50% des femmes victimes de violences conjugales sont concernées. Environ 50% sont également victimes d'un syndrome post-traumatique au même titre que les personnes ayant subi un traumatisme grave. Elles consomment 4 à 5 fois plus de médicaments anxiolytiques que la moyenne ;

- du point de vue **gynécologique**, les problèmes constatés sont dus à des relations sexuelles forcées. La grossesse est souvent un facteur déclenchant ou aggravant. La violence peut provoquer un accouchement prématuré ou un avortement

spontané.

Les répercussions sur les enfants témoins de ces violences sont également très importantes. Même lorsque l'enfant n'est pas directement victime de violence, il peut souffrir de **troubles du comportement et de la conduite, de troubles psychosomatiques**. Lorsque le climat redevient plus serein pour la mère et l'enfant, les choses rentrent dans l'ordre. En revanche, une incertitude demeure sur les séquelles psychiques à long terme.

En Loir-et-Cher, dans le cadre des commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes, placées sous la responsabilité du Préfet et animées par la Déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, il a été décidé de mettre en place des **formations** en direction des forces de l'ordre et des pompiers **sur le thème des violences conjugales et sexuelles**. Ces formations sont réalisées par le Mouvement Français pour le Planning Familial.

Cette commission loir-et-chérienne a également décidé d'élaborer le **protocole d'accompagnement et de suivi des femmes victimes de violen-**

ces conjugales, signé en juin 2004 par toutes les institutions et associations locales qui œuvrent dans ce domaine. Ce protocole intégrera le schéma global d'hébergement des femmes victimes de violences intra-familiales en 2007 et il est prévu d'étendre ce protocole aux femmes victimes de violences sexuelles.

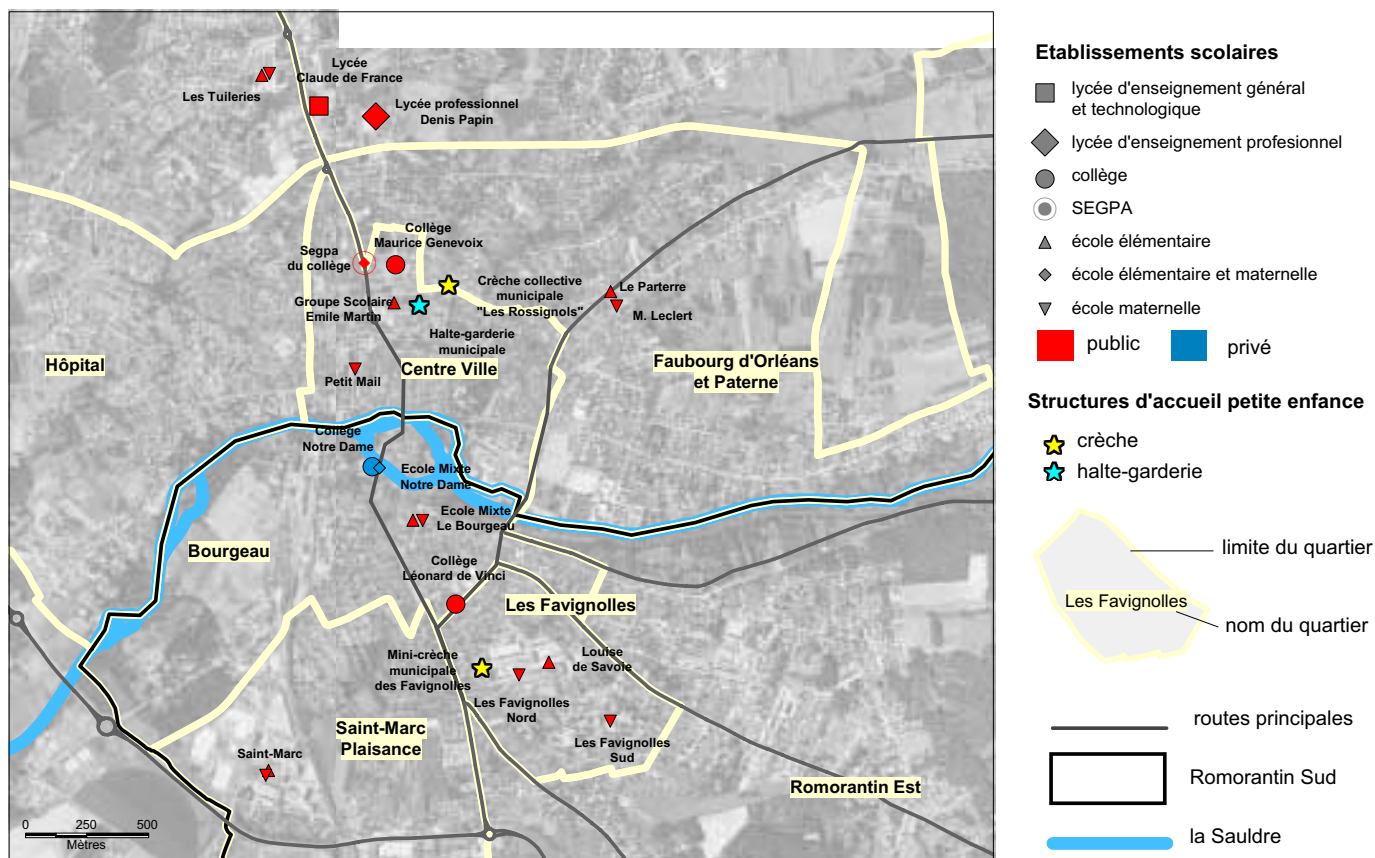
Plusieurs structures tiennent des permanences à Romorantin : le CIDF (Centre d'information aux Droits des Femmes), le MFPP (Mouvement Français pour le Planning Familial). Batiss'CAF effectue des séances d'information sur la violence auprès des femmes et des professionnels. La mobilisation des publics apparaît cependant faible, là aussi. Un essai va être tenté en décalant l'heure des réunions (l'après-midi plutôt qu'en soirée).

Une cinquantaine de mariages forcés ont été recensés en Loir-et-Cher en 2005. Pour faciliter la détection et l'accompagnement, un réseau départemental de prévention a été créé à l'initiative de la chargée de mission aux droits des femmes.

Le détail des constats, des actions mises en place et des préconisations figure en annexe.

Les problématiques enfance - jeunesse

Les structures d'accueil de la petite enfance et les établissements scolaires



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après sources Inspection académique et Observatoire

La petite enfance

Trois structures d'accueil de la petite enfance sont recensées à Romorantin-Lanthenay. Deux se trouvent dans la partie nord (crèche "les Rossignols" - 50 places et halte-garderie rue Jules Ferry - 15 places), une au sud : la mini-crèche des Favignolles. Cette dernière dispose d'une capacité

de 15 places. Notons qu'il n'y a aucune inscription en liste d'attente. Il convient de mentionner également le Patio à Saint-Marc (voir chapitre animation). La ville compte parallèlement 120 assistantes maternelles et un relais d'assistantes maternelles.

Les effectifs baissent dans les établissements de la ZEP

La Zone d'Education Prioritaire de Romorantin recouvre les écoles situées dans les quartiers du Bourgeau, de Saint-Marc et des Favignolles, ainsi que le collège Léonard de Vinci.

Au cours des 5 dernières années (de la rentrée 2002 à la rentrée 2006), **les effectifs des écoles ont diminué globalement de 120 élèves** (moitié en primaire, moitié en maternelle). Ils sont en très légère baisse dans les autres écoles publiques de la ville.

Aux Favignolles, l'école élémentaire Louise de Savoie a perdu une quarantaine d'élèves, la maternelle des Favignolles nord plus d'une vingtaine, alors que les effectifs sont stables dans celle des Favignolles sud.

A Saint-Marc, on constate également une contraction plus marquée en maternelle (une trentaine), qu'en élémentaire (une vingtaine).

La maternelle du Bourgeau a perdu une petite vingtaine d'élèves, mais les effectifs sont en légère croissance (une dizaine) dans l'école élémentaire. Il semblerait que des transferts se soient opérés depuis les autres quartiers sud (inscription d'enfants relevant d'un autre établissement, avec ou sans dérogation).

En revanche, on ne constate **pas de départs massifs vers le privé**, les effectifs de l'école Notre-Dame (rue du Pt Wilson) étant stables.

Le collège Léonard de Vinci suit une tendance parallèle aux écoles de la ZEP, avec une trentaine d'élèves de moins en 5 ans. Notons cependant que les effectifs du Collège Maurice Genevois (au nord) sont également en léger recul (une dizaine) ; ceux du collège privé Notre Dame n'augmentent pas.

Evolution des effectifs dans les écoles publiques de Romorantin entre 2002 et 2006*

	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 02 / 06	
	2003	2004	2005	2006	2007	nombre	%
Ecole maternelle Saint-Marc	92	93	80	70	71	- 21	- 22,8
Ecole élémentaire Saint-Marc	130	120	123	110	98	- 32	- 24,6
Ecole maternelle Favignolles nord	69	68	51	55	46	- 23	- 33,3
Ecole maternelle Favignolles sud	68	60	65	58	65	- 3	- 4,4
Ecole élémentaire Louise de Savoie	210	201	194	190	168	- 42	- 20,0
Ecole maternelle Le Bourgeau	128	118	113	116	110	- 18	- 14,1
Ecole élémentaire Le Bourgeau	222	214	226	226	235	+ 13	+ 5,9
Total maternelles ZEP	357	339	309	299	292	- 65	- 18,2
Total élémentaires ZEP	562	535	543	526	501	- 61	- 10,9
Total maternelles hors ZEP	318	318	322	295	305	- 13	- 4,1
Total élémentaires hors ZEP	544	524	524	528	536	- 8	- 1,5
Total maternelles Romorantin	675	657	631	594	597	- 78	- 11,6
Total élémentaires Romorantin	1 106	1 059	1 067	1 054	1 037	- 69	- 6,2
Loir-et-Cher maternelles	11 405	11 272	11 286	11 303	11 213	- 192	- 1,7
Loir-et-Cher élémentaires	16 782	16 776	17 102	17 324	17 584	+ 802	+ 4,8

Source : Inspection Académique

* hors enseignement adapté

Un niveau scolaire préoccupant, surtout en français

Aux évaluations nationales, **les scores réalisés dans les établissements de la ZEP sont nettement inférieurs aux moyennes nationales.**

De surcroît, malgré la mise en place d'actions de soutien, en particulier dans le cadre du Programme de Réussite Educative (voir plus loin), l'écart ne se comble pas. **Une dégradation se fait ressentir en français** au cours des 4 dernières années, de manière particulièrement forte pour les élèves de 6ème (61 % de réussite en 2003, 43 % en 2006). Simultanément, la proportion d'élèves entrant en 6ème après un an de maintien ou plus est passée de 20 % à 30 %. Ceci explique aussi que plus de

29 % de ces élèves aient plus de 11 ans, alors que la moyenne départementale est de 23,7 %.

Les lacunes les plus criantes concernent la communauté turque de Saint-Marc. A la maison, les plus jeunes ne parlent que le turc. Si les pères pratiquent un peu notre langue, c'est très rarement le cas pour les mères. Ainsi, après deux ans de maternelle, les enfants ne maîtrisent pas le français. Le phénomène est par ailleurs entretenu par l'arrivée régulière de nouveaux immigrants. La concentration est telle sur le quartier que les quelques élèves d'autres nationalités se mettent au turc pour pouvoir communiquer avec leurs camarades de classe.

Pourcentage de réussite aux tests d'évaluation en juin 2006

	ZEP Romorantin	National	Ecart (en points)
CE2 Maths	62,2	70,8	- 8,6
CE2 Français	61	72,4	- 11,4
6ème Maths	51,8	63,9	- 12,1
6ème Français	43,1	58,4	- 15,3

Source : Inspection Académique - Tableau de bord ZEP Romorantin

La mise en place du PRE se heurte à des difficultés d'emploi du temps des enfants

Mis en place en 2005, **le PRE (Programme de Réussite Educative)** a permis de renforcer les actions mises en place depuis plusieurs années par le CCAS, la municipalité, la CAF et l'Education Nationale et qui **concernent la moitié des effectifs du groupe scolaire Saint-Marc. Sept fiches actions ont été créées** : renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 6 à 16 ans, renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 2 à 6 ans, renforcement de l'aide parentale, apprentissage de la langue française pour les parents, apprentissage de la langue française pour les enfants, accompagnement social des familles, santé des enfants (voir en annexe 2 la présentation détaillée des actions et le premier bilan à 6 mois).

L'accompagnement scolaire est prévu 4 fois par semaine, après la classe. Les enfants turcs ne sont le plus souvent disponibles que deux fois par semaine ; les autres soirs, ils sont tenus de suivre les cours d'ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) dispensés par un professeur turc. Cette disponibilité est insuffisante, compte tenu du retard scolaire qui tend à s'aggraver. En effet, si deux ou trois ans auparavant, les intervenants pouvaient mettre en place, dans le cadre de l'accompagnement scolaire, des projets de découverte (projets autour du jeu, sensibilisation au respect de la nature, etc.), ce n'est plus possible aujourd'hui. Le temps de réalisation des devoirs a pris toute la place.

Les enfants sont ainsi tiraillés entre leur culture d'origine et celle qu'ils doivent assimiler, ce qui ne facilite pas l'apprentissage, ni l'insertion. Le milieu dont ils sont issus constitue un handicap supplémentaire : **en 2006, les deux tiers des familles de la ZEP sont classées dans une catégorie socioprofessionnelle défavorisée**, contre 56 % seulement en 2003 ; la proportion s'est donc accrue sensiblement. Les répercussions sur la vie quotidienne sont multiples : les parents au chômage perdent l'habitude de se lever tôt ; les enfants qui ne sont pas encore autonomes arrivent très souvent en retard à l'école. Beaucoup se couchent de surcroît très tard et dorment en classe. Cette situation est davantage repérée aux Favignolles, dans les familles monoparentales. **Les parents apparaissent dans l'ensemble peu responsabilisés aux questions éducatives**, à tout ce qui touche le système scolaire. Les responsables doivent effectuer de nombreuses relances par téléphone (ou directement au domicile des familles) pour tout ce qui concerne l'organisation de la vie scolaire : réunions, classes de neige... Les taux de participation aux élections se situant autour de 50 % dans les écoles (moyenne départementale : 45 %) et 33 % au collège (37 % pour l'ensemble des collèges publics du Loir-et-Cher). La participation aux réunions de parents est correcte en école élémentaire (73 % en 2006), mais encore faible, bien qu'en progression, en maternelle (43 %).

Le milieu social d'origine est très discriminant dans l'aptitude à aider et à guider les enfants dans leur parcours scolaire. Il convient de souligner à cet égard que durant l'année scolaire 2005/2006, on trouve 11,4 % de personnes sans emploi parmi les parents des élèves du collège Léonard de Vinci, alors que la moyenne départementale est de 6,4 % ; par ailleurs, 54 % sont ouvriers, contre 37,7 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher.

Le constat le plus alarmant concerne l'état psychologique des enfants. L'école, en tant qu'institution, est de plus en plus souvent sollicitée pour régler

des cas difficiles. Dans le cadre du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), le psychologue scolaire a effectué 120 interventions en 2006, contre 73 en 2003. **Au-delà de leurs difficultés scolaires, les enfants montrent des troubles du comportement liés à des violences psychologiques.** Ils sont de plus en plus nombreux à se trouver en situation d'échec personnel. Cet état de fait n'est pas sans lien avec les tensions qui peuvent exister au sein de certaines familles, se traduisant parfois par des violences conjugales (voir plus loin).

La santé des enfants scolarisés

Les moyens financiers limités, alliés à une certaine négligence des parents, sont à l'origine des problèmes de santé pointés dans les quartiers sud. Ils ne

sont pas propres à Romorantin, mais ressortent comme une donnée commune à toutes les zones urbaines sensibles.

Déséquilibre alimentaire

Au vu de ce que les enfants tirent de leur cartable pour les goûters, leur alimentation est beaucoup trop orientée sur le gras et le sucré. Il convient d'ajouter qu'à Saint-Marc, peu d'élèves mangent à la cantine. Le CCAS fait intervenir une diététicienne dans les écoles pour organiser des petits déjeuners et des collations "Equilibre Alimentaire", en vue de prévenir l'obésité. Ces moments sont utilisés pour

sensibiliser les petits et leurs mères à une alimentation saine et équilibrée. Les techniques sont désormais très au point en ce domaine (aspect ludique notamment). Parallèlement, l'infirmière réalise un travail de détection de l'obésité. Ces actions ne peuvent être que de longue haleine. Il apparaît en effet difficile de faire évoluer rapidement les mentalités en ce domaine.

Les caries

Autre impact de l'alimentation : beaucoup d'enfants souffrent de multiples caries. Le Comité d'Hygiène Bucco-Dentaire a mis en place un dispositif dont les

résultats semblent très prometteurs : un kit dentaire et l'accès à des soins gratuits.

L'enfance en danger

Si l'on en juge par le nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure d'AEMO (Aide Educative en Milieu Ouvert), les difficultés se seraient plutôt estompées à Romorantin au cours de l'année 2006. En effet, au 31 octobre, 45 enfants en bénéficiaient, contre 58 un an plus tôt. La tendance est pourtant à l'accroissement en Loir-et-Cher comme à Blois, et à la stabilité à Vendôme où le nombre est plus élevé (57). On observe cependant une forte concentration des enfants concernés dans les 3 quartiers sud (Bourgeau, Favignolles et Saint-Marc) qui regroupent 32 enfants, soit presque les trois quarts.

Les enfants retirés de leur famille pour être confiés sont un petit peu plus nombreux que l'an dernier dans ces quartiers (30) ; cette évolution est également perçue à l'échelle de la ville (44), mais de façon peu significative. Là encore, les effectifs sont assez nettement inférieurs à ceux de Vendôme (58).

Les informations signalantes apparaissent en net repli sur les 10 premiers mois de l'année : 19, contre 32 pour la même période de 2005 dans les

trois quartiers, 43 contre 62 pour l'ensemble de la ville (40 à Vendôme).

Sur les 10 premiers mois de l'année, 212 familles ont bénéficié d'une aide financière au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (Conseil général), soit une quarantaine de plus qu'à Vendôme. Parmi elles, 107 appartiennent à l'un des trois quartiers du sud classés comme prioritaires, soit à peine plus de la moitié.

Il convient cependant de souligner que **les services de la protection de l'enfance sont peu sollicités par les familles du quartier Saint-Marc**, sans doute par réflexe communautaire.

A noter que dans le cadre de ses actions classiques d'appui et de soutien aux familles, le centre social Batiss'CAF propose des modules de soutien à la parentalité avec formation à la communication, groupes d'échanges et de parole. Le Réseau d'Ecoute et d'Appui aux parents a été mis en place en 1999.

L'action du Service de Prévention Spécialisée

En 2005, le SPS de Romorantin a **accompagné une centaine de jeunes**, dont seulement 20 % de filles (30 % en 2004), presque toutes majeures. Constat a été fait que malgré la présence au sein des quartiers, il est difficile d'y croiser des jeunes filles. De même, elles fréquentent peu le Point Rencontre Jeunes. Pour aller à leur rencontre, le SPS a assuré une présence sociale autour du collège Léonard de Vinci et conduit une action d'immersion aux Favignolles sud. De manière générale, la démarche d'aller vers les jeunes a été entreprise pour instaurer un climat de confiance, tisser des liens solides préalables à un accompagnement éducatif futur. Celui-ci doit en effet pouvoir être entamé avant que les premiers signes de rupture avec l'environnement (difficultés scolaires, relation familiale dégradée, premiers actes d'incivilité ou de délinquance...) n'aient des répercussions sur l'insertion. Participe de cette démarche de multiplier les possibilités de contact la mise en place d'un Point Ecoute Adolescents avec le CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) des lycées de Romorantin.

La mise en œuvre des chantiers éducatifs, outils qui

permettent de travailler concrètement l'insertion professionnelle et sociale, en confrontant les jeunes à la réalité du milieu de travail, a été riche d'enseignements : les jeunes possèdent une capacité de travail (certes inégale), mais aussi une certaine incapacité à se positionner dans un cadre professionnel (relations avec les collègues et l'encadrement, capacité à gérer ses émotions).

Autres constats importants établis par le SPS :

- l'origine ethnique constitue toujours un frein puissant pour trouver un emploi ou une place en apprentissage ;
- les jeunes ne veulent plus suivre des formations qui ne débouchent pas sur un emploi. Après 22 ans, ceux qui se trouvent en situation d'échec après plusieurs tentatives ne s'inscrivent même plus au chômage. Ils s'orientent vers la recherche directe et/ou l'intérim. Ils représentent 5 % des jeunes accompagnés en 2005 ;
- Que ce soit pour l'accès aux soins, au logement ou à l'emploi, les jeunes se sentent de plus en plus en insécurité, ce qui induit des comportements de révolte, de violence.

Vers la mise en place d'un projet éducatif local

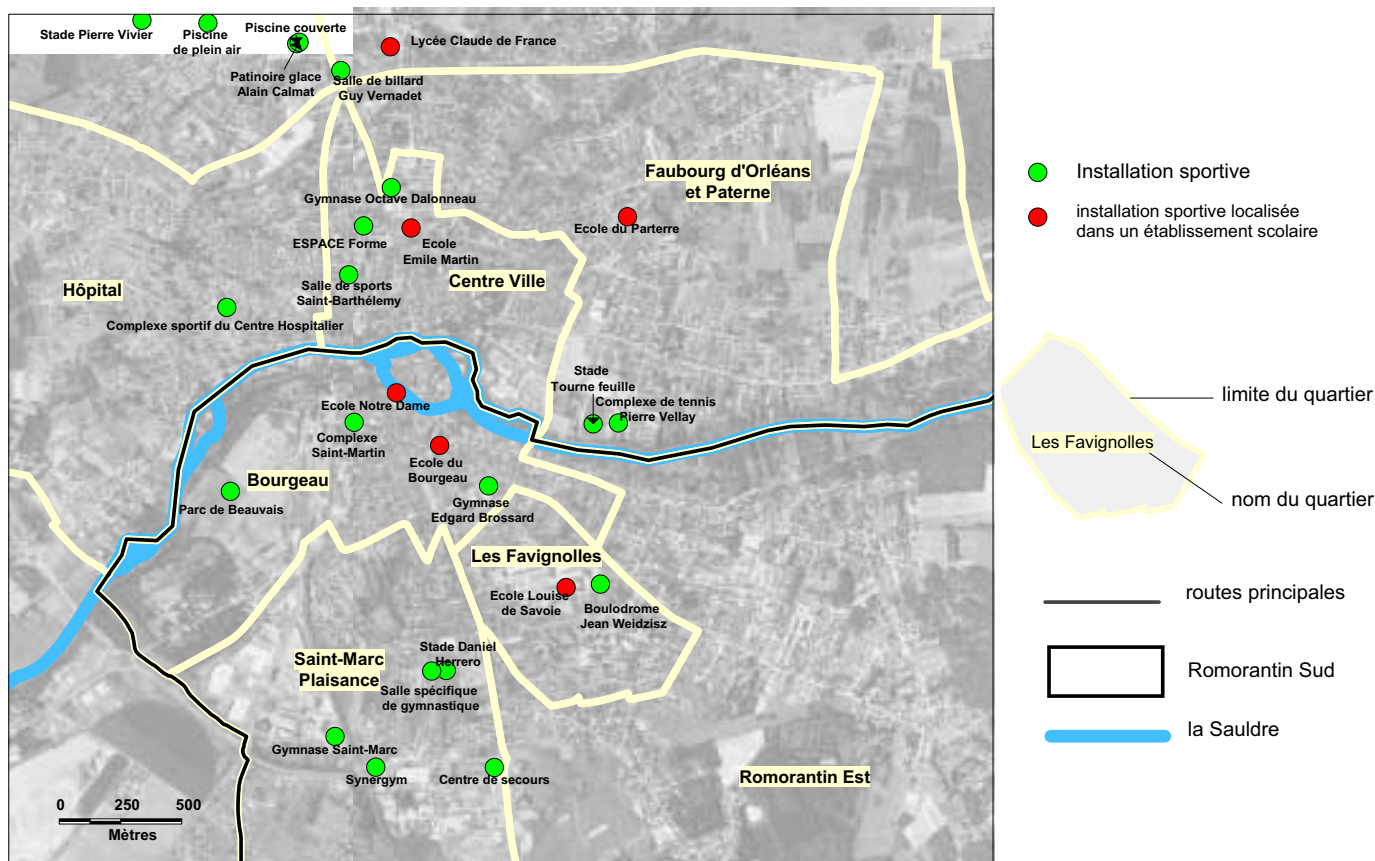
Plusieurs des problématiques exposées ci-dessus peuvent trouver une réponse appropriée dans la mise en place par la municipalité de Romorantin-Lanthenay d'un projet éducatif local. Celui-ci permet en effet de considérer l'enfant et le jeune dans leur globalité ; il fait apparaître les objectifs de la ville et les moyens à mettre en œuvre. Son apport serait important pour :

- améliorer la qualité des accueils sur les sites d'animation de quartier ;

- favoriser le développement de la citoyenneté dans la mise en œuvre des activités de la ville ;
- renforcer l'accessibilité des publics aux pratiques sportives, socio-culturelles et culturelles, et en particulier des jeunes filles ;
- soutenir la vie associative, favoriser notamment la création de junior associations.

L'animation dans les quartiers, l'intégration des jeunes et des adultes, la citoyenneté

Les installations et les équipements sportifs



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE ® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source MJSVA - RES (données au 10/10/06)

Une ville bien équipée

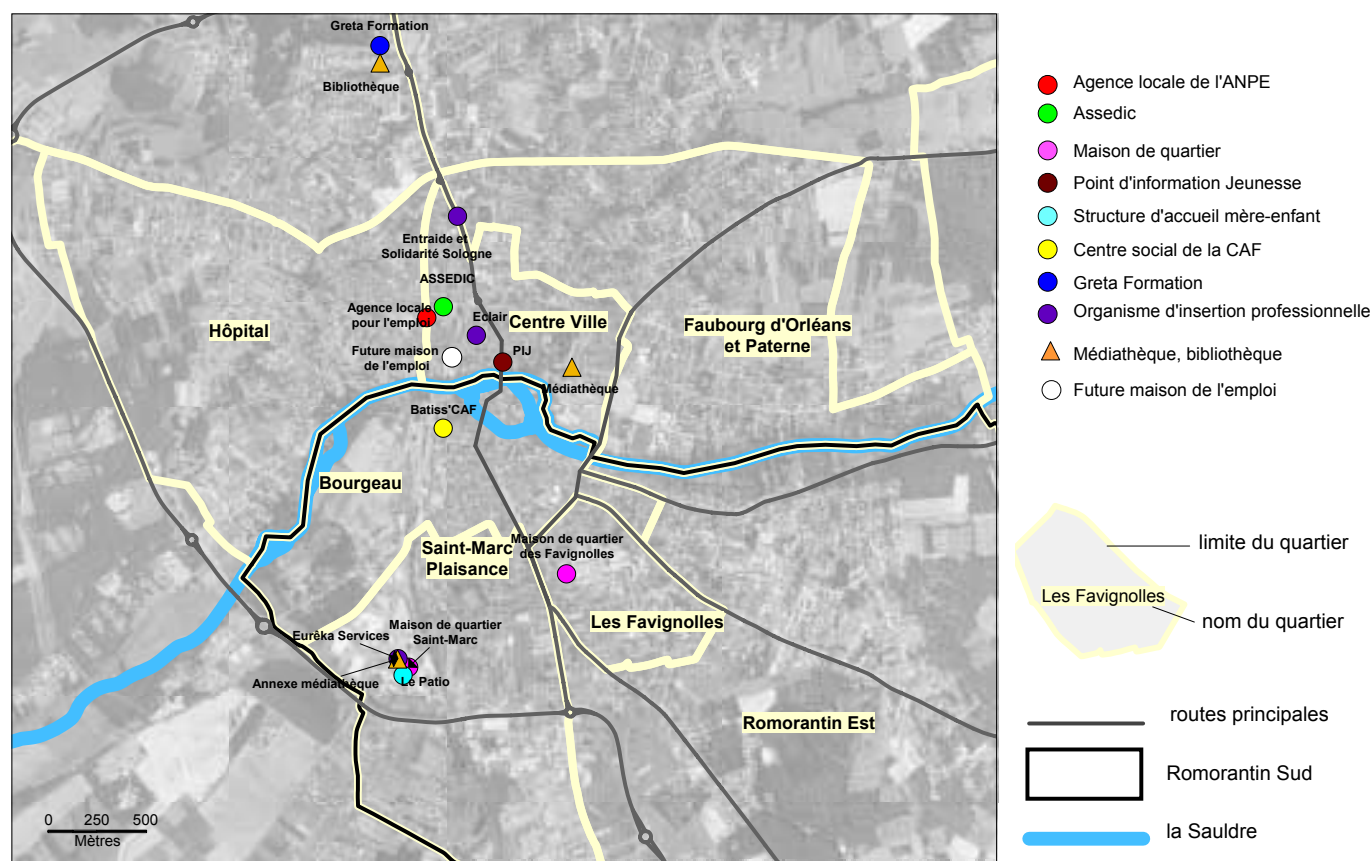
En matière de culture, de sport et d'animation, Romorantin est dotée de nombreux équipements et structures. **Beaucoup d'entre eux sont implantés au nord de la Sauldre** : Pyramide François 1er, piscine - patinoire, etc. C'est le cas en particulier des lieux de formation ou d'accueil des demandeurs d'emploi (ANPE, Greta, Assedic...), à l'exception de la plate-forme Ressources Humaines.

Les quartiers sud ne sont cependant pas dépourvus :

- maisons de quartier de Saint-Marc et des Favignolles ;
- centre social Batiss'CAF au Bourgeau ;

- annexe de la médiathèque à Saint-Marc ;
- point Information Jeunesse (Bourgeau) - accès à la documentation et à l'information, espace multimédia (label Point Cyb - Espace Jeune numérique) ;
- agoraespaces ;
- gymnase Saint-Marc (hand-ball, escalade) ;
- gymnase Brossard, rue des papillons ;
- le Portique et le stade Daniel Herrero, avenue de Villefranche.

Les structures dédiées à l'emploi, l'insertion et l'animation



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher d'après source Observatoire

Une vaste palette d'activité

Le Service Jeunesse de la municipalité de Romorantin propose un ensemble d'activités aux jeunes de 6 à 17 ans pendant les vacances scolaires et le mercredi, en relation avec le Service des Sports. Il assure également la gestion des maisons de quartier.

• La fréquentation des maisons de quartier

- **La maison de quartier de Saint-Marc** accueille en très grande majorité des garçons de 13 à 17 ans, en situation d'exclusion scolaire temporaire ou définitive, liée à l'échec scolaire mais aussi à des problèmes de comportement agressif. Le relâchement des adolescents est d'ailleurs nettement visible lorsqu'ils partent de l'école primaire vers le collège, où les relations avec les familles sont moins resserrées, malgré la présence d'un médiateur. Pour certains, la solution de facilité est d'intégrer l'entreprise familiale et de se former sur le terrain (maçonnerie, commerce...). Pour d'autres, c'est l'errance et le dérapage progressif vers la délinquance. Ce lieu

symbolique est d'ailleurs la cible privilégiée de quelques éléments perturbateurs, ayant été vandalisé 3 fois en quelques mois.

Les jeunes filles n'accèdent pas à la structure ou très exceptionnellement, dans le cadre d'animations qui leur sont réservées (Cap'filles).

- **La maison de quartier des Favignolles** ne compte elle aussi pratiquement que des garçons. Les plus grands (18-25 ans) viennent solliciter une aide particulière auprès des animateurs, car ils effectuent des démarches de recherche d'emploi. Ils continuent également de fréquenter la structure, identifiée comme un lieu de convivialité, lorsqu'ils sont en situation de travail temporaire ou précaire.

Les adolescents (12-17 ans) recherchent avant tout la convivialité et un lieu d'expression. Les plus jeunes sont peu nombreux, malgré la volonté du service de travailler avec eux. La présence des aînés constitue sans doute un frein pour eux.

• Les animations des vacances et du mercredi

Eviter l'isolement, le désœuvrement, l'errance, renforcer la mixité sociale, permettre aux jeunes d'accéder à la culture et au patrimoine, leur faire découvrir différentes pratiques sportives et culturelles, tels sont quelques-uns des objectifs des animations mises en place en direction des jeunes des quartiers de Saint-Marc et des Favignolles. Celles-ci sont ouvertes aux jeunes de 6 à 17 ans et se différencient en fonction de l'âge ou du sexe.

Pour donner la meilleure lisibilité possible aux jeunes et à leurs parents, les actions sont reconduites, tout en faisant l'objet d'une analyse chaque année et de modifications, si besoin.

Aujourd'hui, **8 animations sont proposées dans le cadre du projet éducatif local** :

- Randonnée orientation (garçons de 11 à 17 ans) - découverte de nouvelles pratiques sportives ;
- Cap'Filles (filles de 11 à 14 ans) - permettre à des jeunes filles du quartier Saint-Marc de lutter contre leur isolement et leur faciliter l'accès aux loisirs ;
- Création d'un journal de quartier sur Saint-Marc (mixte, 11 à 14 ans) - favoriser l'expression et valoriser les jeunes du quartier en créant un journal sur leur lieu de vie, sensibiliser la population à des problématiques du quartier ;
- Lire et écrire (CP - CE1) - éveiller et stimuler la curiosité, le désir et le goût de la lecture dans un environnement ludique ;
- Festi'quartier (CP - CM2) - pratiques sportives diversifiées ;
- Agorathlon (11-16 ans) - pratiques sportives diversifiées ;
- Percussions (8-11 ans) - découverte de la musique ;
- Slam - découverte de l'écriture par le support du Slam⁹ (13-17 ans).

Elles viennent évidemment en complément des autres animations proposées pour l'ensemble des jeunes Romorantinois.

Parmi les points forts de ces expériences figurent **l'implication des jeunes, leur intérêt et leur motivation**, la capacité à mener une réflexion, le respect des consignes et du matériel, l'amélioration de la ponctualité et des présences, la fidélisation des publics (les jeunes viennent davantage sur plusieurs périodes de vacances consécutives).

Parmi les points faibles, on peut noter en premier lieu le **manque de disponibilité** des jeunes, en raison soit des obligations familiales (jeunes filles en

particulier), soit du poids culturel et religieux (cours d'ELCO du mercredi matin notamment). C'est d'ailleurs également le cas pour les centres de loisirs, avec des taux de participation inférieurs à 10 % des inscrits sur Saint-Marc, alors qu'ils sont voisins de 20 % pour les Favignolles et le Bourgeau. On pointe également des difficultés pour les jeunes à nouer des relations avec des intervenants extérieurs et à pratiquer d'autres disciplines sportives que le football. Par ailleurs, les responsables souhaiteraient que ces animations donnent aux jeunes de ces quartiers l'envie de prolonger vers d'autres occupations (associations sportives, autres activités du Service Jeunesse, etc.), ce qui favoriserait les échanges et l'intégration. Or, c'est très rarement le cas, même si les jeunes des Favignolles participent davantage que ceux de Saint-Marc (seulement 5 licenciés en club y sont recensés). Il y a sûrement une question de mobilité, mais ce n'est pas le seul facteur puisque ceux de Saint-Marc ne fréquentent pas les salles de leur propre quartier. L'évolution se fait très progressivement, en commençant par les plus jeunes, grâce aux projets mis en place les mercredis.

Les Ecoles d'Initiation Sportive se heurtent aux mêmes problèmes de manque de disponibilité et de repli sur le quartier. A Saint-Marc, les jeunes définissent leurs pratiques en fonction des activités qui leur sont proposées dans le gymnase local (escalade notamment) et non en fonction de choix personnels.

• Le Patio

Dans le quartier Saint-Marc, une structure a été créée pour l'accueil des tout petits (18 mois à 3 ans) : le Patio. Elle facilite leur socialisation et leur intégration, notamment par le jeu. Une animatrice prépare également les mères à la séparation d'avec l'enfant qui va bientôt entrer à l'école.

• Les associations

L'association culturelle et l'association sportive Franco-Turque proposent elles aussi de nombreuses activités sportives et culturelles, en particulier sur Saint-Marc. La vie culturelle est d'ailleurs riche dans le quartier, rythmée en particulier par les fêtes axées sur le folklore turc.

Plusieurs associations sportives agréées œuvrent dans ces quartiers : ACR section Handball, Romo Grimp, Roller Hockey Patinage, Sologne cyclotourisme.

Pour l'ensemble des institutions, associations, présentes dans les quartiers, se reporter à la liste figurant en annexe 1.

9. Le Slam est un spectacle sous forme de rencontres et de tournois de poésies. C'est un outil de démocratisation et un art de la performance poétique. Le Slam est le lien entre écriture et performance, encourageant les poètes à se focaliser sur ce qu'ils disent et comment ils le disent.

Des incivilités qui traduisent avant tout un mal-être des jeunes

Les membres du personnel social et de santé en milieu scolaire ressentent chez les collégiens une **grande angoisse**, une **souffrance psychologique** qui est de l'ordre de l'affectif. Ceci n'est pas propre aux Romorantinois. On retrouve également des phénomènes de "groupe" qui se traduisent par des incivilités, alors qu'individuellement, les élèves ne posent pas de problèmes particuliers.

Des comportements spécifiques tiennent cependant à **deux facteurs locaux** : **la présence de la forte communauté turque et l'image des quartiers**. Les relations tendues entre la France et la Turquie (controverse sur l'entrée dans l'Union Européenne, reconnaissance du génocide Arménien) ne sont pas sans incidences sur les familles et, en conséquence, sur les jeunes. La

mauvaise image des quartiers, spécialement celui de Saint-Marc pour les raisons déjà évoquées, conduit les adolescents à se croire délaissés, ignorés. Leur violence pourrait alors être interprétée comme une manifestation de leur existence, voire un cri d'alarme. Elle peut également être induite par des violences vécues au quotidien dans leur famille.

Plus graves sont les attaques récurrentes dont il a été fait mention contre la maison de quartier de Saint-Marc, ainsi que les agissements des lycéens dans les transports scolaires (agression d'un chauffeur, dégradations, refus de payer). Le climat d'insécurité qu'ils y font régner n'est plus supporté par les conducteurs de bus. Les tentatives de médiation ont jusqu'à présent échoué.

L'apprentissage du français, premier pas vers l'intégration

Les initiatives prises pour favoriser l'intégration des habitants d'origine étrangère sont nombreuses, à commencer par la création par la municipalité d'un poste de chargé de mission auprès des populations immigrées.

Des cours de français sont dispensés par le GRETA et Batiss'CAF, en partenariat avec ALIRE.

Une expérience menée par Batiss'CAF avec les femmes de Saint-Marc se révèle éclairante. L'atelier "Pause T' Café" a bien fonctionné pendant quelques années, puis s'est arrêté brutalement, faute d'inscrites, pendant deux à trois ans. Il a repris récemment, mais le redémarrage s'effectue avec de nouvelles arrivantes ne parlant pas le français. Les vicissitudes de cet atelier mettent en évidence les mouvements à l'œuvre au sein de la communauté : les familles de Saint-Marc les mieux intégrées, les plus ouvertes, qui font office de leaders pour les activités, finissent par quitter le quartier pour faire construire un peu plus loin. Il y a donc bien un renouvellement de la population, lié notamment à la tradition du mariage "mixte" (recherche d'un conjoint dans le pays d'origine).

Point positif : il existe des possibilités réelles d'ascension sociale et d'intégration.

Points négatifs :

- Ce sont les familles les plus en difficulté, tant sur le plan social, économique que culturel, qui forment

le socle permanent de la communauté ;

- Pour les acteurs sociaux, tout est toujours à recommencer et le départ des leaders casse les dynamiques enclenchées.

On remarque à cet égard, à l'occasion des consultations de nourrissons, que les femmes sont de plus en plus renfermées et qu'il est plus difficile aujourd'hui d'établir une communication avec elles.

En revanche, le nouvel atelier créé autour du conte à Saint-Marc rencontre un franc succès. Il favorise l'expression et l'échange.

Les arrivées régulières de populations nouvelles expliquent que la demande d'apprentissage du français soit de plus en plus forte chez les femmes. Néanmoins, les freins sont nombreux :

- problèmes de mobilité, même si certains cours sont dispensés au sein-même des quartiers ;

- pas de travail personnel à la maison, faute de temps et/ou de motivation ;

- méthodes pédagogiques pas nécessairement adaptées ;

- absentéisme ;

- nombre d'heures de formation peut-être insuffisant pour progresser (deux fois 1 heure et demie par semaine à la CAF).

Le contexte économique et l'insertion professionnelle

Une économie en reconstruction

L'économie romorantinaise a été très durement frappée par la **fermeture du site de production de Matra Automobile fin 2005**, détruisant au total près de 2 300 emplois. Si l'on ajoute l'impact immédiat sur les sous-traitants, environ 500 emplois, ce sont **plus de 2 800 postes de travail qui ont disparu sur la période 2001-2003**. Le territoire était de surcroît déjà affecté par la réduction, puis la cessation, des activités du secteur de la défense. La région de Salbris a ainsi vu fermer successivement les sites de GIAT Industries, SM5 et Matra BAE Dynamics.

En application de l'article 118 de la loi de cohésion sociale, **Matra Automobile a négocié avec l'Etat une convention de redynamisation du territoire, signée le 30 juin 2003**. Parallèlement, compte tenu de la gravité de la situation, l'Etat a décidé d'engager un dispositif d'appui sous la forme d'un **contrat**

de site passé avec les collectivités territoriales de la zone sinistrée. Il avait pour objet d'engager rapidement des actions à court et moyen terme pour permettre d'amplifier les processus de création d'emplois. Visant à recréer la dynamique du bassin et, le cas échéant, à apporter des solutions aux salariés licenciés qui n'auraient pas été reclassés à l'issue des procédures conduites dans le plan de sauvegarde des emplois, **le contrat de site s'est articulé autour de 4 axes structurants :**

- **développer la formation et l'emploi,**
- **stimuler l'économie,**
- **renforcer l'attractivité du territoire,**
- **conforter l'économie touristique.**

Ce contrat a une durée de 3 ans. Il a pris fin le 8 décembre 2006.

Principales réalisations appuyées par le contrat de site à Romorantin

- **Création d'une plate-forme de coordination des ressources humaines.** Gérée par l'AFPA, en partenariat avec de nombreux acteurs de l'emploi, la plate-forme a pour objectifs de rapprocher de manière efficace les demandeurs d'emploi des entreprises en permettant la reconnaissance de leurs savoir-faire par la validation des acquis et en augmentant leurs compétences par la formation, de participer au développement des entreprises du territoire par une aide au recrutement et par l'augmentation ou l'adaptation des compétences de leurs salariés, de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire en leur permettant de trouver localement les compétences dont elles ont besoin. Fin juin, 5 500 personnes du bassin avaient participé à des actions organisées sur la plate-forme depuis son ouverture.

- **Création d'un village d'entreprises** sur la zone d'activités des Grandes Bruyères (voir encadré ci-

dessous),

- **Extension de la zone d'activités des Grandes Bruyères,**

- **Travaux d'aménagement** sur le site Romo 3 (Matra) pour l'implantation de la société Noz.

- **Détection de projets générateurs d'emplois** par la SODIE, accompagnement technique et concours financiers. Une dizaine de projets ont été aidés sur Romorantin, représentant la création potentielle de 250 postes de travail.

- **Rénovation du quartier du Bourgeau** (en lien avec l'OPAH) et du pont Jean Jaurès.

- Reconstruction de la Halle maraîchère.

- Construction d'un auditorium.

La répartition par organisme des financements prévus pour la totalité du contrat de site figure en annexe.

Le Village d'Entreprises

Porté par le Syndicat Mixte des Grandes Bruyères, cet outil de développement économique répond en priorité aux attentes de jeunes entrepreneurs. Il sera une rampe de lancement, un support pour le développement de l'industrie et de l'artisanat grâce à une logistique adaptée. Il a accueilli les premiers locataires en août 2005.

Le Village d'Entreprises est composé de 2 bâtiments (2 140 m²). Le bâtiment A regroupe des bureaux (50 m² chacun) et des ateliers mixtes (100 m²). Le bâtiment B accueille des ateliers de 240 m² chacun.

L'investissement a représenté un coût global de 2 353 000 euros HT. Le financement a été assuré, d'une part, grâce aux subventions de l'Europe, de l'Etat et de la Région pour un montant global de 1 117 383 euros, et d'autre part, avec la participation de Matra Automobile dans le cadre du contrat de site, à hauteur de 1 million d'euros. Le solde a été supporté par le Syndicat.

Aujourd'hui, 17 des 19 locaux sont occupés. Une quarantaine d'emplois ont été créés ou maintenus.

La reconversion des activités s'accompagne d'une plus grande précarité des emplois

En décembre 2001, au plus fort de l'activité de construction de l'Espace Renault-Matra, la ville de Romorantin-Lanthenay comptait 7 950 emplois dans le secteur privé non agricole, dont environ 4 200 dans l'industrie. Une première diminution est intervenue en 2002 (fin des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim chez Matra). Le phénomène s'est accéléré en 2003 et poursuivi en 2004, où le point le plus bas a été atteint avec 4 870 salariés. **En 2005**, la reprise s'amorce, de manière assez vigoureuse : **la ville aurait regagné près de 500 postes de travail** (+ 10 %). Les effec-

tifs de l'industrie se seraient stabilisés, mais ce secteur ne représente plus que 30 % des emplois contre 53 % cinq ans auparavant. Dans le même temps, le poids du commerce est passé de 13 % à 21 % et celui des services de 28 % à 40 %. **Les travailleurs intérimaires en mission** au 31 décembre sont comptabilisés dans ces derniers. Or, leurs effectifs **ont quasiment doublé en 2005** et sont même plus élevés qu'en 2001. Cette évolution représente les deux tiers des gains enregistrés au cours de l'année.

Evolution de l'emploi salarié privé de Romorantin par grand secteur depuis 1999

Secteur d'activité	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Evol. 01/05 (en %)	Evol. 04/05 (en %)
Industrie	4 181	4 296	4 185	3 173	2 037	1 627	1 629	- 61,1	+ 0,1
Construction	483	545	561	437	495	447	491	- 12,5	+ 9,8
Commerce	960	962	1 014	999	986	918	1 106	+ 9,1	+ 20,5
Services	1 679	1 991	2 184	1 846	1 766	1 877	2 128	- 2,6	+ 13,4
Dont travail temporaire	177	482	568	345	300	348	677	+ 19,2	+ 94,5
Total	7 303	7 794	7 944	6 455	5 284	4 869	5 354	- 32,6	+ 10,0

Source : UNEDIC - 2005, données provisoires

La formation et l'insertion professionnelle

- Dans le cadre de ses missions, la PAIO de Romorantin n'a pas mis en place d'actions spécifiques en direction des jeunes des quartiers sud, chaque cas étant traité individuellement. Quelques éléments de bilan apparaissent cependant intéressants pour mieux cerner les caractéristiques des jeunes reçus en fonction du quartier d'habitation.

Sur près de 700 Romorantinois de 16 à 25 ans suivis par la PAIO, 44 % habitent les quartiers sud, ce qui correspond au poids de la population. Parmi ces derniers, plus de la moitié viennent des Favignolles et 28 % de Saint-Marc.

Ils sont plus jeunes dans les quartiers sud, ce qui traduit probablement une sortie plus précoce du système scolaire.

Le niveau de formation des jeunes du Bourgeau est très faible : 4 sur 10 sont au niveau V bis ou VI, contre un peu plus de 3 sur 10 à Saint-Marc et aux Favignolles, moins encore pour ceux du nord.

C'est également au Bourgeau que la part des demandeurs d'emploi est la plus élevée : 2 sur 3, alors qu'elle est inférieure à 1 sur 2 partout ailleurs.

Trois jeunes de Saint-Marc sur 4 n'ont aucune ressource¹⁰ (7 sur 10 aux Favignolles, 2 sur 3 au nord) et 8 sur 10 habitent d'ailleurs chez leurs parents (6 sur 10 en moyenne).

Plus d'un jeune sur 3 des quartiers sud ne dispose d'aucun moyen de locomotion (près d'un sur 2 au Bourgeau), alors qu'ils sont 3 sur 10 dans ce cas au nord.

**Principales caractéristiques comparées des jeunes vus par la PAIO
au cours des deux derniers mois**

en %

Part des jeunes	Quartiers prioritaires (sud)	Autres quartiers
de 16-17 ans	12	10
de 18-21 ans	55	50
ayant un niveau de formation V bis ou VI	32	27
demandeurs d'emploi	50	45
hébergés chez leurs parents	68	57
n'ayant aucune ressource	71	65
ayant un salaire	13	22
bénéficiaires de minima sociaux	6	3
n'ayant aucun moyen de locomotion	36	29

D'après source : PAIO

- **L'Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP)**, mis en place par le Greta, permet d'adapter le parcours de formation à chaque personne en fonction de ses besoins.

• **La Mission Générale d'Insertion** (Education Nationale). Ce dispositif à entrée et sortie permanente est destiné aux jeunes de plus de 16 ans qui sortent de 3ème ou d'apprentissage après rupture de contrat et qui n'ont pas de solution de formation. Il repose sur une formation en alternance (50 % entreprise / 50 % centre de formation) et

dispose d'une quinzaine de places. Les jeunes ont le statut de collégiens et sont administrativement rattachés au collège Léonard de Vinci. Son contenu pédagogique tourne autour de l'enseignement des savoirs de base, l'ouverture sur la société, la sensibilisation à la citoyenneté. Les résultats sont très bons, les jeunes reprenant un cursus normal de formation, notamment en apprentissage. A noter cependant que le dispositif est remis en cause chaque année, s'agissant d'un appel à projets. Une commission nationale statue sur les propositions.

10. Cette caractéristique et les suivantes sont observées sur les dossiers " actifs ", correspondant aux jeunes vus depuis moins de deux mois à la date du 7 décembre (environ 280).

- La remise en situation de travail de demandeurs d'emploi en difficulté par l'exécution de prestations d'entretien du cadre de vie et d'animation de la vie locale est assurée par **plusieurs structures d'insertion présentes en Romorantinais** : Entreprise et Solidarité Sologne, Euréka services, Eclair, ainsi que pour les travailleurs handicapés l'ESAT (Etablissement et services d'aide par le travail - ex CAT). E & S Sologne a mis en place notamment un chantier d'insertion pour le compte de la société Jacques Gabriel, le nettoyage des parties communes des immeubles de Saint-Marc, avec des personnes habitant les quartiers sud. Malheureusement, à l'occasion du rachat de cette société, un nouvel appel d'offres a été lancé et le marché n'a pas été dévolu à E & S. D'autres chantiers, concernant moins directement les quartiers sud, vont également être arrêtés en fin d'année (nettoyage des rives du Cher). La structure la plus touchée est l'ESAT, qui s'était spécialisé dans les

actions sur l'environnement.

A noter également le travail de **l'association Mobilité 41**, qui loue des cyclomoteurs à des demandeurs d'emploi sans moyen de locomotion pour effectuer leurs démarches (entretiens d'embauche, formation, etc.) pour une somme modique (1 euro par jour).

- **Une Maison de l'emploi, correspondant aux critères définis par la Loi de Cohésion Sociale, verra le jour à Romorantin en 2007** ; le projet a été validé par la commission nationale. Ses principales missions sont l'observation, l'anticipation et l'adaptation au territoire, l'accès et le retour à l'emploi, le soutien à la création d'entreprises et le développement de l'emploi. Elle permettra de regrouper sur un même site l'ensemble des acteurs en ce domaine et de fédérer l'action des collectivités territoriales en définissant une politique de l'emploi à l'échelle de l'arrondissement.

Les commerces et services de proximité dans les quartiers sud

Romorantin dispose d'une forte densité de commerces et services en centre ville, ainsi que de zones commerciales au nord et au sud. La ZAC de Plaisance concentre ainsi de nombreuses enseignes couvrant des domaines très variés (alimentation, habillement, équipement de la maison, sport, etc.).

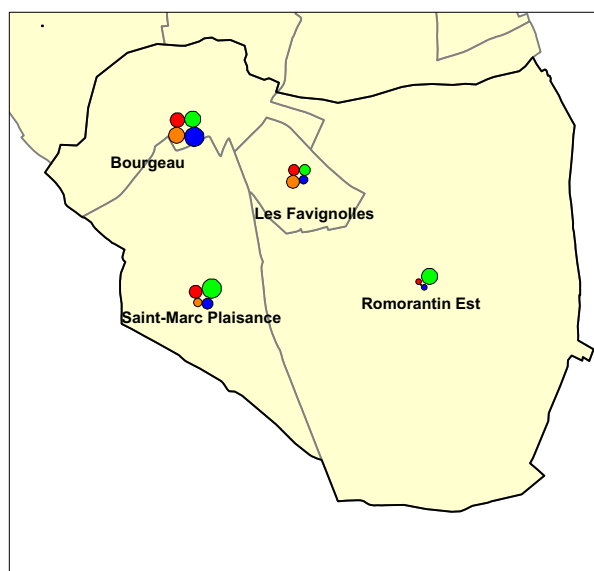
Les commerces et services de proximité sont cependant très importants dans la vie d'un quartier. Celui de Saint-Marc apparaît à cet égard particulièrement désavantagé puisqu'il ne compte qu'un seul commerce de boulangerie-épicerie. Un marché se tient néanmoins tous les mardis après-midi.

Aux Favignolles, l'éventail est nettement plus

large : boulangerie, alimentation générale, restaurants, bureau de poste, coiffeur, salon de beauté, pressing, les principaux services de proximité sont présents, en particulier dans le centre commercial situé au cœur même du quartier, au pied des immeubles. Un marché a lieu en complément tous les vendredis matin.

Le Bourgeau est très bien équipé lui aussi. Sa situation plus près du centre ville explique une densité assez importante de cafés (4) et restaurants (9, dont 3 établissements de restauration rapide). On y compte également 5 salons de coiffure et un cabinet d'esthétique.

Les commerces et services de proximité dans les quartiers de Romorantin sud



Nombre d'établissements



Type d'activités

- Commerces de détail alimentaires
- Commerces de détail non alimentaires
- Hôtels, cafés, restaurants
- Services à la personne

D'après sources : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat

2 000 emplois sur les zones d'activités

Longtemps inscrites au cœur même de la ville, les activités industrielles et artisanales se trouvent aujourd'hui concentrées sur les zones d'activités :

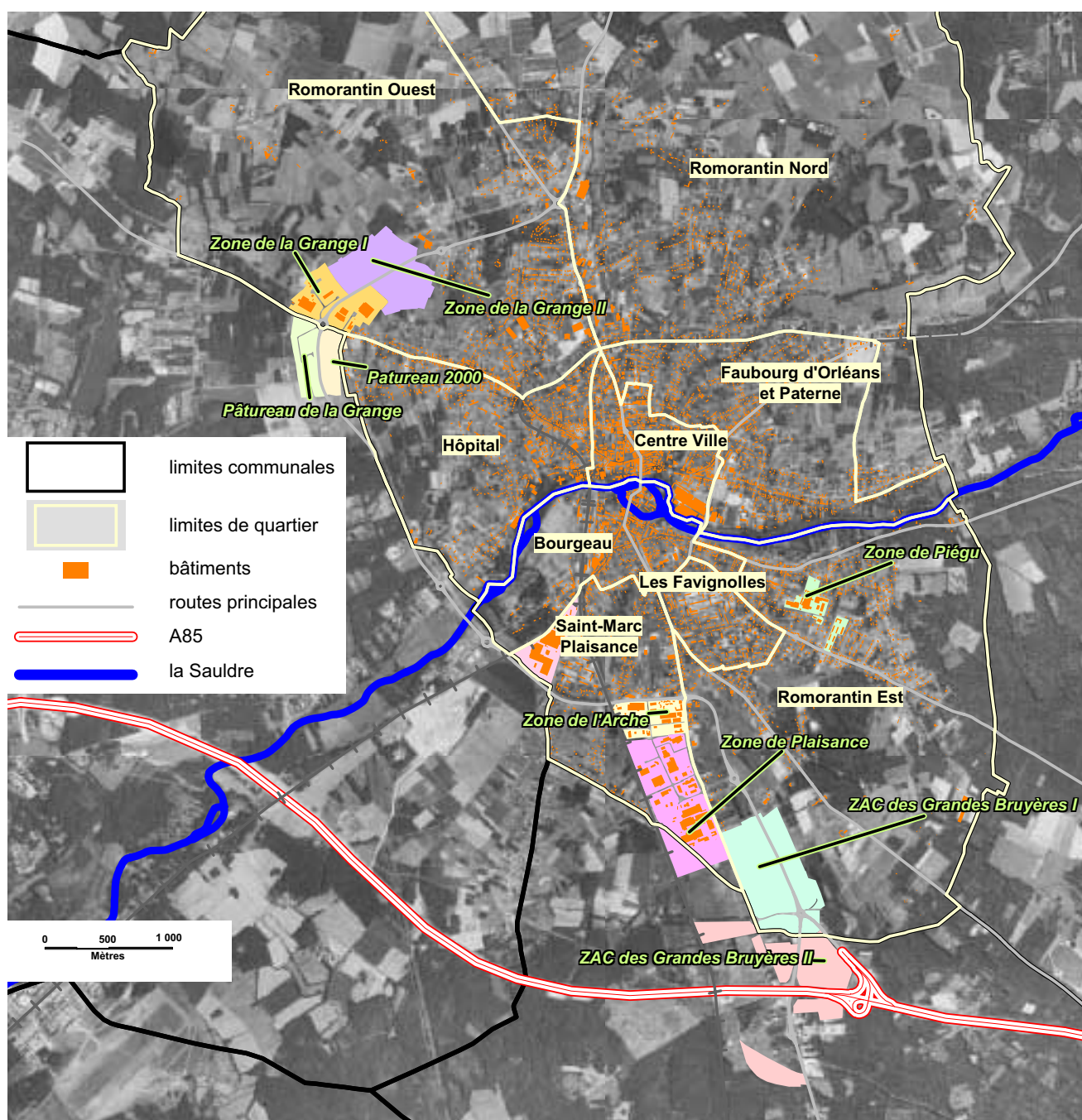
- dans la partie nord de Romorantin, zones de la Grange 1 et 2 ;
- dans la partie sud, zones de Plaisance, de l'Arche, de Piégu, de Saint-Marc et ZAC des Grandes Bruyères (1 et 2).

Elles totalisent ensemble plus de 192 ha, dont la

moitié est disponible pour de nouvelles implantations. Des surfaces supplémentaires ont en effet été créées récemment avec l'extension de la zone de la Grange et de celle des Grandes Bruyères. Ces espaces comptent environ 120 entreprises et 2 000 emplois.

Trois zones se trouvent également à proximité, sur la commune de Pruniers-en-Sologne (Patureau de la Grange et Patureau 2000) et celle de Villefranche-sur-Cher (La Bézardière).

Les zones d'activités



« BD ORTHO® . © IGN-PARIS-2002. Reproduction Interdite », « BD ADRESSE® . © IGN-PARIS-2005. Reproduction Interdite »

ANNEXES

ANNEXE 1 : Programme de Réussite Educative de la ville de Romorantin-Lanthenay

PRESENTATION FINANCIERE ET COMPTABLE DU PRE

Une subvention de 100 000 euros a été versée par l'Etat en octobre 2005 pour que la ville de Romorantin-Lanthenay puisse mettre en place un programme de réussite éducative sur les quartiers éligibles (Saint Marc, Favignolles, Bourgeau) ; cette somme de 100 000 euros a permis de procéder au recrutement de différentes personnes sur les sept fiches actions validées pour le PRE de Romorantin-Lanthenay.

Fiche action n° 1 : Renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 6 à 16 ans

Recrutement de 8 personnes :

- 6 postes pour l'accompagnement scolaire des enfants 6 à 11 ans
- 2 postes pour l'accompagnement scolaire des enfants 11 à 16 ans

Fiche action n° 2 : Renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 2 à 6 ans

Recrutement de 4 personnes :

- 1 psychomotricienne thérapeute
- 1 ludothécaire
- 1 animatrice atelier terre peinture
- 1 animatrice atelier théâtre

(1 bibliothécaire mise à disposition par la ville de Romorantin)

Fiche action n° 3 : Renforcement de l'aide parentale

Recrutement de 3 personnes :

- 1 psychologue chargé de mettre en place des groupes de parole pour les parents
- 1 sophrologue relaxologue
- 1 intervenante de Batiss'Caf

Fiche action n° 4 : Apprentissage de la langue française pour les parents

Recrutement d'une personne :

- animateur chargé de l'apprentissage de la langue française pour les adultes

Fiche action n° 5 : Apprentissage de la langue française pour les enfants

Recrutement de 2 personnes :

- animateur chargé de l'apprentissage de la langue française pour les enfants de 6 à 11 ans
- animateur chargé de l'apprentissage de la langue française pour les enfants de 11 à 16 ans

Fiche action n° 6 : Accompagnement social des familles

Recrutement de 2 personnes :

- création d'un poste d'assistante sociale
- création d'un poste d'éducateur

(1 poste de Conseiller Social et juridique mis à disposition par la ville de Romorantin)

Fiche action n° 7 : Santé des enfants

Recrutement de 2 personnes :

- création d'un poste de médecin
- création d'un poste d'infirmière

(1 poste de diététicienne mis à disposition de la ville)

Au 31 décembre 2005, l'ensemble des dépenses réalisées dans le cadre du PRE s'élevait à 74 428,58 euros. Pour l'année 2006, un avenant à la convention a été validé qui porte sur une subvention annuelle de l'Etat de 315 000 euros.

PRESENTATION DES DIFFERENTES ACTIONS MISES EN PLACE

Fiche action n° 1 : Renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 6 à 16 ans

· Renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 6 à 11 ans :

- 6 personnes ont été recrutées pour assurer l'accompagnement scolaire des enfants de 6 à 11 ans (CP - CE1 - CM1 - CM2) ;

- 5 d'entre eux sont assistants d'éducation, la sixième est accompagnateur d'enfants handicapés.

- 2 animateurs par école

(2 animateurs à l'école de Saint Marc)

(2 animateurs à l'école du Bourgeau)

2 animateurs à l'école des Favignolles)

- 2 séances d'accompagnement à la scolarité par semaine à raison d'1 h 30 par séance.

- Les enfants ont été proposés par les enseignants en raison de leurs difficultés scolaires ou en raison de difficultés comportementales ; les familles des enfants concernés ont été invitées à une réunion de présentation du programme de réussite éducative afin qu'ils donnent leur accord pour la participation ou non de leurs enfants.

- Les animateurs adaptent leurs interventions par rapport aux besoins spécifiques de chaque enfant et s'appuient sur le travail scolaire réalisé par les enseignants.

- Les enseignants observent déjà une amélioration pour plus de 50 % des enfants ayant intégrés le PRE : meilleure note, re-motivation, reprise de confiance en soi, début d'autonomie dans leur travail scolaire.

1er bilan

C'est une action qui fonctionne très bien mais néanmoins certains enseignants ont souhaité un renforcement de cet accompagnement (plus d'intervenants et besoin d'un suivi plus important pour certains enfants).

Depuis la rentrée de septembre 2006, 6 nouvelles personnes ont été recrutées soit 2 animateurs supplémentaires par école.

· Renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 11 à 16 ans :

- 2 animateurs ont été recrutés pour l'accompagnement à la scolarité des élèves du collège Léonard de Vinci ;

- cette action concerne différents élèves des classes de 6ème et de 5ème ;

- les élèves sont accueillis à raison de deux fois par semaine de 16 h à 17 heures ou de 17 h à 18 h en fonction de leur emploi du temps.

- D'ores et déjà, des progrès ont été enregistrés chez les élèves participants à ce renforcement.

1er bilan

Mme METGE, Principale du collège Léonard de Vinci, est satisfaite de cette action menée au sein de son établissement.

Fiche Action n°2 : Renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants de 2 à 6 ans

- les enfants ont été repérés par les enseignants. Une rencontre individuelle avec les parents a été organisée afin qu'ils donnent leur accord quant à la participation de leurs enfants au programme de réussite éducative. Dans un deuxième temps, les parents ont pu choisir d'inscrire leurs enfants parmi les différentes activités proposées. Les différents ateliers ont lieu les mercredis matins et non pas après l'école afin d'éviter de trop longues journées pour les enfants (chaque activité dure 45 minutes).

- 1er atelier : peinture terre

- atelier animé par une artiste peintre. Cet atelier a lieu un mercredi matin sur deux.

- 2ème atelier : théâtre

- atelier animé par une intervenante en animation théâtrale. Cet atelier a lieu chaque mercredi après-midi.

- 3ème atelier : ludothèque

- Atelier jeu animé par une ludothécaire de la CAF de Blois. Cet atelier a lieu 1 fois toutes les trois semaines pour chaque école maternelle.

- 4ème atelier : atelier d'éveil

- Atelier animé par une psychomotricienne. Cet atelier propose des jeux corporels, des chants, des contes à travers lesquelles la relation enfant parent est travaillée. Cet atelier a accueilli pour le moment 15 enfants.

Synthèse de la fiche action n°2

Deux constats principaux peuvent être faits :

- faible participation : un nombre important de parents n'accompagne pas leurs enfants à l'activité choisie lors de l'entretien avec l'équipe éducative ;
- irrégularité de la fréquentation : les parents arrivent en retard, oublient, obligation des animateurs de téléphoner etc.....

Le poste d'animatrice de l'atelier théâtre a été supprimé à la rentrée de septembre 2006.

Fiche action n°3 : Renforcement de l'aide parentale

- 3 actions destinées à soutenir les parents dans le domaine éducatif ont été mises en place ;
- les parents ont choisi une ou plusieurs activités lors d'un rendez vous individuel avec les membres de l'équipe éducative.

1er atelier : groupe de parole

- atelier animé par une psychologue. Ce groupe accueille 9 personnes. Cet atelier a lieu un jeudi sur deux. La psychologue explique aux parents les fonctions principales de la parentalité et fixe un certain nombre de " limites " à ne pas dépasser.

1er bilan

Ce type d'action s'avère très intéressant car il répond aux besoins de nombreuses familles.

2ème atelier : relaxation

- atelier animé par une sophrologue-relaxologue.
- Cet atelier est fréquenté exclusivement par des femmes qui se sentent souvent fatiguées et débordées.

1er bilan

De nombreuses femmes ont choisi cette activité au début de façon très enthousiaste, néanmoins, une faible participation semble s'expliquer par deux raisons essentielles : difficulté matérielle de se rendre à l'atelier et difficulté psychologique par rapport à "l'autorisation de se détendre".

Réduction du nombre d'heures pour le poste de sophrologue en septembre.

3ème atelier : soutien parental vis à vis de la scolarité

- Atelier animé par une intervenante de Batiss'Caf.
- L'objectif de cet atelier est de présenter le fonc-

tionnement du milieu scolaire. Les différents documents entre les enseignants et les parents, le rôle et la place de chacun etc... Cet atelier a accueilli 6 personnes sur le quartier de St-Marc, 6 sur les Favignolles et aucun parent au Bourgeau.

1er bilan

Faible participation.

Suppression de cet atelier sur le quartier du Bourgeau.

Fiche action n°4 : Accélérer l'apprentissage de la langue française pour les parents

- Cet atelier est destiné aux parents ne parlant pas ou très peu le français.
- Il a pour objectif l'acquisition du vocabulaire.

1er bilan

On observe que la majorité des personnes fréquentant cet atelier est analphabète. Il serait donc impor-

tant dans un premier temps de transformer ces cours en séances de conversation.

Fiche action n°5 : Accélérer l'apprentissage de la langue française pour les enfants

a) Enfants de 6 à 11 ans :

- 1 formateur chargé d'accélérer l'apprentissage de la langue française pour les enfants qui intervient 6 heures par semaine pour les enfants ne maîtrisant pas assez le français.

1er bilan

Il en ressort que les enfants ont déjà fait des progrès notables en français. Action méritant d'être pérennisée en y donnant éventuellement des moyens supplémentaires.

Création d'un poste supplémentaire depuis la rentrée de septembre 2006.

b) Enfants de 11 à 16 ans :

- 1 formatrice chargée d'accélérer l'apprentissage de la langue française pour les adolescents qui intervient 6 heures par semaine au collège Léonard de Vinci pour les enfants ne maîtrisant pas assez le français.

1er bilan

Action très positive méritant d'être pérennisée.

Augmentation du nombre d'heures de l'animateur en septembre (passage de 6 à 9 h par semaine).

Fiche action n° 6 : suivi social

- action assurée par une assistante sociale et un éducateur ;
- 74 familles ont été reçues ;
- 12 familles sont actuellement suivies.

1er bilan

Ce suivi social s'avère très important car il répond aux problématiques de nombreuses familles. Nécessité de mettre en place un protocole permet-

tant de mieux déterminer les missions de l'équipe éducative et celles des travailleurs sociaux de l'UPAS dans un souci évident d'efficacité.

Fiche action n°7 : santé des enfants

- un médecin : diagnostic pour 33 enfants ;
- une infirmière : bilan de santé établi pour 41 enfants ;

- une diététicienne qui assure un suivi auprès de 7 enfants pour lutter contre l'obésité précoce observée chez ces enfants.

1er bilan

Fiche action extrêmement positive vis à vis de nombreuses carences constatées chez les enfants en matière de santé.

ANNEXE 2 : Récapitulatif des Institutions, structures, associations présentes dans les quartiers sud de Romorantin

Saint Marc

Education Nationale :

- école maternelle et primaire de St Marc

Conseil Général :

- permanences des travailleurs sociaux de l'UPAS
- permanences des médecins de la protection maternelle et infantile (PMI)
- éducateurs du service de prévention

Ville de Romorantin :

- mairie annexe
- médiathèque annexe
- maison de quartier
- patio
- programme de réussite éducative (PRE)
- permanences du conseiller social et juridique
- interventions des travailleurs sociaux du CCAS
- interventions de la diététicienne dans les écoles
- interventions d'un chargé de mission auprès des populations immigrées

- gymnase

- aire de sport

Comité d'hygiène bucco-dentaire (CHBD) :

- détection et prévention des caries dans les écoles

Batiss'caf :

- Cours bénévoles pour l'apprentissage de la langue française

Associations :

- comité de quartier
- association culturelle franco-turque

Commerces :

- boulangerie, épicerie
- marché le mardi après-midi

Offices d'HLM :

- OPAC
- Jacques Gabriel

Mosquée

Ecole turque

Les Favignolles

Education Nationale :

- école maternelle et primaire des Favignolles
- centre médico-scolaire (installé dans les bâtiments de l'ancien Foyer St Paul)

Conseil général :

- permanences des travailleurs sociaux de l'UPAS
- permanences des médecins de la protection maternelle et infantile (PMI)
- éducateurs du service de prévention

Ville de Romorantin :

- mairie annexe
- maison de quartier
- crèche des Favignolles
- programme de réussite éducative (PRE)
- permanences du conseiller social et juridique
- interventions des travailleurs sociaux du CCAS
- interventions de la diététicienne dans les écoles
- interventions d'un chargé de mission auprès des populations immigrées

- Aire de sport

Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) :

- Permanences d'éducateurs spécialisés chargés des mesures AEMO (action éducative en milieu ouvert)

Comité d'hygiène bucco-dentaire (CHBD) :

- détection et prévention des caries dans les écoles

Commerces :

- bureau de poste
- boulangerie
- salon de coiffure
- pizzeria
- bar
- épicerie
- marché vendredi matin

Offices d'HLM :

- OPAC
- Jacques Gabriel

Le Bourgeau

- école maternelle et primaire du Bourgeau

Ville de Romorantin :

- programme de réussite éducative (PRE)
- interventions de la diététicienne dans les écoles
- interventions d'un chargé de mission auprès des populations immigrées

- MJC

Commerces :

- présence de commerces divers (boulangerie, boucherie, charcuterie, librairie, salons de coiffure, bars, restaurant etc...)

ANNEXE 3 :

Principales opérations d'investissement réalisées dans les quartiers sud au cours des dix dernières années

Année	Opération	Montant des dépenses de la commune	Organismes financeurs partenaires	Montant des subventions	Total financement des organismes partenaires
1998-2000	Maison de quartier des Favignolles	279 391	Conseil général	48 784	48 784
1998-2002	Restauration château de Beauvais	437 416			
1998-2002	Construction salle de gymnastique	613 508	Conseil régional Conseil général	152 449 121 959	274 408
1997-2002	Réhabilitation Moulin des Garçonnetts	2 535 213	Fonds européens Feder Conseil régional Conseil général	200 000 228 674 554 240	982 914
1999-2002	Requalification espaces extérieurs des Favignolles nord	1 713 166	Conseil général	26 640	26 640
1999-2006	Aménagement du Bourgeau	6 809 998	Fonds européens Feder Etat - Fisac - phase 1 Conseil régional : ville moyenne Conseil régional : fonds sud	1 267 379 78 848 589 668 559 675	2 416 723
2000	Suivi et animation de l'OPAH	211 285	Etat	35 578	35 578
2000-2002	Menuiseries extérieures écoles : Favignolles nord	82 918			
2002	Réfection cour école Saint-Marc	23 520	Etat	1 128	1128
2004	Réhabilitation pont Jean Jaurès	673 496	Fonds européens - Feder Etat - FNADT Conseil général	129 037 103 731 135 493	368 261
2004	Programme rénovation urbaine/ quartier Saint-Marc - étude	84 950	Etat (agence nationale de rénovation urbaine)	4 080	
2006	Gros œuvre école du Bourgeau :	35 755	Etat - dotation globale d'équipement		

Source : Mairie de Romorantin-Lanthenay